



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume V.

Montréal, (Bas-Canada) Août et Septembre 1861.

Nos. 8 et 9.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: Donnacona, par P. Chauveau.—Aventures et malheurs de la Señora Libarona dans le Grand-Chaco, (suite et fin).—SCIENCE: Compte-rendu du Cours d'Histoire du Canada de M. Ferland à l'Université Laval, (suite).—EDUCATION: Conseils aux Instituteurs, (suite); X. Influence de l'Instituteur, usage qu'il en doit faire; XI. Des succès et des disgrâces, par Th. Barrau.—Exercices pour les Elèves des Ecoles: Exercices de Grammaire.—Problèmes d'algèbre et de géométrie.—Solution des problèmes de la livraison précédente.—AVIS OFFICIELS: Erections, séparations et annexions de municipalités scolaires.—Nominations de Commissaires d'écoles.—Diplômes accordés par l'Ecole Normale Laval.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs.—Dons offerts au Département de l'Instruction Publique.—Instituteurs disponibles.—EDITORIAL: Examens et distributions de prix dans les Collèges, Académies et autres maisons d'éducation; visites du Surintendant.—Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique pour 1860, (suite et fin).—Treizième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Laval.—Note sur la résidence en Canada de S. A. R. le Prince William Henry et de S. A. R. le Prince Edouard.—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes, Paris, Bruxelles, Londres, New-York, Nouvelle-Orléans, Québec, Montréal.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Lettres.—Bulletin des Sciences.—DISTRIBUTIONS DE PRIX: Petit Séminaire de Québec.—Collège de Montréal.—Collège Ste. Marie, à Montréal.—Collège de Ste. Thérèse.—Collège Industriel de Varembes.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

DONNACONA. (1)

I

Stadaconé dormait sur son fier promontoire;
Ormes et pins, forêt, silencieuse et noire,
Protégeaient son sommeil.
Le roi Donnacona dans son palais d'écorce
Attendait, méditant sur sa gloire et sa force,
Le retour du soleil.

La guerre avait cessé d'affliger ses domaines,
Il venait de soumettre à ses lois souveraines,
Douze errantes tribus.
Ses sujets poursuivaient en paix dans les savanes,
Le lièvre ou la perdrix; autour de leurs cabanes,
Les ours ne rôdaient plus.

(1) L'auteur a puisé cette inspiration dans le récit du second voyage de Jacques Cartier.—Il nous représente, d'abord, Donnacona, agobanna ou chef de la bourgade de Stadaconé, dormant dans son ouïgouam: son sommeil est agité, il rêve aux conséquences qu'auront, pour sa race et pour son pays de forêts, l'arrivée des terribles étrangers; conséquences que ses jongleurs et ses interprètes lui ont décrites sous des couleurs bien sombres.—Puis on assiste au départ du vieil Agobanna sur les navires du découvrir; départ qui demeure sans retour, excepté pour l'ombre du vieux Sachem que le poète fait planer au-dessus du promontoire, des clochers et des dômes de Québec, évoquant les âmes des chefs et des guerriers dans une ronde des esprits. Les mots sauvages et presque tous les détails sont fidèlement reproduits du texte même de Cartier.—Note de l'Éditeur des Soirées Canadiennes.

Cependant il avait la menace à la bouche,
Ils se tournait févreux sur sa brûlante couche,
Le roi Donnacona!
Dans un demi-sommeil, péniblement écloses,
Voici, toute la nuit, les fatidiques choses,
Que le vieux roi parla:

II

“ Que veut-il l'étranger à la barbe touffue ?
Quels esprits ont guidé cette race velue,
En deçà du grand lac ?
Pour le savoir, hélas, dans leurs fureurs divines,
Nos jongleurs ont brûlé toutes les médecines,
Que renfermait leur sac!

“ Cudoagny se tait; les âmes des ancêtres
Ne parlent plus la nuit; car nos bois ont pour maîtres,
Les dieux de l'étranger;
Chaque jour verra-t-il s'augmenter leur puissance ?
J'aurais pu cependant, avec plus de vaillance,
Conjurer ce danger.

“ J'aurais pu repousser, loin, bien loin du rivage
Le chef et son escorte, et châtier l'outrage
Par leur audace offert.
Mais de Cahir-coubat ils ont toute la grève,
Et déjà l'on y voit un poteau qui s'élève,
D'étranges fleurs couvert.

“ Ils ont dû tressaillir dans la forêt sacrée
Les os de nos aïeux! Ma poussière exécrée
N'y reposera pas.
Les fils de nos enfans, bien loin d'ici peut-être,
Dispersés, malheureux, maudiront un roi traître,
Qu'on nommera tout bas.

“ Taiguragny l'a dit: l'étranger est perfide,
Ses présents sont trompeurs, et la main est avide
Qui nous donne aujourd'hui:
Elle prendra demain mille fois davantage,
Mon peuple n'aura plus, bientôt, sur ce rivage,
Une forêt à lui.

“ Taiguragny l'a dit: de ses riches demeures,
Où, dans les voluptés, il voit couler ses heures
Leur roi n'est pas content.
Il lui faudrait encore et mes bosquets d'érables,
Et l'or qu'il veut trouver caché parmi les sables
De mon fleuve géant.

“ Jeunes gens, levez-vous et déterrez la hache,
La hache des combats! Que nulle peur n'arrache,
A vos cœurs un soupir!
Comme un troupeau d'élans ou de chevreuils timides,
Tous ces fiers étrangers sous vos flèches rapides,
Vous les verrez courir.

“ Mais inutile espoir ! Leur magie est plus forte,
Et son pouvoir partout sur le nôtre l'emporte,
Leur Dieu, c'est un Dieu fort !
Quand il fut homme, un jour, dans un bien long supplice
De ceux dont il venait expier la malice,
Ce Dieu reçut la mort.

“ Domagaya l'a dit : les tribus de l'aurore,
Ni celles du couchant, plus savantes encore,
N'ont jamais inventé
De tourments plus cruels ; mais, chef plein de vaillance,
Le Dieu des étrangers a souffert en silence,
Puis au ciel est monté.”

III

Ainsi parlait le roi dans son âme ingénue ;
Et lui-même bientôt sur la flotte inconnue,
Il partait entraîné.
Ses femmes, ses sujets hurlèrent sur la rive,
Criant Agouhanna ! De leur clameur plaintive,
Cartier fut étonné.

Et prenant en pitié leur bruyante infortune,
Le marin leur promit qu'à la douzième lune,
Ils reverraient leur roi.
Des colliers d'ésurni scellèrent la promesse,
Cartier les accepta ; puis ils firent liesse ;
Car il jura sa foi.

Douze lunes et vingt, et bien plus se passèrent,
Cinq hivers, cinq étés lentement s'écoulerent ;
Le chef ne revint pas.
L'Etranger de retour, au sein de la bourgade,
Du roi que chérissait la naïve peuplade
Raconta le trépas.

IV.

Vieille Stadaconé ! sur ton fier promontoire,
Il n'est plus de forêt silencieuse et noire ;
Le fer a tout détruit.
Mais sur les hauts clochers, sur les blanches murailles,
Sur le roc escarpé, témoin de cent batailles,
Plane une Ombre la nuit.

Elle vient de bien loin, d'un vieux château de France,
A moitié démoli, grand par la souvenance
Du roi François premier.
Elle crut au Dieu fort qui souffrit en silence
Au grand chef dont le cœur fut percé d'une lance,
Elle crut au guerrier !

Donnacona ramène au pays des ancêtres,
Domagaya lassé de servir d'autres maîtres,
Aussi Taiguragni.
Les vieux chefs tout parés laissent leur sépulture,
On entend cliqueter partout comme une armure,
Les colliers d'ésurni.

Puis ce sont dans les airs mille clameurs joyeuses,
Des voix chantent en chœur sur nos rives heureuses,
Comme un long hosanna.
Et l'on voit voltiger des spectres diaphanes,
Et l'écho sur les monts, dans les bois, les savanes,
Répète : Agouhanna !

P. J. O. CHAUVEAU.
Soirées Canadiennes.

Aventures et Malheurs de la Senora Libarona dans le Grand-Chaco.

(Suite et Fin.)

IV

Don José, surpris en me voyant, pleura d'abord de joie. Il comprenait bien que la force seule de mon affection avait pu m'enhardir à affronter ainsi tout danger et à oublier sa défense. J'étais, du reste, si affaibli, que j'avais peine même à lui parler. Pendant la nuit, les moustiques et les *vinchucas* nous assaillirent ; je me levai avec ma petite fille : nos deux visages étaient monstrueusement enflés. La nourriture était aussi bien insuffisante et insalubre. Mon mari ne cessait de me supplier de retourner vers ma famille, disant qu'il était plus tourmenté que je ne pouvais le

croire d'être témoin des privations et des misères de toutes sortes que j'avais à endurer.

Il y avait huit jours que j'étais près de Don José, lorsque le bruit courut que les Indiens se rassemblaient et ne tarderaient pas à venir nous attaquer. Alors mon mari insista avec une vive tendresse pour m'obliger à partir. Enfin, il prononça ces paroles, et ce furent celles qui firent le plus d'impression sur moi : “ Seul, me disait-il, je pourrais fuir, mais comment échapper aux Indiens avec toi et notre enfant ?”

Il m'eut été impossible en effet de supporter une très-longue course à cheval.

Je retournai donc à Santiago del Estero, mais en gardant au fond de mon cœur la conviction que je reviendrais plus tard partager la solitude de mon mari.

Les Indiens ne parurent pas cette fois au Bracho. Ibarra, trouvant sans doute que le sort de Don José et des autres proscrits n'était pas assez malheureux, donna ordre de les chasser plus avant dans le Chaco, à moins de distance des Indiens et à un des endroits du désert les plus infestés par les moustiques, les *vinchurias*, les *abispas* et autres insectes qui vivent de sang.

Ce séjour était si affreux que Don José entra dès lors dans un grand désespoir. Il songea sérieusement à fuir, et il lui vint le désir de m'avoir près de lui. Il m'écrivit pour me demander si je consentirais à l'accompagner : il me prendrait en croupe et essaierait de traverser le Chaco en évitant à la fois les soldats d'Ibarra et les Indiens. J'étais craintive sans doute, et je tressaillais de douleur à la pensée d'abandonner mes deux petites filles peut-être pour toujours ; cependant je n'hésitai pas un instant. Je répondis à Don José que j'étais surprise de son doute, puisqu'il n'ignorait pas que ma volonté n'avait jamais changé, et que je souhaitais ardemment vivre et mourir avec lui.

Je m'attendais à recevoir de lui, aussitôt après, l'ordre de mon départ : je restai sans nouvelles. J'étais étonnée, inquiète ; je visitai incessamment les familles des proscrits, et, par hasard, je découvris, dans un entretien chez une parente d'Unzaga, que mon mari avait renoncé au projet de m'appeler vers lui. En lisant ma lettre, il s'était écrié avec larmes : “ Pourquoi abuser de cette forte volonté et de cette tendresse ? Ne sais-je point, moi, ce que c'est que de braver et souffrir la mort ? Ce serait une barbarie que d'exposer Agostina à de si grands périls !” Ensuite une profonde tristesse s'était emparée de lui ; il était tombé gravement malade, et il avait recommandé que ni moi ni ma famille n'en fussions avertis.

Le jour même, malgré toutes les supplications de mes parents, je partis, je voyageai jour et nuit ; je traversai, sans m'arrêter, Matara : je pénétrais dans le désert.

V

En entrant sous la hutte de mon mari, je m'élançai les bras ouverts : mais lui, Don José, se recula et me regarda avec une froide indifférence ! son regard était fixe, terne ; sa pâleur, sa faiblesse étaient extrêmes ; j'avais sous les yeux, hélas ! un être privé de raison !

Epouvantée, je voulus parler... Unzaga me fit un signe. Je réprimai mes cris, non mes larmes !

Le plus doucement possible, j'adressai quelques paroles d'affection à mon mari : il me répondit, avec calme, des extravagances.

Je ne sais comment je ne suis pas morte sur-le-champ de douleur.

J'interrogeai Unzaga. La maladie avait commencé par une fièvre lente. “ Je veillais toujours près de lui, disait Unzaga, excepté aux heures où il me fallait sortir pour aller chercher un peu de nourriture. Il m'avait fait jurer de ne pas vous avertir. Je lui devais tant que je ne crus pas pouvoir désobéir à ses ordres. D'ailleurs j'étais loin de supposer qu'il fût en danger de mort ni de démence.”

J'étais atterrée. Mes jours et mes nuits ne devaient plus se passer que dans les angoisses et les larmes. La fièvre de Don José ne se calma pas. Je persuadai, non sans difficulté, à un chasquis de se rendre à Santiago del Estero pour en ramener, à tout prix, un médecin. Mais les médecins, quelque somme qu'on leur offrit, refusèrent tous de venir. Ils se contentèrent de m'envoyer des ordonnances, quelques médicaments et des conseils sur les moyens de les appliquer. J'aurais voulu aller moi-même me jeter au pied de l'un d'eux ; mais comment abandonner mon mari ? Il pouvait mourir pendant mon absence.

Un jour je faisais prendre un bain à mon malade ; j'avais grand peine ; dans sa folie, il me résistait. J'essayais de l'envelopper d'une couverture pour le garantir du vent sous notre petite cabane couverte d'herbes et soutenue par quatre pieux, lorsqu'une Indien-

ne, une *China*, entra précipitamment en disant que les Indiens allaient arriver, qu'ils n'étaient plus qu'à cinq lieues. Il fallait fuir. J'entraînai mon mari dans le bois, au milieu d'un tourbillon de vent d'une violence extrême. Les habitants des autres cabanes faisaient comme nous. Mais il s'agissait de fuir plus loin. Je proposai une forte somme pour acheter deux chevaux. Je ne parvins à en obtenir qu'un seul. Je plaça mon mari dessus, et je montai en croupe : dans cette position je ne pouvais diriger le cheval ; il s'en allait de côté et d'autre à son caprice. Unzaga s'était senti trop souffrant pour nous accompagner.

Nous entrâmes bientôt dans un sentier si étroit, que les branches des arbres épineux déchirèrent ma robe et la mirent en lambeaux. Presque à chaque pas nous étions exposés à nous blesser ou à tomber. J'étais désolée de ne pas savoir guider le cheval ; on ne m'avait pas habituée à l'équitation. Lorsque dans nos jours heureux mes parents m'emmenaient à notre *quinta*, c'était toujours en voiture.

Quand la nuit vint, je fis descendre mon mari. Je m'assis près de lui, sans pouvoir dormir. Il souffrait cruellement.

Le lendemain, un des fugitifs m'apprit qu'on n'avait plus rien à craindre des Indiens, et nous retournâmes à notre cabane.

J'avais envoyé de nouveau un chaque vers les médecins de la ville. La seule recommandation qu'il me rapporta fut d'avoir soin de baigner le malade plusieurs fois par jour. Je parvins à faire fabriquer une sorte de baignoire en cuir, et heureusement l'eau ne nous manquait pas. Mais tout à coup Ibarra envoya l'ordre de nous faire amener plus loin encore dans le Grand-Chaco ; aussitôt on nous mena de force dans un lieu entièrement privé d'eau. On n'en pouvait trouver qu'à près de quatre lieues de là. Dès ce moment je dus aller souvent moi-même chercher à une si longue distance cette eau qui nous était indispensable. Sur la route j'étais brûlée par le soleil et dévorée par les insectes. La fatigue, les privations, la douleur m'anéantissaient.

Homme cruel, infâme Ibarra ! crois-tu que le ciel n'a pas mesuré nos souffrances !

VI

Souvent, lorsque je priais mon mari de se laisser mettre dans le bain, il entraînait en fureur, me mordait et m'égratignait. Une fois je m'évanouis. Il arrivait aussi à Don José de s'élançer hors du bain, et à la suite de ces accès sa maladie empirait.

Je n'avais d'autres soulagements que mes prières à Dieu et mes pleurs.

Les soldats venaient de temps à autre commander à mon mari des corvées impossibles : c'était un moyen de tirer de moi de l'argent.

J'avais fait remplacer notre misérable cabane par un rancho qui, du moins, nous protégeait un peu contre le vent et la pluie. On me dénonça, et le commandant Fierro écrivit à Ibarra pour l'informer que nous vivions dans le luxe. Peu de jours après arriva un nouvel ordre de nous transporter encore plus loin. Les soldats nous poussèrent donc devant eux et, parvenus à un autre lieu désert, nous laissèrent à l'ombre d'un arbre. Nous y restâmes quinze jours sans aucun abri que le feuillage.

Une femme charitable des environs nous donna un peu de blé et de maïs.

Il me restait de l'argent. J'en dépensai une partie pour faire construire un autre rancho. Il fut très-difficile de trouver des ouvriers parmi la population indolente de cette localité. J'y parvins cependant. Je préparai ensuite une couche aussi commode que possible à mon mari, et, après avoir payé le silence d'un des soldats, je retirai les fers qu'on lui avait mis aux pieds.

Mes parents m'écrivaient lettre sur lettre pour m'exhorter à revenir. Pendant les nuits, la pensée que mes pauvres petites filles pourraient bientôt être orphelines de père et de mère me torturait le cœur. Mais je restai fermement résolue à ne pas délaïsser mon mari.

Un des médecins m'avait écrit que la seule chance de guérir Don José de sa folie était d'employer des vésicatoires. Je les appliquai à Don José ; mais dès qu'il en ressentait les brûlures, il voulait les arracher, et, comme je m'efforçais de m'y opposer, il me battait cruellement. Une fois il me traîna par les cheveux ; sa fureur était telle que je crus que j'allais laisser ma vie entre ses mains.

Unzaga était aussi très-malade ; son corps, couvert d'ulcères, n'était qu'une plaie d'où s'exhalaient les odeurs les plus fétides. Je faisais les pansements qui lui étaient nécessaires. Il était notre compagnon, notre ami. Mon devoir était de lui donner aussi tous mes soins.

Un matin, au lever du soleil, on signala de nouveau l'approche des Indiens. Je pris mon mari entre mes bras : Unzaga, tout faible

qu'il fût, m'aida à le porter, et nous cherchâmes un refuge dans le bois. Don José poussait des cris inarticulés et me frappait : j'étais harassée, blessée, et si désespérée que plusieurs fois je me roulai à terre. Ah ! je dis ici toute la vérité ! j'aurais préféré en ce moment la mort à de si grandes tortures ! Sans le souvenir de ma mère, de mes enfants, sans le sentiment de mes devoirs envers mon mari, je crois que je me serais suicidée !

Pendant notre fuite, les Indiens pillèrent notre rancho et le réduisirent en cendres. Ils tuèrent près de là plusieurs personnes. Je regardai comme un miracle qu'ils ne nous eussent point découverts ; car nous n'étions pas bien éloignés. Ils auraient dû même entendre les cris de Don José, s'ils n'eussent été étourdis par leurs propres clameurs, leur sifflements et les piétinements de leurs chevaux.

Nous n'avions donc plus d'asile. Pendant vingt jours nous restâmes sous un amas de branches. Puis nos gardes nous ordonnèrent de nous remettre en marche et nous chassèrent toujours plus loin vers un endroit où l'on avait à redouter, outre les attaques des Indiens, celles des jaguars. Là, un effroyable *aguacero* vint fondre sur nous et dura six jours. Je défendis Don José de la pluie comme je pus, à l'aide de quelques morceaux de cuir étendus sur des morceaux de bois ; malgré cela il était souvent mouillé et grelottait à faire peine.

VII

Je ne savais, le plus souvent, comment me procurer de la nourriture. Un jour j'allai à une lieue de distance, et j'offris aux habitants d'un petit hameau de leur payer très-cher un cabri : tous refusèrent de me vendre aucun aliment. Je revins les mains vides. Unzaga, de plus en plus souffrant, mêlait ses cris à ceux de Don José.

Je ne recevais plus ni nouvelles ni secours de ma famille : je demandai la permission d'envoyer un chaque à Santiago. Le commandant la refusa. J'appris que, d'après les ordres d'Ibarra, il avait précédemment fait arrêter un de ces messagers qui m'apportait des médicaments, des vivres et de l'argent. Pour surcroît de misère, on m'enleva le fusil de mon mari, dont Unzaga se servait quelquefois pour chasser. Le commandant ne dissimula point qu'on voulait m'obliger à abandonner Don José qui, resté seul, n'aurait pas tardé à mourir de faim. Je fis répondre qu'on ne briserait pas ma volonté et que je saurais mourir près du malheureux proscrit.

Un matin, on plaça mon mari sur une litière, et l'on continua de marcher dans la forêt. Je le suivis à pied ainsi qu'Unzaga. Les soldats nous insultaient. Ils donnaient méchamment à la litière des secousses qui arrachaient à chaque pas des gémissements au malade. Il y eut un moment où, transportée d'indignation, je voulus modérer leur mouvement et j'étendis la main vers l'un des brancards : un soldat me donna sur la joue un coup de poing qui me jeta à terre.

Enfin on s'arrêta. Notre misère était encore plus grande qu'auparavant. L'argent ne pouvait plus servir à rien dans ces lieux sauvages. Ma santé s'était de plus en plus affaiblie. J'avais froid pendant la nuit : Don José, qui ne me connaissait plus, ne voulait pas me supporter, même au pied de sa couche.

Sa folie était affreuse : pendant toute une année il ne prononça pas une seule fois mon nom. A peine sortait-il de sa bouche une parole intelligible, et quand je ne répondais pas, il s'élançait sur moi... Je ne comprends pas qu'il ne m'ait pas tué !

Il fallait cependant trouver de quoi vivre. Je reconnus que je serais encore en état de nourrir un nouveau-né avec le lait que la nature avait destiné à ma petite Lucinde : j'allai aux hameaux voisins, et je découvris une *China* qui, étant malade, ne pouvait allaiter son enfant ; elle voulut bien me laisser donner le sein à son enfant, et j'obtins chaque fois, en échange de ce service, une tasse de bouillon pour mon pauvre mari. Je devorais mes larmes en regardant cette petite créature indienne qui buvait avidement ; je refoulais avec force mes préjugés, mais je ne pouvais m'empêcher de comparer ce misérable état où j'étais réduite avec ma vie de bonheur et de luxe d'autrefois. L'Indienne était dure pour moi et me traitait comme une servante ; je me fis humble. Un jour, un *Chino* étant entré tandis que je nourrissais l'enfant, me proposa de lui tailler une jaquette pour son usage. Jamais je n'avais taillé aucun vêtement d'homme ; cependant j'eus le bonheur de réussir, et l'Indien satisfait me donna quelques morceaux de *charque*. D'autres *Chinos* vinrent le lendemain m'apporter des étoffes et me faire des commandes de vêtements. Je laissai alors le nourrisson parce que la mère était méchante, et je me mis à coudre malgré de vives douleurs de poitrine. Grâce à ce travail, le maïs ne nous manqua pas, mais l'eau était saumâtre, terreuse, nauséabonde ; quand j'avais

bien soif, je la faisais passer à travers une toile et je me bouchais les narines.

Pour ajouter aux petits profits que me procurait mon métier de tailleuse, j'imaginai de teindre de diverses couleurs, à l'aide de certaines herbes, une vieille chemise de Don José et de fabriquer des fleurs. Je me servais d'une palme pour support en guise de fil de laiton. Mes fleurs n'avaient qu'un pétale. Mais ces imitations grossières paraissaient des merveilles aux habitants de ces pays sauvages, et ils me payaient ma peine avec des provisions de blé. Encouragée, je fis de petits reliquaires (des cœurs, comme disent les Indiens) et je mis à l'intérieur de petits objets auxquels ils attribuent la vertu de chasser le mauvais air qui s'élève des marécages.

Tout mon art ne réussit pas cependant à obtenir des Chinos leur secours pour la construction d'un rancho bien nécessaire à mes deux malades. J'essayai d'en construire un moi-même. J'avais remarqué à une assez longue distance deux petits arbres qui s'étaient joints et s'embrassaient étroitement ; en les élaguant un peu et en couvrant les branches supérieures, ils pouvaient du moins défendre le lit de mon mari contre le soleil et la rosée. Je me mis à l'œuvre. En deux jours, je coupai une grande quantité de l'herbe *titora* et j'en couvris les rameaux. Je filai ensuite la laine d'une petite peau d'agneau et j'en fabriquaï une natte entremêlée de minces baguettes et de longues herbes. De cette manière je réussis à faire une toiture assez impénétrable. Je n'eus pas la force ou le talent de construire les parois ; mais enfin nous nous installâmes sous cet abri ; nous y étions mieux.

Les jaguars erraient souvent aux environs de notre cabane. Il y en avait un surtout qu'on disait très-avide de chair humaine ; on racontait l'histoire de plusieurs personnes qu'il avait dévorées. Une nuit, accablée de fatigue, je m'étais endormie sur l'herbe à une centaine de pas de notre misérable réduit. Le tigre passa près de moi ; on l'avait vu s'arrêter, puis se retirer ; ses traces étaient marquées sur la terre. Je frémis et remerciai Dieu qui m'avait préservée.

Le même jour, à trois lieues de là, ce tigre se jeta sur une femme qui dormait près de son mari et de sa petite fille. Il dévora l'enfant et fit des morsures dangereuses au père, qui, réveillé en sursaut, s'était saisi de sa lance. Ce fut la pauvre femme elle-même qui, fuyant et presque folle de terreur, nous raconta en passant cette scène de carnage.

VIII

Quelle fin pouvais-je prévoir à nos tourments ? Je n'espérais plus sauver mon mari. Si du moins, pensais-je, la raison lui revenait avant de mourir, il saurait combien je l'ai aimé et ses dernières paroles me consoleraient de toutes mes souffrances.

De grandes sécheresses survinrent ; il n'était plus possible de trouver une goutte d'eau : nous humections nos lèvres avec de l'herbe pour tromper notre soif : quelquefois j'allais chercher au loin des endroits bas et ordinairement humides, et je m'y roulais sur la terre pour ressentir un peu de fraîcheur.

Mes yeux étaient épuisés de larmes ; ma vue se troublait.

Une dysenterie horrible mit le comble aux maux de mon mari et à mes épreuves...

Un jour où je traînais derrière moi une charge de bois à l'aide d'un laço, une branche me frappa violemment à la poitrine : je perdis connaissance et je restai longtemps étendue sans mouvement. Quand je me relevai, il faisait nuit, et j'eus beaucoup de peine à me traîner jusqu'à notre abri.

La peau me tombait des jambes, du visage et des épaules. Je n'avais plus d'autres vêtements que ceux qui me couvraient depuis quatre mois, et j'ai honte de le dire, faute de savon, je ne les avais pas lavés. J'étais révoltée de cette malpropreté.

Un matin, dans le bois, me croyant bien seule, je voulus ôter mon linge pour le laver, en m'enveloppant de la couverture de Don José. J'étais déjà presque entièrement déshabillée lorsque, par hasard, *Unzaga* apparut, sans bruit, tout à coup. Sa vue me fit une telle impression et j'éprouvai une si grande honte, que je me mis à pleurer amèrement.

On ne parlait plus de nous changer d'exil. Je me dis qu'il fallait songer à l'avenir. Je défrichai un petit espace de terre, et je travaillai pendant plusieurs jours à y faire des semailles. Je me plaisais à penser que je pouvais faire venir du maïs, des *zapallos* et des *caroubes*. Mais les soldats vinrent et bouleversèrent le sol, dispersant ou arrachant tout ce que j'avais semé ou planté. Ils prétendirent qu'ils agissaient ainsi par l'ordre d'Ibarra.

Ce n'était point d'ailleurs notre dernière étape dans le désert. On nous transporta bientôt à un endroit où deux chemins se rencontrent et qu'on nomme l'*Encrucijada*. Il ne se trouvait près de

là qu'un bois, trop petit pour nous servir de refuge contre les Indiens. Le sol était plus stérile, l'eau introuvable, et les rares habitants du voisinage étaient inaccessibles à toute pitié.

Un jour où j'allai chercher au loin de l'eau dans ma cruche, je fus attaquée par un chien ; il m'avait déjà mordu et il déchirait mon vêtement, lorsqu'un Chino vint à mon secours. Je poursuivis ma route, et à mon grand effroi, je rencontrai bientôt un homme étrange, une sorte de monstre. C'était un sang mêlé, fils d'un sauvage du Chaco et d'une blanche. Sa figure était prodigieusement énorme en hauteur et en largeur ; son nez était si épaté, qu'il touchait presque de chaque côté à ses oreilles ; ses lèvres ressemblaient à deux bourrelets ; à peine voyait-on ses yeux, qui rappelaient ceux du sanglier. Ses mains, ses pieds, ses mollets étaient d'une grosseur effroyable. Je m'arrêtai stupéfaite, glacée ; je ne savais en présence de quelle créature je me trouvais. Je recueillis cependant mes forces pour lui demander comment je pourrais me procurer un peu d'eau. Il parlait : il me répondit rudement que je n'avais qu'à aller à *los Banados*, à quatre lieues de là, puisqu'il y allait bien lui-même, et il s'éloigna en murmurant.

Un instant après, je fis une rencontre plus heureuse. Une femme, à l'aspect de mes vêtements en lambeaux, de ma pâleur et de l'épuisement de mes forces, sauta de son cheval, m'embrassa et me demanda où j'allais. Elle était à la recherche de chevaux qu'on lui avait volés. Quand elle m'eut écoutée, elle m'aida à monter en croupe, me conduisit à un endroit où elle me fit donner de l'eau, deux petits fromages, un peu de farine, et me ramena non loin de ma retraite, mais en me priant de ne rien dire de ce qu'elle avait fait pour moi, tant le seul nom d'Ibarra inspirait de terreur !

Un orage nous surprit un jour dans un bouquet de bois épais où j'avais transporté mon mari. L'obscurité devint profonde ; le tonnerre éclatait tout autour de nous. Le soir vint, et la pluie ne cessa point de tomber. Je n'avais aucun moyen de faire du feu. A notre gîte ordinaire, j'avais de petites bougies que je fabriquais moi-même : je roulais des chiffons sur de petits bâtons et je les enduisais de la cire du miel que je découvrais de loin en loin dans le désert ; mais cette fois, il fallut passer la nuit au milieu de l'inondation, dans les ténèbres et la terreur. Vers l'aube, une calandre, cachée sous le feuillage même de l'arbre qui nous couvrait, se mit à chanter : *Unzaga* me dit que c'était un petit oiseau qui ressemblait à l'alouette : son chant était si doux, si mélodieux, mêlé de cadences si riches et si variées, que je l'écoutais tout émue avec enchantement et comme soulagée : en ce moment il me semble l'entendre encore.

De jour en jour, la difficulté de satisfaire notre faim et notre soif augmentait. Au mois d'octobre, nous n'eûmes plus d'autre ressource que des épis de froment verts. Je les faisais rôtir ; puis je les pilais et les mêlais à une eau saumâtre ; cette nourriture nous causait d'horribles souffrances d'entrailles ; il fallut y renoncer.

J'appris que mon frère, informé de toutes mes souffrances, avait voulu venir vers nous : au moment où il se préparait à partir, Ibarra lui avait fait défendre avec menaces de donner suite à son projet.

J'avais oublié de dire qu'au temps où nous avions encore quelques provisions et un rancho, la femme d'*Unzaga*, *Dona Rafaela Carol*, avait passé onze jours avec nous ; mais, ne pouvant endurer plus longtemps nos souffrances, elle était repartie en maudissant le jour où elle avait mis le pied dans le désert.

Je ne puis m'étonner assez de ne pas avoir été victime de la férocité des Indiens. Un matin, je trouvai sur la lisière du bois une de leurs flèches, à peine longue d'une demi-toise, et terminée par trois pointes aiguës faites d'un bois très-dur. Je la pris et me sauvai toute tremblante sous notre toit. Quelques instants après, il me fallut sortir pour aller chercher de l'eau, et, à moins de cinq cents pas, je me heurtai, glacée d'horreur ! contre une tête sanglante, celle d'un homme du voisinage que nous connaissions ; à quelques pas gisait le cadavre de sa petite fille percée de coups de lance.

Les soldats qui veillaient sur nous à distance, quoique bien armés, ne redoutaient pas moins que nous ces sauvages. Un soir le sergent vint me demander si je savais où étaient les Indiens. Il me raconta qu'ils avaient surpris une dame d'un bourg situé à quelque distance, l'avaient dépouillée de ses vêtements malgré ses cris, et enlevée. Je lui dis que si jamais il me voyait exposée au même péril, je le suppliais en grâce de m'envoyer une balle de son fusil, bien persuadée que la nouvelle de ma mort affligerait encore moins ma famille que celle de mon enlèvement. — « Certainement non, répondit cet homme avec un affreux regard ; je n'aurais garde de faire ce que vous demandez : au contraire, si je le pouvais ou si j'osais, je vous garrouterais bien, et j'irais vous vendre à quelque riche habitant de Montevideo. » —

Depuis ce jour, je ne pouvais plus voir ce misérable sans effroi. Je me cachais dès que je l'apercevais, comme aux moindres bruits lorsque je croyais entendre les Indiens. Dans une de ces heures d'angoisses, exténuée et mourant de faim, la pensée me vint de prier ma famille d'envoyer quelqu'un pour me sauver et me ramener près d'elle : Ibarra ne s'y serait point opposé ; mais presque aussitôt je repoussai cette tentation comme une lâcheté criminelle, je m'indignai contre moi-même, je me prosternai, je priai Dieu de me pardonner et je m'appliquai avec plus d'ardeur à donner des soins à mon mari, à le soulager, à chercher les moyens de prolonger son existence. Hélas ! je ne pouvais me faire d'illusions. Il était visible que sa fin ne devait pas être très-éloignée.

IX

Que dirai-je de plus ? La plainte des malheureux est monotone. Don José devint plus malade encore. Chaque jour il était pris d'attaques nerveuses et s'évanouissait souvent.

Le 11 du mois de février, vers les deux heures de l'après-midi, il tomba dans des convulsions terribles. J'étais seule, loin de tout secours. Unzaga venait de recevoir du sergent un ordre qui l'avait contraint à s'absenter. Que faire ? que devenir ? Je serrai mon mari dans mes bras, je le penchai sur mon sein, je le soulevai, j'essayai de comprimer ses soubresauts violents ; mais j'étais impuissante à le calmer ; alors, désespérée, je m'éloignai, je marchais à grands pas, je poussais de grands cris dans cette solitude, je revenais, je l'embrassais, je le regardais avec terreur, je me détournais de nouveau, cherchant une sorte de soulagement dans l'excès même de mes clameurs ! Je sentais bien que mon mari allait mourir ; je me mis à genoux près de lui et je priai Dieu avec ferveur ; je posai encore sa tête sur mon sein ; mais, épuisée par cette lutte effroyable, je me sentis peu à peu m'affaiblir, mes yeux ne distinguaient plus rien, je frissonnai et je perdis connaissance.

J'ignore combien de temps je restai inanimée, entre la vie et la mort ; lorsque je sortis de cette léthargie, le corps de Don José, à moitié couché sur moi, était déjà glacé. Que n'avais-je expiré en même temps que lui !

Je me souviens qu'en ce moment suprême je ne versai pas une larme ; j'étais immobile de stupeur.

Mille pensées traversaient à la fois mon esprit, et toute ma vie passée me revint à la mémoire comme dans un tableau. Était-ce bien moi qui étais là, en haillons, dans ce désert, devant le cadavre de mon mari ! J'avais dix-neuf ans. Une année auparavant j'étais heureuse, entourée d'affections, de bien-être ; tout souriait à mes espérances !

Unzaga revint : il baissa la tête tristement en voyant le pauvre mort, et essaya de balbutier quelques paroles d'encouragement. Presque aussitôt un soldat vint le chercher encore, et l'entraîna sans lui laisser le temps de me donner un conseil.

Je passai la nuit seule, près du corps de mon bien-aimé Don José. Des bruits que je n'entendais pas ordinairement, des cris d'oiseaux nocturnes, le cacuy, le quilipé, des miaulements de jaguars se mêlaient aux gémissements du vent. Il y eut un moment où je crus distinguer des rumeurs confuses, des voix humaines, rauques, sauvages ; je ne doutai pas que ce ne fussent celles des Indiens. Je me sauvai dans le bois, courant tout au travers, en dehors des sentiers, tremblante et pleine d'effroi, sans oser m'arrêter ni écouter. Avançant toujours, j'arrivai haletante à une éclaircie (ce que nous nommons un pajal) ; au delà il n'y avait plus qu'un fourré impénétrable de ronces et d'épines. Je me jetai à terre, épuisée ; il y avait bien longtemps que je n'avais rien mangé : la soif me brûlait ; mais j'étais sans force pour me relever et chercher.

Je demeurai là, étendue sur le sol, incapable de mouvement et de pensée, le reste de la nuit, le jour suivant et l'autre nuit encore.

Le bruit s'était répandu que les Indiens m'avaient enlevée. Seul, un homme du voisinage dont j'avais pansé le bras (c'était le malheureux qui avait combattu contre un jaguar) s'était mis à me chercher. Ayant par hasard reconnu l'empreinte de mes pieds sur une fourmillière, il suivit mes traces, et après les avoir souvent perdues et retrouvées, il arriva jusqu'à moi. J'étais sans voix et à peu près inanimée. Il me souleva, me coucha sur son dos, et me porta près du corps de Don José.

Dès que j'eus repris un peu de force, je priai ce brave homme de me procurer des chevaux et une voiture, afin qu'il me fût possible de conduire les restes de mon mari jusqu'à la cure de Matara. Il partit, mais il ne revint que deux jours après : il avait été obligé de faire vingt lieues pour trouver deux chevaux.

On devine ce que j'eus à endurer d'angoisses de toutes sortes pendant son absence ; je renonce à les décrire. J'avais peur de rester avec mon pauvre mort après l'heure des prières ; je m'éloignais, puis je revenais dans la crainte qu'il ne devint la proie des bêtes féroces.

Quand le moment fut venu de placer le corps sur le char, on me dit que cela n'était pas possible. Les membres se séparaient ; les chairs tombaient par lambeaux. Il fallut me résigner. Je donnai la sépulture à mon mari près du lieu même où il avait expiré. Deux hommes le descendirent dans une fosse. Je priai Unzaga, qu'on avait enfin laissé revenir près de moi, de mettre un signe à cette place pour que plus tard il me fût, du moins, permis de recueillir les tristes restes de mon bien-aimé et de les transporter en terre bénie.

Unzaga se lamentait : " Que vais-je devenir ? " s'écriait-il. Qui voudra maintenant soigner mes plaies ? Je mourrai seul, ici, sans secours ! Adieu, senora ; adieu, vous qui étiez ici notre soutien et notre consolation ! "

Pauvre homme ! sa plainte me déchirait l'âme. Mais que pouvais-je faire ?

Je me hâtai d'aller à Matara et je priai aussitôt le curé de célébrer un service.

Le commandant eut le courage de me faire demander le *grilhets* (les fers qu'on avait mis aux pieds de mon mari) Je n'avais plus de patience. Je lui fis répondre qu'il n'avait qu'à envoyer ses soldats le chercher au désert.

Notre chariot n'avancait que lentement. Je passai quatre nuits en route sans pouvoir dormir. Lorsque j'arrivai devant notre maison de Santiago, une de mes sœurs, Eulogia, dit en me voyant : " Agostina revient : Libarona est mort ! "

Et moi je criai : " Mes enfants ! mes enfants ! "

Ma mère et ma sœur Isabelle accoururent et mirent dans mes bras Elisa et Lucinde ! Chers enfants ! avec quels transports je les embrassai ! J'étais saisie de leur ressemblance avec leur père ! ..

Le docteur Monge se trouvait dans la maison ; mes yeux étaient injectés de sang ; il ordonna qu'on me fit cracher sans délai. Ma famille vit alors de combien de plaies mon corps amaigri était couvert. Je ne m'étais pas déchaussée depuis un an, afin d'être toujours prête, pendant les nuits, à soigner mon mari ou à fuir les Indiens. Je restai longtemps malade. Il m'arriva plusieurs fois de m'élançant, la nuit, hors de ma couche, en jetant des cris de terreur : j'étais en proie aux rêves les plus horribles : je croyais entendre les Indiens ou les jaguars !

Dès que je fus rétablie, nous abandonnâmes tout ce que nous possédions à Santiago, et nous retournâmes au Tucuman.

Peu de temps après, j'eus la douleur d'apprendre la déplorable fin d'Unzaga. Réduit à se nourrir de racines, il avait voulu fuir ; mais s'étant égaré, il avait cédé au découragement et s'était arrêté à la malheureuse pensée d'aller se jeter aux pieds d'Ibarra. Le monstre, en voyant ce corps à peine vêtu de haillons et couvert d'ulcères, avait froidement appelé quatre soldats et leur avait ordonné de tuer à coups de lance notre pauvre compagnon d'infortunes.

Après douze années d'inutiles supplications, j'ai enfin obtenu la permission de faire transporter les restes de mon mari à Salta, et je lui ai élevé un tombeau.

Depuis la mort d'Ibarra (1), son honorable neveu, le noble général D. Antonio Taboada, pendant une de ses expéditions dans le désert, a voulu voir l'endroit où Don José avait rendu le dernier soupir, et il y a fait construire et dresser par les soldats mêmes qui avaient été les instruments de nos tortures, une grande croix de bois portant sur ses bras cette inscription :

HOMMAGE DE L'AMITIE A UN MARTYR DE LA TYRANNIE.

Extrait de l'espagnol par M. FERDINAND DENIS.

(Le Tour du Monde.)

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XXV.

(Suite.)

M. Aubert de Lachenaye, dans un mémoire publié bien des années après la mort de Champlain, fait de lui, d'après les rapports

(1) Ibarra est mort en 1547.

de ceux qui avaient connu ce grand homme, un magnifique éloge.

On ne croit pas qu'il reste de portrait authentique de Champlain : les gravures qu'on a publiées semblent peu correspondre avec les portraits écrits qu'on a. Champlain était un homme robuste, au teint coloré et portant dans tout son extérieur les signes de la force et de la santé ; or les portraits peints qu'on a de lui semblent ne correspondre qu'à demi à cette description.

Champlain n'a point laissé de famille et ses héritiers les plus directs étaient des cousins. Sa famille s'éteignit avec lui et les deux familles qui sont connues dans le pays sous le nom de Champlain n'ont aucune relation de parenté avec lui. Les seigneurs du fief Champlain, près les Trois-Rivières, étaient des Latouche qui prirent le nom de leur seigneurie. La famille des Volant de Champlain ou plutôt de Champlain, qui habite les paroisses du bas du Fleuve, est aussi étrangère au fondateur de la colonie de la Nouvelle-France.

Les biens que Champlain avait laissés en France, il les avait donnés à Madame de Champlain par son contrat de mariage : ceux qu'il possédait en Canada et les parts qu'il avait dans les sociétés de traite, il les légua à la colonie pour des objets de bienfaisance et de charité. La cupidité des survivants ne respecta cependant pas les volontés de l'illustre mort. Un cousin de Champlain disputa en France la succession à Madame de Champlain, qui, pour avoir la paix, abandonna ses droits ; les mêmes parents firent un procès à propos des legs canadiens ; mais ce procès fut décidé en faveur de la colonie et contre les prétentions de ceux qui voulaient profiter, au détriment des pauvres et des sauvages, de biens qu'ils n'avaient point amassés.

Après la mort de M. de Champlain, le P. Lejeune communiqua aux fonctionnaires de la colonie des lettres qui nommaient le Sieur Marc Antoine Bras-de-Fer de Chateaufort, lieutenant-général de la colonie. Le nom de ce gouverneur, dont il est fait mention dans l'ouvrage de Ducreux, dans les relations des Jésuites, dans un acte de foi et hommage prêté par le Sieur Giffard, acte qui a été retrouvé par M. Faribault, dans deux autres actes publics trouvés au Greffe de Québec par M. Fisette, jeune, le nom de ce gouverneur de la Nouvelle-France avait échappé à quelques anciens historiens ; mais il a été ressuscité par M. Faribault et restitué à la liste des gouverneurs par M. le Commandeur Jacques Viger.

M. de Chateaufort étant aux Trois-Rivières en 1637, tomba malade et on voit dans les "Relations" que ce fut le Père Lejeune qui lui administra la sainte-communion. Ce personnage gouverna la colonie pendant le court espace de temps qui s'écoula entre la mort de Champlain et l'arrivée de M. de Montmagny. Il était encore aux Trois-Rivières en 1638.

Ce fut le 11 juin 1636 qu'arriva M. de Montmagny à Québec. Avait-on eu le temps et les moyens de faire parvenir en France la nouvelle de la mort de M. de Champlain arrivée dans le mois de Décembre précédent, ou M. de Montmagny avait-il été nommé dans l'attente de la mort de Champlain : on n'en sait rien.

M. de Montmagny se montra digne de succéder à Champlain. C'était un homme distingué, chevalier de l'Ordre de Malte, plein de courage, de persévérance, de dévouement et d'abnégation ; il était avec cela un excellent chrétien et par conséquent un bon français. On le voit plus tard résister, malgré la faiblesse numérique de ses troupes, aux terribles Iroquois.

M. de Montmagny fut reçu avec joie par les habitants de Québec : on alla le recevoir en grande pompe au port et dans le trajet qui conduisait à l'église on se dirigea tout d'abord pour remercier Dieu par le chant du *Te Deum*. M. de Montmagny rencontra une croix qui paraît avoir été placée au sommet de la côte actuelle de la Basse-Ville ; à cette vue le pieux gouverneur se prosterna et fit sa prière, rendant ainsi, comme premier acte public, hommage au signe vénéré de la rédemption. Cet incident fit une profonde sensation sur les colons et sur les sauvages présents dans ce concours.

M. de Montmagny amenait avec lui plusieurs pères jésuites. Bientôt il se rendit à Trois-Rivières pour y rencontrer les Hurons qu'on attendait. Bientôt ils arrivèrent et avec eux le Père Daniel qui alla jusqu'à Québec pour y conduire trois petits sauvages, les seuls qu'il avait pu obtenir qu'on envoyât au collège.

Le Père Lejeune peint le costume du pauvre père Daniel qui arrivait l'aviron à la main pour en avoir usé pendant tout le voyage. Ce pauvre missionnaire était pieds nus et n'avait pour tout vêtement que sa vieille soutane et les lambeaux d'une dernière chemise. Les pères et M. de Montmagny firent leur possible auprès des Hurons pour les engager à envoyer leurs enfants au collège de Québec.

M. de Montmagny traça de suite le plan de la ville et du fort de pierre qu'il voulait construire au lieu et place du vieux fort de bois qui tombait en ruines. Sur ce plan étaient marquées les rues

de la Grande Allée, de la Fabrique et autres. Il semble qu'une partie de la rue Saint Louis actuelle n'occupe pas tout à fait l'emplacement primitivement fixé ; elle semble dans l'origine avoir abouti directement au milieu du Rond-Point de la Place d'Armes et n'avoir été changée de local plus tard que lorsque les Récollets construisirent leur église.

Quelques navires qui suivaient celui de M. de Montmagny amenèrent dans le pays deux familles nobles, de vieille noblesse normande, puisque l'origine en remontait au XI^{ème} ou XII^{ème} siècle. Ces deux familles étaient celles des Repentigny et des La Poterie. Les Repentigny ont joué un grand rôle dans nos guerres, leur nom était LeGardeur et on distingue dans nos annales : les LeGardeur de Repentigny, les LeGardeur de Tilly et les LeGardeur de Saint Pierre ; ils guerroyaient aussi à Saint Domingue et en Louisiane et laissèrent le pays, semble-t-il, en 1759 ; cette famille existe encore aujourd'hui en France.

La famille LeNeuf eut trois branches en Canada ; les LeNeuf de la Poterie et les LeNeuf du Hérisson et les LeNeuf de la Vallière ; ils ont aussi quitté le pays, à la suite de la conquête, paraît-il.

La plupart des grandes familles du Canada ont servi dans les îles et à la Louisiane ; car le Canada passait pour fournir des hommes fortement constitués et capables par le courage et la vigueur de servir sous tous les climats.

Le Père Lejeune remarque qu'il se fit à cette époque un changement considérable : la population augmentait rapidement et le bon Père parle avec joie de l'aspect nouveau de Québec où le tambour, le canon et la mousquetterie se faisaient sans cesse entendre comme dans une place forte. La diane qui battait tous les matins semblait mettre tout le monde en bonne humeur et pour renouveler la face extérieure de la petite ville, les habitants se mirent à rebâtir leurs maisons dans des proportions plus considérables et dans un genre plus recherché.

Chez les Hurons, tout n'était pas si bien : ce peuple semblait concevoir de mauvaises dispositions contre les missionnaires. Les Iroquois et les Hurons bien qu'en paix se faisaient la *petite guerre* qui se cachait sous le motif de vengeances particulières et personnelles ; mais en 1636 les Iroquois levèrent le masque et ce fut le signal d'une guerre d'extermination qui eut bientôt été fatale aux Hurons s'il ne s'était rencontré chez eux plusieurs français bien armés et déterminés à les aider contre leurs trop nombreux adversaires. Ces français avaient engagé les Hurons à se construire quelques petits forts et bien leur en prit ; car ainsi ils purent résister à l'invasion de 1636 et forcer les Iroquois à se retirer.

En 1637, les Iroquois avaient envoyé 500 guerriers qui s'embarquèrent à l'embouchure de la Rivière Richelieu et dans les îles du lac St. Pierre, pour y guetter le passage des Hurons venant à Québec pour la traite. Heureusement que la nouvelle de cette formidable embuscade arriva à temps à Québec, et M. de Montmagny envoya des français qui réussirent à refouler les Iroquois dans l'intérieur de leur pays.

XXIV.

Pendant que la Nouvelle France progressait, mais lentement, la Nouvelle Angleterre se peuplait rapidement et un auteur dit que dans une période de dix années, probablement de 1627 à 1637, il arriva à peu près 20,000 immigrants, venant d'Angleterre. Ces colons venaient en Amérique dans l'intention d'améliorer leur sort matériel, dans l'intention de fuir les persécutions de l'Eglise établie d'Angleterre.

Les Français n'avaient pas les mêmes raisons d'émigrer : le peuple était moins souffrant en France qu'en Angleterre, la tolérance véritable, depuis la fin des guerres de religion, y était pratiquée ; puis le français est attaché au sol de sa patrie et ne le laisse pas volontiers. La plupart des colons canadiens y venaient, soit par amour des aventures, soit pour seconder la conversion des sauvages au catholicisme, soit enfin pour venir vivre loin du brouhaha de la civilisation : on conçoit dès lors qu'ils ne devaient pas être excessivement nombreux.

Cependant la colonie se peuplait petit à petit et on y amenait en assez grand nombre les choses nécessaires à la culture, entre autres choses des bestiaux et parmi ceux-ci des ânes ; mais on a toujours observé que les ânes ne réussissent pas bien ici.

Vers 1634 on commença à construire des navires dans la Nouvelle-Angleterre et en 1639 on y apporta une presse avec laquelle l'on imprima des psaumes et des livres de piété.

Le nombre des émigrés anglais augmentait et en 1638 Charles Ier rendit un édit qui empêcha plusieurs navires montés par des émigrants de partir, crainte de dépopulation ; chose curieuse à constater, parmi les émigrés ainsi retenus forcément en Angleterre étaient Cromwell et Hampden, tous deux alors assez obscurs bourgeois.

Le gouvernement des colonies anglaises de la Nouvelle Angleterre était en partie entre les mains des ministres protestants qui se conformaient, dans leurs lois et édits, autant que possible aux dispositions de la loi mosaïque. Le Père Druillètes parle avec estime d'un de ces ministres qu'il rencontra à Boston et qui paraît avoir été un brave homme et un homme instruit, il se nommait M. Cotton.

Tout ministre ou laïc qui était convaincu ou même quelquefois soupçonné fortement de n'être pas de l'opinion religieuse de la majorité était ou maltraité ou chassé de l'établissement. C'est ainsi qu'en 1634 Rodger Williams, ministre à Salem, fut obligé de partir et alla d'abord dans la colonie de Plymouth, puis chez les sauvages où il fonda *Providence*, et jeta les bases de l'état du Rhode Island. Rodger Williams chassa lui-même à son tour Samuel Gorton pour cause d'hétérodoxie.

Les colons anglais eurent à soutenir en 1638 et 39 une guerre assez sérieuse, mais dans laquelle ils triomphèrent, avec les sauvages *Pequods*, commandés par le chef *Sassacus* : ces sauvages étaient peut-être les mêmes que ceux que les français nommaient *Sokoliois*.

Une femme, Anna Hutchinson, qui paraît avoir fondé une secte connue sous le nom de *familistique*, fut encore vers cette époque chassée de Boston : elle alla donc d'abord dans le Rhode Island, puis chez les Hollandais dans l'état actuel de New-York, où sa famille fut cependant presque toute massacrée par les sauvages.

Les annales américaines de 1638 sont pleines des récits effrayants d'un tremblement de terre qui fut senti dans la Nouvelle-Angleterre pendant 20 jours à dater du 1er juin. Les maisons étaient ébranlées par les secousses qu'annonçait un bruit semblable à celui du tonnerre lointain ou au bruit du roulement des carrosses sur les pavés de Londres.

Les annales du Canada nous signalent aussi le même tremblement de terre senti à Québec le 11 juin ; mais qui, bien que très-fort, ne paraît pas avoir été comparable à celui de la Nouvelle-Angleterre en intensité, ni en fréquence.

On est surpris de voir la fréquence des voyages qui se faisaient entre Québec et le pays des Hurons, malgré les difficultés de l'éloignement et des moyens de transport. Chaque année il venait plusieurs fois des canots et non pas des canots isolés, mais des flotilles de 20, de 25 et même de 100 canots. C'est par le moyen de ces caravanes que les Missionnaires donnaient et recevaient des nouvelles et qu'ils se procuraient les choses nécessaires surtout pour la célébration des sacrements. Les Pères furent cependant quelquefois obligés de se servir pour les hommes de blé qu'ils avaient semé et pour le saint sacrifice de vin confectionné avec la vigne du pays.

En 1637, on établit une nouvelle mission chez les Hurons au village d'*Ossossané* qu'on appelait La Rochelle.

Il est curieux d'étudier les faits étonnants que racontent tous les voyageurs et qui ont trait au pouvoir surnaturel de jongleurs. Voici un de ces faits constatés chez les Hurons par le Père Pijard qui en fut témoin oculaire pendant qu'il faisait bâtir la chapelle d'*Ossossané*.—Un malade soumis à la médecine des sueries et des jongleries continuait à devenir de plus en plus mal et les jongleurs résolurent alors de faire ce qu'ils appelaient brûler le malade. Un brasier fut allumé et le malade couché dans la cabane des sortilèges. Les jongleurs prirent alors des charbons ardents dans leurs dents et les portèrent ainsi sur le malade ; comme cela ne paraissait pas réussir, les jongleurs firent rougir des cailloux de la grosseur d'un œuf de poule et, les prenant ainsi rouges à belles dents, allaient les déposer sur le patient : ni le patient ni les jongleurs n'en ressentirent la moindre atteinte, bien que le Père ait constaté que les cailloux étaient bien véritablement rouges. Dans toutes ces pratiques des jongleurs, il y avait bien du charlatanisme ; mais il est certain qu'il se passait des choses qu'il est impossible d'expliquer naturellement.

Aux Hurons, les Pères étaient sans cesse menacés, et le P. Brebeuf s'attendait tellement à être tôt ou tard massacré qu'il avait pris toutes ses précautions pour que les vases sacrés ne fussent pas profanés. La cause de cet esprit d'hostilité et de toutes ces menaces était l'apparition de la maladie de la Petite Vérole qui ravageait les villages sauvages. Il n'y avait pas jusqu'à une girouette placée sur la cabane des pères qui ne fût pour eux suspecte de répandre l'épidémie aux quatre vents. Les chefs avertissaient les Pères, et le Père Brebeuf qui assistait aux conseils des sauvages voyait assez clairement dans quel éminent danger ils se trouvaient. C'était une coutume constante chez les sauvages de donner le repas de la mort ; c'est-à-dire que celui qui s'attendait à mourir invitait un plus ou moins grand nombre de convives pour fêter sa mort. Le

Père Brebeuf donna son repas à la veille d'un Grand Conseil dans lequel les pères au nombre de 7 à 8 pensaient bien être condamnés à la mort. Cependant il n'y eut pas de décision de prise dans ce Conseil.

Au sortir de la Salle du Conseil, (c'était le soir, car les sauvages disent que la nuit porte conseil) un sauvage abattit sa hache sur la tête d'un autre sauvage qui était immédiatement voisin du Père Brebeuf et lui fendit la tête. Le Père crut qu'il ne devait la vie qu'à une méprise qui avait causé la mort du malheureux sauvage et il demanda au meurtrier si le coup lui était destiné :—“ Non, dit le sauvage, tu n'es pas sorcier toi, mais lui c'est un sorcier.”—C'est ainsi qu'on traitait chez les sauvages ceux qu'on soupçonnait adonnés à la pratique des maléfices et des sortilèges.

On fut bien inquiet à Québec pendant l'hiver de 1638 et au printemps on expédia un canot monté par de jeunes hurons du séminaire pour aller chercher des nouvelles des Pères. Tout était dans le même état, les menaces continuaient ; mais on ne s'était pas encore porté à des voies de fait.

(A continuer.)

EDUCATION.

Conseils aux Instituteurs.

(Suite.)

X

INFLUENCE DE L'INSTITUTEUR.—USAGE QU'IL EN DOIT FAIRE.

En général, les hommes dont vous élèverez les enfants et avec qui vous êtes destiné à vivre appartiennent aux classes laborieuses de la société. Vous serez considéré par eux tous à peu près comme étant à leur niveau : car ce que plusieurs d'entre eux peuvent avoir au-dessus de vous par la richesse, vous le regagnez par la supériorité de vos connaissances ; et ce que vous pouvez avoir au-dessus des autres, à quelque titre que ce soit, se compense nécessairement par la dépendance où vous placent vos fonctions. Mêlé à presque toutes les affaires religieuses et civiles comme secrétaire du maire et acolyte du pasteur, vous serez pour les habitants de votre commune un lien qui les unira à ces trois grands pouvoirs, l'Etat, l'Eglise, la science.

Cette position vous assurera auprès d'eux un crédit considérable ; et, si vous savez à la fois élever votre caractère à la hauteur de vos devoirs et le plier aux exigences de votre position, il vous sera facile d'obtenir leur bienveillance en même temps que leur estime ; ils vous accorderont, presque sans y songer, une confiance que souvent ils refusent à l'homme que sa position sociale ou sa haute instruction place au-dessus d'eux. Avec lui, ils se tiennent sur la réserve ; il leur semble même trop souvent que ses intérêts, s'ils ne sont pas hostiles aux leurs, en sont tout à fait distincts. Mais ils savent bien que leurs intérêts sont aussi les vôtres ; et la supériorité de vos lumières, qu'ils se plaisent à reconnaître, les dispose à se laisser diriger par vous.

Vos conseils, vos entretiens, vos exemples exerceront donc sur eux un véritable ascendant. Que cet ascendant ne vous enorgueillisse jamais, ayez même l'air de l'ignorer ; mais profitez-en pour aider au triomphe de toutes les sages idées, de tous les nobles sentiments.

Tâchez surtout de répandre le goût des bonnes lectures. Pourquoi, grâce à vos efforts, ne formerait-on pas, peu à peu, à l'aide de contributions volontaires, une bibliothèque dont les livres iraient tour à tour charmer dans chaque famille le loisir des jours de fête ? Tantôt le père lira tout haut lui-même ; tantôt il voudra qu'un de ses enfants, prenant le livre à son tour, fasse voir comment il a profité de vos leçons. Tous les membres de la famille écouteront avec une attention profonde. Tout en s'instruisant lui-même, le père jouira de leur admiration naïve, il se fera un plaisir de répondre à leurs questions pressées : les heures couleront, douces et rapides. Charmé de cet emploi des jours de loi-

sir, il se promettra bien de ne plus les perdre dans l'impure atmosphère des tavernes, au milieu des grossières plaisanteries, des querelles et des blasphèmes.

Pourquoi (j'ajouterai ceci en passant) la pureté du langage ne serait-elle pas aussi l'objet de vos soins? C'est une chose réellement morale que de donner partout à l'expression de la pensée la noblesse et la pureté qui contribuent à la dignité de l'homme. Il faut que, par l'influence des instituteurs, on voie insensiblement disparaître ce jargon odieux auquel les habitants des campagnes, et ceux même des faubourgs dans un grand nombre de villes, se montrent obstinément attachés.

Le croirait-on? l'art du jardinage est presque ignoré dans un grand nombre de communes rurales éloignées des villes. Les arbres fruitiers y sont rares et greffés sans intelligence; parmi les plantes potagères, plusieurs sont à peine connues de nom. La vie matérielle est privée de mille agréments qui semblent cependant devoir être plus particulièrement l'apanage des campagnes. L'instituteur qui saura les procurer à son village en sera le bienfaiteur. Pourquoi n'aspirez-vous pas à cette gloire innocente? Le pays que vous habitez vous en deviendra plus cher, et vous deviendrez vous-même plus cher au pays. Les arbres qui, sous votre direction intelligente, auront été plantés ou greffés dans les enclos du village, seront pour vous comme des amis que vous ne pourriez voir avec indifférence; toutes vos promenades seront pleines de charme. Un savant célèbre, Jussieu, avait importé du Pérou en Europe une fleur peu brillante, mais d'une odeur infiniment suave, connue sous le nom d'héliotrope. On dit que toutes les fois qu'en passant dans les rues de Paris il apercevait cette fleur sur quelque balcon, il éprouvait un tressaillement de joie. Telles seront les douces émotions que vous éprouverez, en voyant autour des maisons du village une riante enceinte où tout ce qui verdit et fleurit sera dû à vos soins, à vos exemples, à vos conseils.

Vous vous ferez aussi un devoir de propager les habitudes de propreté scrupuleuse que l'école normale vous a appris à pratiquer et à aimer.

Dans un trop grand nombre de communes, les enfants des deux sexes, pendant tout l'été, marchent sans chaussure; leurs pieds ne connaissent point les bas; j'ose à peine ajouter que, pour eux, un mouchoir serait du luxe. Que faudrait-il cependant pour leur en donner? Ensemencer en chanvre quelques centiares de plus. C'est ce que les plus pauvres gens peuvent faire; c'est ce qu'ils feront, si l'instituteur, tout en observant une sage réserve, se montre exigeant pour la répression de cet abus. Ce n'est pas tout: que d'observations ne pourrez-vous pas adresser aux chefs de famille! La malpropreté produit l'insalubrité, et réciproquement. Presque partout, les maisons des villageois ont été construites dans la position la moins aérée; c'est déjà un inconvénient. Mais pourquoi y en joindre tant d'autres? Pourquoi, à leurs portes et sous leurs fenêtres, ces amas de fumier qui se décompose, ces mares infectes, ces immondices qu'on abandonne à la fermentation, et qui revoltent tous les sens à la fois? Pourquoi, dans l'intérieur des habitations, cette odieuse négligence: ici, des laines qui s'échauffent; là, des objets de sellerie humides; plus loin, des vêtements imprégnés de sueur, qu'on néglige d'assainir; ailleurs, des eaux de savon croupies, ou des amas de récoltes d'où s'échappent des gaz insalubres? Vous déclarerez la guerre à tous ces abus. C'est au nom de la santé des enfants que vous recommanderez aux chefs de famille d'utiles réformes: ces enfants deviendront hommes à leur tour, et mettront en pratique vos leçons.

Mais c'est surtout en faveur des saines doctrines que votre influence devra s'exercer. Sans dogmatiser, sans prêcher, vous pourrez, par de simples conversations, faire aux hommes avec qui vous vivez un bien infini.

Tandis qu'on cherche imprudemment à les dégoûter de leur existence modeste, vous tâcherez, vous, de la leur rendre de plus en plus estimable et chère. Vous parlerez avec attendrissement des bienfaits que Dieu répand sur une vie innocente et cachée; vous plaindrez, sans les blâmer, ceux qu'attirent de la campagne à la ville, et de la province à Paris, les illusions d'une ambitieuse espérance. Sans nier les rares et brillants succès de quelques-uns, vous demanderez s'il est prudent de s'aventurer sur une mer signalée par tant de naufrages. Vous parlerez du travail comme d'une chose sainte aux yeux de Dieu, honorable aux yeux des hommes, source de la richesse, sauvegarde de la santé, gage assuré du bonheur.

Il existe dans la belle cité de Nîmes un homme que le ciel a doué d'un talent extraordinaire pour la poésie française; il a composé des vers que l'Europe entière sait par cœur. Cet homme est boulanger; du reste, plein de connaissances et de distinction. Quelle croyez-vous que soit sa manière de vivre? Ecoutez. Au lieu de sortir de sa condition modeste, de recueillir des applaudissements dans les salons, et de poursuivre à Paris la fortune et les honneurs, il travaille comme un ouvrier, il fait du pain; il élève sa famille à la sueur de son front, dans le travail et pour le travail; et il ne demande à son talent et à ses livres que de charmer ses courtes heures de loisir.

Aimez à citer de tels exemples; c'est ainsi que vous contribuerez à calmer cette fièvre cupide qui fait aujourd'hui tant de ravages.

Il est une autre maladie, non moins funeste, dont notre siècle est attaqué: c'est la haine des supériorités qu'elles qu'elles soient. Rappeler au respect des supériorités de tout genre les hommes avec qui vous vivez, et, pour cela, ramener au culte de leurs devoirs ceux qui se préoccupent trop exclusivement de leurs droits, c'est là un des grands services que la société attend de vous. Ce respect, dans un pays qui, comme le nôtre, jouit de tous les bienfaits de la liberté, honore d'autant plus celui qui le professe, qu'il est le résultat de sa volonté éclairée, et qu'aucune force matérielle ne peut le lui imposer. Mais quelle exécration démentie que de prendre un homme en aversion parce qu'il est revêtu d'une autorité quelconque ou possesseur de quelque fortune! Vous combattrez cette folie, moins par des leçons expresses, que par de sages réflexions et par des avertissements indirects. Grâce à vous, on comprendra que les citoyens doivent répondre par une soumission éclairée à la sollicitude de leurs magistrats et de leurs chefs: les haines jalouses et mesquines feront place à cette bienveillance générale qui s'étend à tous les enfants de la même patrie, qui respecte les dons de Dieu partout où il lui a plu de les répandre, et qui fait que l'homme, à quelque rang qu'il se trouve sur l'échelle sociale, au lieu d'envier la place des autres, tâche d'honorer la sienne.

Puis-je le dire sans douleur? les supériorités naturelles elles-mêmes, celles que Dieu a créées en instituant la famille, semblent aujourd'hui moins respectées. Jadis les enfants redoutaient leur père et ne l'en aimaient pas moins. Sous la garde de l'obéissance filiale se conservaient la crainte de Dieu, la sainteté des mœurs, et le respect des lois. En est-il de même aujourd'hui?

Si, en prodiguant vos soins, vos exhortations, vos efforts, vous ranimez ce feu sacré là où il semblait près de s'éteindre; si les élèves que vous aurez formés conservent jusqu'au dernier moment une respectueuse et tendre condescendance pour la volonté paternelle, les hommes n'ont point de récompenses qui soient dignes de vous; il n'y a, qui puissent dignement vous payer, que votre conscience et le ciel.

XI

DES SUCCÈS ET DES DISGRACES.

Quelquefois l'instituteur est heureux en tout : la docilité des enfants, la sage coopération des pères de famille, le bon esprit dont la commune est animée, sèment de fleurs sa rude carrière.

Lorsque tout semble vous sourire, et que le succès couronne vos efforts, remerciez la divine Providence ; mais demandez-lui des forces nouvelles.

Car le succès inspire trop souvent aux jeunes maîtres une sécurité fatale. On attribue à son propre mérite ce qui n'est dû souvent qu'à un favorable concours de circonstances. On s'endort dans la confiance qu'on s'inspire à soi-même. On ne demande plus de conseils, et bientôt l'on s'égare.

D'ailleurs, quand on réussit, on ne voit guère autour de soi que des visages riants ; sans cesse, partout, on reçoit des félicitations : la malveillance se cache ou emprunte, pour mieux réussir plus tard, les dehors de l'adulation.

Comprenez tout ce que les succès ont d'étourdissant et de dangereux. Soyez-vous à vous-même un censeur sévère. Lorsque vous serez généralement reconnu comme un maître habile, consciencieux, irréprochable, astreignez-vous aux mêmes efforts que si vous étiez encore un instituteur novice, dont la réputation et l'existence seraient à la discrétion du premier venu.

Grâce à cette inquiète attention sur vous-même, votre prospérité sera durable, ou, si quelque événement inattendu vient à la troubler, votre conscience restera tranquille.

Redoublez de zèle, surtout si des mentions honorables et des médailles, décernées par l'autorité, viennent jeter de l'éclat sur votre modeste existence. N'attribuez pas ces succès à votre mérite, mais à la bienveillance de vos juges. Regardez-les moins comme la récompense de ce que vous avez fait, que comme un encouragement à faire mieux. Songez qu'on attend de vous davantage, depuis qu'on vous a ainsi assigné une position exceptionnelle au-dessus de vos émules.

Mais autant je vous engage à être modeste dans le succès, autant je vous recommande la fermeté dans les ennuis et dans les disgrâces, presque toujours inséparables de votre profession.

Quelquefois ces ennuis sont bien amers. Vos intentions sont méconnues, vos efforts ne sont pas secondés, l'autorité vous abandonne, les parents vous contrarient, les enfants sont indifférents ou même rebelles à vos soins. Vous êtes sans cesse en mouvement, et rien n'avance ; vous êtes de feu, et autour de vous tout est de glace. Vous vous demandez tous les soirs, toutes les semaines, tous les mois : "Qu'ai-je obtenu ?" et votre conscience vous répond avec douleur : "Rien."

Sans doute, cela est pénible ; mais gardez-vous bien de vous décourager. Le découragement provient toujours ou de petitesse d'esprit ou de faiblesse d'âme ; le découragement ôte à l'instituteur toute l'énergie dont il a besoin, et le renferme dans un cercle fatal dont il ne peut plus sortir. Il se décourage parce qu'il ne réussit pas, et il ne peut réussir parce qu'il est découragé.

Il n'est rien dont ne vienne à bout une volonté forte ; c'est à la persévérance qu'appartient la palme. A force de patience et de courage, vous dissiperez les préventions, vous vaincrez la paresse, vous lasserez le mauvais vouloir ; et plus votre triomphe vous aura coûté, plus il sera honorable.

Une plus dure épreuve vous est peut-être réservée.

Quelquefois, sur des prétextes assez légers, et souvent même étrangers à la manière dont l'instituteur remplit ses fonctions, une partie des habitants de la commune lui déclarent une guerre injuste.

La malignité de ses ennemis va jusqu'à la fureur. Ils

contraignent, par toute sorte de moyens, les gens paisibles de s'associer à leurs complots ; ils se mettent en état d'hostilité avec quiconque protège l'instituteur. La discorde fait tous les jours des progrès. Les amis, les voisins, les parents se bronillent. Les invectives sont rapidement échangées ; la médisance les propage, la calomnie les envenime. Il n'est pas de ressort qu'on n'invente. Pour faire croire que l'instituteur a perdu la confiance des familles, les parents, par un hiver rigoureux, envoient chaque matin leurs enfants à quelque école bien éloignée, au milieu des neiges. On fouille et on calomnie son passé pour détruire son avenir. Un léger mouvement de vivacité, oublié depuis vingt ans, est représenté comme un acte de férocité brutale ; les actions les plus innocentes deviennent l'objet des imputations les plus graves.

Dans cet état d'irritation, on ne sait aucun gré à l'instituteur de sa conduite, quelle qu'elle soit ; il a tort, s'il se tait ; il a tort, s'il parle. Se défend-il, on se plaint avec emportement, comme si c'était lui qui attaquait ; reste-t-il tranquille, se repose-t-il de tout sur la justice du préfet et du conseil départemental, on en conclut qu'il se reconnaît coupable, et on prétend que son silence est un aveu. On lui impute tout le bruit qui se fait à son occasion, et on l'accuse de tout le désordre qu'on a soulevé pour le perdre. "Il est incroyable, dit-on, que pour un seul homme toute une commune soit en feu." Si ses juges reconnaissent son innocence, on accueille cette décision avec des cris de fureur, et l'on espère qu'à force de renouveler les dénonciations, on finira par les faire triompher.

A de telles attaques, vous opposerez une patience et une douceur inaltérables. Mais si elles se prolongent, que ferez-vous ? Persisterez-vous à vous maintenir dans une commune où votre présence est une cause incessante de divisions ?... Il est des cas où vous devez rester. Si votre moralité est attaquée par la calomnie, céder serait un acte de faiblesse : vous auriez l'air de vous reconnaître coupable. Mais s'il ne s'agit que d'incompatibilité de caractère, et si de sages amis vous conseillent de céder à la circonstance, croyez-les, demandez à l'autorité de vous placer dans une autre résidence où votre repos puisse se concilier avec l'accomplissement de votre devoir.

Sans doute, il en coûte de renoncer à des liaisons honorables, de s'arracher à des lieux qu'on aime, de voir se dissiper de doux rêves d'avenir : la séparation est cruelle ; mais après l'amertume de ce premier moment, on jouit avec délices du calme qui succède à l'orage ; le nouveau séjour qu'on a choisi s'embellit des charmes de l'ancien, et n'en reproduit ni les ennuis ni les dangers.

Partout où vous irez, Dieu sera avec vous, si votre âme reste digne de sa présence. Partout où l'honnête homme peut remplir avec succès une tâche honorable, il ne doit pas se croire exilé. Sa véritable patrie est partout où l'on sait apprécier sa vertu et où il peut la rendre utile.

TH. BARRAU.

(A continuer.)

Exercices pour les Élèves des Ecoles.

EXERCICES DE GRAMMAIRE.

Compléments des verbes.

DICTÉE.—On dit que les planètes sont en *conjonction*, quand elles passent l'une devant l'autre de manière que la plus éloignée disparaisse à nos yeux en ce moment. Les trois planètes Mercure, Vénus et Mars se trouvent extrêmement voisines l'une de l'autre. Elles sont en même temps, peu éloignées de Jupiter ainsi que du soleil ; et, le 17 février, la lune, à son tour, viendra les rejoindre. Malheureusement, ces divers astres, devant se coucher avec le soleil, le phénomène de leur *conjonction* ne sera guère visible pour les gens du monde qui regretteront de ne pouvoir contempler ce curieux spectacle.

Dans l'antiquité et dans le moyen âge, on attribuait aux conjonctions planétaires, d'après l'opinion des astronomes eux-mêmes, des influences très-considérables sur notre globe. Vers la fin du XIIe siècle, par exemple, en 1186, on s'attendait à voir arriver la fin du monde à la suite d'une conjonction de planètes, analogue à celle qui a lieu en ce moment et qui devait, croyait-on, produire un bouleversement universel. L'année tant redoutée passa cependant comme celles qui l'avaient précédée, sans amener les maux qu'on redoutait.

Exercices.

Quels sont les verbes qui ont des compléments?—Ce sont *disparaître, trouver, rejoindre, coucher, contempler, attribuer, attendre, voir, produire, précéder, ramener, redouter*.

Dites le complément de *disparaître*, et quel est-il?—C'est nos yeux, dans qu'elle *disparaisse à nos yeux*. Le complément est indirect.

Quel est le complément de *trouver*?—C'est *se dans les trois planètes... se trouvent*; c'est un complément direct.

Quel est le complément de *rejoindre*?—C'est *les dans la lune viendra les rejoindre*. Ce complément est direct.

Pourquoi est-il devant le verbe?—Parce qu'on met devant le verbe les compléments directs exprimés par des pronoms.

Quel est le complément de *coucher*?—C'est *se dans ces astres devant se coucher*. C'est un complément direct.

A quoi reconnaissez-vous qu'il est direct?—Parce que *se coucher* est pour *coucher soi*. Le complément est direct puisqu'il n'y a pas de préposition avant lui.

Donnez un exemple où *se* serait complément indirect.—*On se demande*, c'est-à-dire on demande à *soi*.

Quel est le complément de *contempler*?—C'est *ce curieux spectacle*; c'est un complément direct.

Quel est le complément de *attribuer*?—Il y en a deux; on *attribuait* 1o. *des influences considérables*; 2o. *aux conjonctions planétaires*. Le premier est direct, le second est indirect.

Quel est le complément de *attendait*?—C'est *se dans on s'attendait*; il est direct.

Quel est le complément de *voir*?—C'est *la fin du monde dans on s'attendait à voir arriver la fin du monde*. Il est direct.

Pourquoi ne dites-vous pas plutôt que *la fin du monde* est complément d'*arriver* qui la précède?—Parce que *arriver* est un verbe intransitif ou qui ne prend pas de complément dans ce sens. Aussi la construction est celle-ci: *On s'attendait à voir la fin du monde arriver*.

Quel est le complément de *produire*?—C'est un *bouleversement universel*; il est direct.

Quel est le complément de *précéder*?—C'est *la dans qui l'avaient précédée*, c'est-à-dire *qui avaient précédé elle* (cette année.)

Quel est le complément de *amener*?—C'est *les maux dans sans amener les maux*. Il est direct.

Quel est le complément de *redoutait*?—C'est *que dans qu'on redoutait*. Il est direct.

Pourquoi est-il placé devant le verbe?—Parce qu'on place les formes de l'adjectif conjonctif *qui, que, dont*, au commencement de la phrase.

A quoi reconnaissez-vous que ce complément est direct?—Parce qu'il est pour *lesquels, on redoutait les quels maux*, et qu'il n'y a pas alors de préposition après le verbe.

Récapitulation des règles précédentes.

A quel temps est *disparaisse*, et d'où se forme-t-il?—Il est au présent du subjonctif, et se forme du participe présent *disparaissant*.

A quel temps est *se trouvent*?—Il est au présent de l'indicatif, à la troisième personne du pluriel.

Est-ce un temps primitif?—Le présent de l'indicatif est un temps primitif au singulier seulement. Le pluriel se forme du participe présent.

A quel temps est *rejoindre*? est-ce un temps primitif? quels temps s'en forment?—*Rejoindre* est au présent de l'infinitif; c'est un temps primitif qui forme le futur de l'indicatif *je rejoindrai*, et le conditionnel présent *je rejoindrais*.

Ce verbe est-il simple ou composé. Il est composé de *re* et de *joindre*.

A quel temps est *viendra*?—Il est au futur de l'indicatif, et à la troisième personne du singulier.

Le futur se forme-t-il régulièrement de l'infinitif présent?—Non; dans les verbes *venir* et *tenir* et leurs composés, le futur est irrégulier. *Tenir, je tiendrai*; *venir, je viendrai*.

Citez quelques composés de ces verbes, et dites leurs futurs.—*Tenir, contenir, je contiendrai*; *soutenir, je soutiendrai*; *retenir,*

je retiendrai; *venir, devenir, je deviendrai*; *circonvenir, je circonviendrai*; *survenir, je surviendrai*.

Qu'est-ce que *devant* dans *devant se coucher*?—C'est le participe présent du verbe *devoir*.

Quels en sont les temps primitifs?—*Devoir, devant, dû, je dois, je dus*.

Ce verbe a-t-il un passif?—Oui; mais ce passif n'est guère employé qu'à la troisième personne, *cet somme est due, cent francs étaient dus par vous*, etc.

Pourquoi n'est-il pas employé aux deux dernières personnes?—Parce que ces personnes désignent presque nécessairement des hommes ou des femmes, et que la qualité d'être *dû* ne peut s'appliquer qu'à des choses.

Qu'est-ce que *voir*? est-ce un temps primitif?—*Voir* est l'infinitif présent de *voir, voyant, vu, je vois, je vis*. C'est un temps primitif, mais les temps qu'il forme, le futur et le conditionnel, ne sont pas réguliers; on dit *je verrai* et non pas *je voirai*.

Quels sont les composés de *voir*?—Ce sont les verbes *entrevoir, revoir, pourvoir* et *prévoir*.

Comment se conjuguent-ils?—*Entrevoir* et *revoir* se conjuguent exactement comme *voir*; *prévoir* et *pourvoir* font au futur *je prévoirai* et *je pourvoirai*; ce dernier fait de plus, au prétérit simple, *je pourvus*.

PROBLÈME D'ALGÈBRE.

Deux horloges sonnent l'heure en même temps, et l'on entend en tout dix-neuf coups. Déduire de là l'heure qu'elles marquaient, sachant que l'une retarde sur l'autre de deux secondes, et que les coups de la première se succèdent à trois secondes, et ceux de l'autre à quatre secondes d'intervalle; on admet enfin que l'oreille ne perçoit qu'un seul coup lorsque les deux horloges sonnent dans la même seconde.

T. D.

PROBLÈME DE GÉOMÉTRIE.

On demande la hauteur d'un gallon, sachant que le fond est de $\frac{1}{2}$ plus grand que l'ouverture et que sa hauteur est double du diamètre de la base, et qu'enfin sa capacité est de 231 pouces cubes?

T. D.

SOLUTION DES PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

I. 7 robes, prenant chacune $7\frac{1}{2}$ verges, exigeront en tout $52\frac{1}{2}$ verges. Comme la pièce contenait 7 robes moins $2\frac{1}{2}$ verges, on aura donc dans la pièce $52\frac{1}{2} - 2\frac{1}{2} = 50$ verges. Le prix de la verge sera $170 : 50 = 3s. 4\frac{1}{2}d.$ Le prix de chaque robe sera :

$$3s. 4\frac{1}{2}d. \times 7\frac{1}{2} = 25s. 6d.$$

A. LAMY.

II. En remplaçant dans la formule générale les lettres par les valeurs tirées du problème, on a :

$$A = 650 \left(1 + \frac{3}{100} \right)^{12} = 650 (1,03)^{12}$$

1,03 élevé à la douzième puissance, c'est-à-dire multiplié douze fois par lui-même, est égal à 1,42576, d'où

$$A = 650 \times 1,42576 = 926,744$$

$$\text{Et l'intérêt} = 926,744 - 650 = \\ \$276,744$$

A. LAMY.

SOLUTION DU PROBLÈME D'ALGÈBRE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

Soit x le nombre de 30 sous et y celui des 15 sous, on aura :

$$11x + 9y = 164$$

c'est une équation indéterminée, car elle contient plus d'inconnues que d'équations; on voit immédiatement que cette équation peut être satisfaite d'un grand nombre de manières; mais pour chaque valeur de x , y prend une seule valeur déterminée. Pour connaître la relation qui lie ces deux inconnues, on cherche leur

valeur en fonction d'une troisième inconnue, à laquelle on donne des valeurs propres à satisfaire aux conditions du problème.

Ainsi $9y + 11x = 164$
 $9y = 164 - 11x$
 $y = \frac{164 - 11x}{9} = 18 - x + \frac{2 - 2x}{9} = 18 - x + t$

En faisant $t = \frac{2 - 2x}{9}$

De là on a $x = 1 - 4t - \frac{t}{2} = 1 - 4t - t'$

En supposant $t' = \frac{t}{2}$

D'où $t = 2t'$

En remplaçant t par $2t'$ on a :

$$\begin{aligned} x &= 1 - 9t' \\ y &= 17 + 11t' \end{aligned}$$

Toutes les valeurs que nous pouvons donner à t' sont propres à satisfaire l'équation ; mais comme le nombre de 30 et de 15 sous doit être positif, on devra avoir

$$x = 1 - 9t' > 0$$

$$y = 17 + 11t' > 0$$

Et $t' < \frac{1}{9}$
 Et $t' > -\frac{17}{11}$

Les seules valeurs de t' qui peuvent remplir les conditions du problème sont donc 0 et $-\frac{1}{11}$, qui donnent

Pour $t = 0, y = 17$
 $x = 1$

Pour $t = 1, y = 10$
 $x = 6$

SOLUTION DU PROBLEME DE GÉOMÉTRIE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

Désignons par R le rayon de l'ouverture, par r celui du fond et par h la hauteur latérale. Comme la terrine est un tronc de cône, la quantité de ferblanc qu'elle exigera sera égale à la surface latérale du tronc de cône, plus celle de sa petite base. La surface de la petite base est exprimée par πr^2 , et la surface latérale par $\pi h (R + r)$. La surface totale S sera donc

$$S = \pi h (R + r) + \pi r^2$$

Ou $S = \pi (h (R + r) + r^2)$

D'où $S = 3,1416 (7 (4 + 2) + 4) = 144,5136$ pouces carrés

La capacité de la terrine n'est autre chose que le volume du tronc de cône, lequel est exprimé par la formule suivante :

$$V = \frac{1}{3} \pi H (R^2 + r^2 + Rr)$$

H désignant la hauteur verticale qu'on ne connaît pas, mais qu'on peut déterminer en remarquant que la hauteur latérale est l'hypothénuse d'un triangle rectangle dont l'un des côtés est H , qu'on cherche, et l'autre la différence des rayons $R - r$. On a donc par la proposition du carré de l'hypothénuse

$$h^2 = H^2 + (R - r)^2$$

D'où $H = \sqrt{h^2 - (R - r)^2}$

Et $H = \sqrt{49 - 4} = \sqrt{45} = 6,7082$

Mettant cette valeur de H dans la formule ci-dessus, et remplaçant les lettres par leurs valeurs, on a

$$V = \frac{1}{3} \times 3,1416 \times 6,7082 \times (16 + 4 + 8) = 196,69$$
 pouces cubes.

A. LAMY.

ERRATA DE LA LIVRAISON DE JUILLET.

Solution du second problème de géométrie :—

- 1° Au lieu de h^2 et h , lisez b^2 et b , et *vice versa*.
- 2° Au lieu de $x = 105479,6$ pieds, lisez 5479,6.

AVIS OFFICIELS.



ERECTIONS, SEPARATIONS ET ANNEXIONS DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil en date du 22 d'août courant :

1o Eriger en municipalité scolaire l'Isle du Cap-aux-Meules, celle de la Magdeleine et la Grosse-Isle, dans le comté de Gaspé, sous le nom de municipalité scolaire de la Magdeleine.

2o Eriger les Isles d'Amherst et d'Entrée, dans le comté de Gaspé, en municipalité scolaire distincte, sous le nom de municipalité scolaire d'Aubert.

3o Donner à la municipalité scolaire de Notre-Dame de la Victoire, dans le comté de Lévis, les mêmes limites, sur le fleuve St. Laurent, qu'à la ville de Lévis.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en Conseil en date du 19 courant :

1o Séparer de la municipalité scolaire du Côteau St. Louis le Village St. Jean-Baptiste, dans le comté d'Hochelaga, et l'ériger en municipalité scolaire séparée, avec les limites suivantes : bornée, au nord, par la municipalité du Côteau St. Louis, ou par le grand chemin qui conduit du Mile-End aux Tanneeries, en droite ligne depuis la Montagne jusqu'au Chemin Papineau ; au sud, par la cité de Montréal ; à l'est, par la Montagne de Montréal, et, à l'ouest, par le Chemin Papineau.

2o Eriger le village du Côteau St. Louis, dans le comté d'Hochelaga, en municipalité séparée, avec les limites suivantes : bornée, au nord, par la paroisse de St. Laurent ; au sud, par la municipalité du village St. Jean-Baptiste ; à l'ouest, par la Montagne de Montréal, et, à l'est, par le Chemin Papineau.

3o Séparer de la municipalité scolaire de St. Antoine-Abbé, pour les réunir à celle de Franklin, dans le comté de Châteauguay, les lots Nos. 17, 18, 19, 20 et 21, dans le 2e rang du township de Franklin, et les lots 17, 18 et 19 dans le 3e rang de ce même township.

4o Annexer la partie ci-après décrite de la municipalité scolaire de St. Jean-Port-Joli, dans le comté de l'Islet, à celle de St. Aubert, savoir : Cette partie du haut du second rang, qui, courant du fronteau de la troisième ligne, se trouve enclavée dans la circonscription de St. Aubert, ainsi que les habitants qui demeurent sur le haut du second rang susdit, à partir de François Fortin jusqu'à Elie Chouinard, inclusivement.

5o Réunir à St. Marc la partie ci-après décrite de Belœil, dans le comté de Verchères, qui déjà y est annexée pour les fins religieuses et les autres fins civiles, savoir : Au sud-ouest, depuis le chemin de ligne, dit Chemin du Moulin Seigneurial de Belœil, pour la concession de la Rivière-Richelieu ; depuis Joseph Hébert inclusivement, en la troisième concession ; depuis Josaphat Guertin inclusivement, à un bout, et Augustin Pigeon inclusivement, à l'autre bout, en la quatrième concession ; depuis Calixte Préfontaine inclusivement, en la cinquième concession ; depuis Dame de Montenack inclusivement, en la sixième concession ; depuis la ligne de séparation des paroisses de Belœil et Ste. Julie pour les autres concessions ; et, en profondeur, à l'ouest, depuis le trait-quarré de la paroisse de Verchères.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ECOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en Conseil en date du 22 courant, a bien voulu approuver les nominations suivantes :

- Comté d'Iberville.—St. Athanase : M. Pierre Landry.
- Comté de Gaspé.—Magdeleine : MM. Louis Thériault, Nelson Arsenau, Guillaume Leblanc, James McCallum, Dick Delany, et Edouard Pâquet, secrétaire-trésorier.
- Comté de Gaspé.—Aubert : Messire Charles N. Boudreault, Prêtre, MM. Isidore Vigneau, Edmond Chevrier, Charles Ed. Chiasson, Evêe Bourgeois, et Alexandre Cormier, Ecuyer, secrétaire-trésorier.

Comté d'Arthabaska.—Arthabaskaville : Messire P. H. Suzor, Prêtre, A. Stein, Ecuyer, N. A. Baudette, Ecuyer, MM. Louis Dion, et Isaac Pouliotte.

Comté d'Arthabaska.—Stanford : MM. Joseph Poisson et Louis Prince, fils d'Hubert.

Son Excellence, le Gouverneur General, par minute en Conseil en date du 19 courant, a bien voulu approuver les nominations suivantes :

Comté de Rimouski.—Ste. Flavie de Lepage : MM. Gédéon Dumais et Moïse Beaulieu.

Comté d'Hochelaga.—Village St. Jean-Baptiste : MM. André Roy, Frédéric Tessier, F. X. Caron, Jos. Paris, et Pierre Cérat.

Comté de Rimouski.—Rimouski : MM. François Coutu, et Olivier Pinault.

Comté d'Hochelaga.—Côteau St. Louis : MM. Joseph Bélanger, Dominique Dupré, fils, et Césaire Leclerc.

Comté de Rimouski.—Village de Rimouski : Messire Michel Forgues, Prêtre et Curé, Joseph Magloire Hudon, André Elzéar Gauvreau, Edouard Martin, Ecuyers, et M. Pierre Ringuet, et Joseph Théophile Couillard, Ecuyer, secrétaire-trésorier.

ECOLE NORMALE LAVAL.

M. David Plante a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles académiques.

MM. Prudent Houde, Philiass Lessard, Joseph Michel Ahern, Charles Têtu, J. Bte. Audet dit Lapointe; et Delles. Elizabeth Bacon, Alvine Turgeon, Julie Auger, Pamela Fournier, Anne Enright, Marie McManus, Julienne Boulé, Elizabeth Côté, Céline Lefebvre, Anne McDonald, Olympe Forgues et Marie Anne Couture ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. Edouard Hector Rouleau, Narcisse Trachy, Frs.-Xavier Pagé, et Frs. Didier Couture; Delles Vitaline Morin, Philomène Couture, Zélie Desharnais, Virginie Couette, Laure Dumais, Hélène McGolrick, Hélène Guay, Philomène Bélanger et Délila Guénard ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires, les 2 et 5 juillet 1861.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.

M. William Wright et Delle. Susane Kyte ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

A. N. RENNIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE L'OTTAWA.

MM. P. Grégoire Aubry et David Evans ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE KAMOURASKA.

M. Octave Martin, et Delles. Léocadie Paradis, Claire Langlais, Desanges Raymond, et Victoria St. Onge ont obtenu, le 8 juin 1861, des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Delles. Marie Blanche Chrétien, Marie Pelletier; Dme. Louise Bérubé (veuve Ed. Hudon); Delles. Angèle Dupuy, Marie Louise Rivard, Marie Georgina Sansterre, Marie Geneviève Devost, Marie Joséphine Pelletier, Marie Céline Soucy, Marie Desneiges St. Pierre, Marie Emilienne Garon, Marie Joséphine Roy, Philomène Langlais, Sophie Rioux, Marie G. Plourde, Alphonse Bouchard, Adèle Devime, Modeste Anctil, Philomène Lévêque, Emma Jacques dit Vézina, et Dme Céline Gagné (Mme J. B. Lebel) ont obtenu, en mars et juin 1861, des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

P. DUMAIS,
Secrétaire.

DONS OFFERTS AU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants :

De S. E. le Gouverneur Général : "Flora Hongkongensis, a description of the plants and ferns of the island of Hongkong, by George Bentham, published under the authority of Her Majesty's Secretary of State for the Colonies."

De John Bruce, Ecuyer, Inspecteur d'Ecole : Grammaire Abrégée de la Langue Française, par M. Lucien Leclair, 2 vols.; Grammaire (Éléments) de la Langue Française, par le même, 2 vols.; Grammaire Complète, par le même, 2 vols.; Grammar of English Tongue, par Hyde Clarke, 1 vol.; Grammar made Intelligible to Children, par George Darnell, 1 vol.; English Grammar and Analysis of Sentences, 1 vol.; Cassell's Lessons in English, 1 vol.; A Guide for all who wish to Speak and Write Correctly, 1 vol.; The Child's Grammar, par le Rév. Edward Thring, M. A., 1 vol.; An Abridgment of Hiley's English Grammar, 1 vol.; The Child's Rational Grammar, 1 vol.

De MM. Dawson et Fils, libraires, de Montréal : Carthage and her Remains, par Dr. N. Davis, F. R. G. S., etc., 1 vol.; History of Margaret of Anjou, par Jacob Abbott, 1 vol.; Primary Object Lessons for a graduated course of development, par N. A. Calkins, 1 vol.; Second English Reading Book, 1 vol.; The First English Reading Book, 1 vol.; Harper's Greek and Latin Texts: C. Julii Caesaris Commentarii, 1 vol.; T. Lucreti Cari de Rerum Natura, 1 vol.; Cicero, de Senectute, de Amicitia, 1 vol.

De M. G. W. Lawler, Professeur à l'Académie Protestante des Trois-Rivières : Œuvres de Shakspeare.

De MM. D. et J. Sadlier et Cie., New-York: First Reader; Second Reader; Metropolitan Third Reader; Speller and Definer; The Metropolitan Illustrated Speller; Metropolitan Fourth Reader; The Golden Primer.

De MM. Swan, Brewer and Tileston, Boston: Worcester's Comprehensive Dictionary; Worcester's School Dictionary.

De Messire J. Rézé, de l'Académie de St. Laurent, près de Montréal: Cours de Tenue des Livres en partie double et en partie simple, divisé en trois parties, 1 vol.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. Alphonse Dumais, de l'Ecole Normale Laval, muni d'un diplôme pour école modèle, enseigne l'anglais, Kamouraska.

M. Sévérin Dumais et Delle. Honorine Dumais, munis de diplôme pour école modèle, enseignent l'anglais, Kamouraska.

Delle. Laure Dumais, de l'Ecole Normale Laval, munie d'un diplôme pour école élémentaire, Kamouraska.

M. Pierre Guay, résident à Montréal, muni d'un diplôme pour école élémentaire. S'adresser au Bureau de l'Éducation.

M. Joseph Bourgoin, rue Visitation, No. 101, Montréal; muni d'un diplôme d'école élémentaire, peut enseigner les éléments de la langue anglaise.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS CANADA), AOUT ET SEPTEMBRE 1861.

Examens Publics et Distributions de Prix dans les Collèges, Académies, et autres Maisons d'Éducation.—Visites du Surintendant.

Chaque année la presse politique du pays voit à l'époque où nous sommes, ses larges colonnes encombrées par de longues listes de prix et des comptes-rendus détaillés des exercices publics qui ont lieu dans toutes nos institutions d'éducation depuis l'Université et le collège jusqu'à l'école élémentaire.

Forcé par les conditions dans lesquelles se publie notre journal de nous borner à une rapide revue de ces mêmes exercices, nous commencerons par les deux plus anciennes institutions du pays.

Le Séminaire de Québec et l'Université Laval ont célébré conjointement l'ouverture des vacances par la distribution solennelle des prix aux élèves de la première de ces institutions. Elle a eu lieu dans la grande salle de l'Université.

Immédiatement après, M. le Recteur, entouré des Professeurs et des Docteurs de l'Université en grand costume, a remis aux heureux candidats dont suivent les noms les diplômes qu'ils avaient respectivement obtenus. M. Alfred Lachaine, diplôme de licencié en médecine (avec distinction). MM. Régis Gosselin, Narcisse Hamel, Charles Lindsay, Félix Rainville, et Alexandre Seers, diplôme de bachelier en droit. M. Apollinaire Grenier, diplôme de bachelier en médecine. M. François Thérien, diplôme de bacheliers-arts.

M. le docteur Landry a prononcé le discours de fin d'année. Le savant professeur s'est efforcé de faire ressortir la dignité et la responsabilité de la profession médicale. Le *Courrier du Canada* a publié son discours également remarquable pour le fonds et pour la forme.

Les Ursulines de Québec ont eu leurs examens publics les 8 et 9 de Juillet; les exercices qui ont précédé la distribution des prix, ces deux jours, ont prouvé que cette ancienne institution se maintient toujours au niveau de sa haute réputation. L'examen oral sur la grammaire, la littérature, l'histoire, la botanique, la physique, l'astronomie, la mythologie, a fait le plus grand honneur aux jeunes élèves. Les arts agréables ont eu leur tour, et la musique vocale ainsi que la musique instrumentale (harpe, piano, harmo-

nium) ont prouvé une fois de plus qu'il existe chez la jeunesse du pays des dispositions remarquables, qui malheureusement sont rarement cultivées avec assez de persévérance; on est trop facilement satisfait, et l'on ne fait point d'études assez sérieuses. C'est du moins ce que nous disent tous les professeurs de cet art charmant et utile, dans l'éducation, à bien des égards. La distribution des prix a été précédée de la représentation de trois drames, dont deux avaient été composés ou arrangés pour la circonstance. C'était la Fille Blanche chez les Abénaquis, Polyeucte (en anglais), et Ste Elizabeth de Hongrie, sujet emprunté au magnifique ouvrage de M. de Montalembert.

Outre les nombreux collèges classiques ou industriels qui l'entourent, pour ainsi-dire, Montréal possède dans son centre même trois grandes institutions qui pourraient rivaliser avec les meilleures des autres pays. Les catholiques ont le collège de Montréal, dirigé par les Sulpiciens et fondé dans les premiers temps de la colonie, et le collège Ste.-Marie, beaucoup plus récemment établi et dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus; les protestants ont l'Université McGill. Nos lecteurs trouveront dans notre journal anglais tout ce qui concerne cette dernière institution.

Les examens du collège de Montréal ont été présidés par M. Billaudelle, ancien supérieur. M. Alphonse Hébert, un des élèves, fit lecture d'une thèse très-bien écrite et très-bien pensée sur la Providence, et sur son action évidente dans les destinées des peuples et des individus. M. B. Seymour, dont nous avons plus d'une fois admiré la chaleureuse éloquence, prononça un excellent discours en anglais sur l'éducation. Puis vint une discussion littéraire pleine d'intérêt; elle consistait dans un triple parallèle de Démosthènes, Cicéron et Bossuet. MM. Prunevault, Charbonneau et Beaubien s'acquittèrent d'une manière très-remarquable de cette tâche difficile.

La partie musicale de la séance fut, comme elle l'est toujours au collège de Montréal, un succès complet. Après la distribution des prix, qui consistèrent seulement en un portrait de SS. Pie IX pour chacun des élèves, M. Billaudelle expliqua que ces derniers avaient fait le sacrifice des livres qu'on devait leur donner, la somme destinée annuellement à cet objet devant être ajoutée à celle qui a été souscrite pour la cause du Souverain Pontife, et il félicita, en même temps, les élèves sur cet acte d'abnégation. Il y eut, pour couronner le tout, une cérémonie religieuse dans la chapelle du collège où M. Lenoir, le directeur, prononça une touchante allocution.

La distribution des prix au collège Ste.-Marie fut précédée cette année de quatre discours composés et prononcés par les élèves. M. Charles Falardeau avait pris pour son sujet la Société, M. Mercier, l'Autorité, M. de Lorimier, la Famille, et M. Parais, l'Education. " Sous le rapport littéraire et sous le rapport philosophique, dit la *Minerve*, ces quatre discours ne méritent que des éloges. Il est consolant de voir la jeunesse inculquer dans son âme d'aussi saines doctrines sur les grands principes qui forment la base même de toute société." Au collège Ste.-Marie, comme au collège de Montréal, un auditoire distingué et nombreux témoignait de l'intérêt que le public porte avec droit à ces deux institutions.

Les deux grands pensionnats et le demi-pensionnat des Sœurs de la Congrégation à Montréal, n'ont pas eu de séance publique cette année; les élèves ayant aussi fait le sacrifice de leurs prix pour la cause du Souverain Pontife. Le pensionnat des Dames du Sacré Cœur au Sault-aux-Récollets, ceux des Religieuses des SS. Noms de Jésus et de Marie à Longueuil, celui des sœurs du même nom à la Pointe Lévy, et une foule d'autres institutions du même genre ont eu de brillantes séances, dont les comptes-rendus ont paru dans les journaux.

Quoique situé en dehors des limites du Bas-Canada, le collège des Pères Oblats à Ottawa est tellement sur la frontière, il est, du reste, ainsi que cette ville elle-même, tellement identifié avec le Bas-Canada, que nous ne saurions nous dispenser d'en dire un mot. La liste des prix porte un grand nombre de noms français et fait voir toute l'utilité de cette institution pour les populations parlant cette langue qui se portent sur les deux rives de l'Ottawa et s'y accroissent rapidement. Un long drame en langue anglaise a été représenté par les élèves avec le plus grand succès, et de manière à faire voir que ceux d'origine française avaient triomphé de tous les obstacles qui s'opposent pour eux à la prononciation si difficile de cette langue. C'est là un grand point d'obtenu; mais il n'eût pas été mauvais que le même avantage eût été accordé aux élèves de la langue anglaise, et que leur succès dans la langue française eût été constaté de la même manière. En donnant, du reste, toute la séance à l'une des deux langues, ne pouvait-on point craindre que les élèves ne vinsent à en conclure qu'elle est ou la plus noble ou la plus importante des deux? Le couvent des Sœurs de la Charité à Ottawa a eu, lui aussi, sa séance publique, dont le

compte-rendu publié par le *Courrier d'Ottawa* nous a également intéressé. Ces deux institutions acquerront tous les jours une nouvelle importance avec la ville florissante qui va devenir la capitale du pays, et le grand nombre de familles du Bas-Canada, qui devront s'y établir lors de la translation du siège du gouvernement, ne pourront jamais trop remercier le digne évêque et les autres zélés amis de l'éducation, qui les ont fondées, dans des circonstances aussi difficiles et au prix de tant de sacrifices.

C'est un dévouement du même genre et couronné du même succès qui a fait établir le collège et le couvent de Sherbrooke, institutions qui répondront bientôt aux nombreux besoins des populations françaises et catholiques des cantons de l'est. Les efforts nécessaires pour les soutenir sont d'autant plus considérables que le diocèse de St. Hyacinthe possède déjà deux autres collèges, celui de la ville même, qui est un des plus grands établissements de ce continent, et celui de Ste. Marie de Monnoir. Nonobstant les conditions défavorables dans lesquelles a été établi ce dernier collège, il a vu augmenter notablement le nombre de ses élèves et développer son cours d'étude, circonstances qui ont justifié une augmentation de la subvention, qui lui est accordée par le Département de l'Instruction Publique.

Près de Sherbrooke se trouve l'Université de Lennoxville, appelée Bishop's College; cette institution est pour bien dire le grand séminaire de l'église anglicane dans le Bas-Canada. On y a ajouté, il y a deux ans, un *high school* ou *petit séminaire*. Elle est située dans un endroit des plus pittoresques, il s'y est fait récemment des constructions et des améliorations considérables; la bibliothèque et les autres collections s'accroissent rapidement. L'on s'est appliqué depuis peu, d'une manière toute particulière, à l'enseignement de la langue française; et l'on a fait snbrir à la fin de l'année aux classes de français une inspection particulière, dirigée par M. Devismes, professeur ordinaire de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, délégué par le Surintendant à la demande du Conseil Universitaire, pour cet objet.

Les examens du collège de St. Hyacinthe ont été, cette année, précédés d'une cérémonie touchante et imposante. La ville et le district tout entiers ont témoigné de leur respect et de leur reconnaissance envers la mémoire du Rév. M. Girouard, fondateur de cette institution, dont les cendres ont été transportées de l'église paroissiale au séminaire. Des membres du clergé des différents diocèses du Bas-Canada et une foule immense de citoyens étaient accourus pour assister à cette cérémonie. Les diverses associations de la ville, le clergé et les citoyens formant une imposante procession, partirent, vers neuf heures du matin, le 17 de juillet, de la cathédrale, où reposaient les restes du pieux ecclésiastique, et, défilant par les rues Ste. Anne et Girouard, se rendirent au collège. On lisait sur le fronton de l'édifice cette inscription:

Qu'à l'église, à l'état, cette œuvre de ton zèle,
Comme toi puisse offrir un service fidèle.

Au séminaire, l'évêque de St. Boniface de la Rivière Rouge, Mgr. Taché, venu à St. Hyacinthe pour la circonstance, et lui-même ancien élève de la maison, officia, et Mgr. l'évêque de St. Hyacinthe, ancien supérieur de l'établissement, fit l'absoute.

Sur le catafalque érigé pour la circonstance était écrit ce qui suit:

Pastoris ovibus dediti,
Civis de patriâ optime meriti,
Juventutis benefactoris amatissimi,
Virtutum mirantem,
Muneribus gratum
Memoria fidelem
Parochiani, concives, alumni
Animum gerentes
XXIX annis post obitum
Veneratas reliquias
Sacro in hoc prædio
Scholastica prolis
Posuerunt.

Honestavit illum in laboribus et complevit labores illius.
Sap. X, Io.

La distribution des prix fut précédée d'un éloquent panégyrique de M. Girouard, par M. Raymond, supérieur du collège. Le *Courrier de St. Hyacinthe* fait à ce sujet les réflexions suivantes:

"Que les citoyens de St. Hyacinthe étaient heureux en ce jour solennel, de témoigner toute leur gratitude à cette grande âme! Qu'était, en effet, cette ville, lorsque M. Girouard laissa la cure de la Pointe aux Trembles pour venir ici, en septembre 1805, exercer son zèle apostolique? si ce n'est quelques maisons réunies près de l'église, et tout autour une forêt immense. L'on se convaincra des difficultés qu'eût à surmonter ce pas-

teur, lorsque nous rappellerons à nos lecteurs qu'il avait déservi une paroisse s'étendant depuis la paroisse de La Présentation jusqu'à Stanstead, et que depuis, de la seule paroisse de St. Hyacinthe, indépendamment des missions des townships, 15 autres ont été formées et renferment aujourd'hui une population riche et nombreuse.

C'est en 1832 que mourut M. Girouard, plein de confiance en l'avenir, et après avoir vu prospérer les maisons d'éducation que son cœur avait fondées au sein du petit village de St. Hyacinthe, car déjà le Collège comptait 20 ans et le couvent 16 ans d'existence.

S'il était permis aujourd'hui à M. Girouard, de se lever de son tombeau et de contempler le résultat de son œuvre, oh ! que son âme serait heureuse en voyant un peuple prospère, instruit, une nationalité forte et puissante et son collège semant partout le germe des saines doctrines et d'une haute éducation morale et intellectuelle !

Les collèges de Ste. Thérèse de Blainville, de l'Assomption, de Ste. Anne la Pocatière, et de Notre-Dame de Lévis, le nouveau collège des Trois-Rivières, les collèges industriels de St. Michel de Bellechasse, de Terrebonne, de Rigaud, de Varennes, de Laval, l'académie industrielle de St. Laurent, etc., ont aussi eu leurs solennités littéraires.

Invité chaque année à assister à tous ces exercices qui ont lieu à peu près dans le même temps, le Surintendant de l'Instruction Publique est nécessairement forcé d'en choisir un petit nombre, en s'efforçant de voir successivement les différentes institutions. N'ayant pas encore eu l'avantage de visiter le collège de Nicolet, une des plus grandes et des plus anciennes maisons d'éducation du Bas-Canada, il a été heureux de se rendre cette année à l'invitation qui lui était adressée par les directeurs de cet établissement.

Il est difficile d'imaginer un lieu mieux choisi pour un collège. Situé sur les bords d'une jolie et sinueuse rivière aux îles verdoyantes et ombragées d'ormeaux, Nicolet a été plus d'une fois célébré par des poètes dont il a vu éclore les talents.

Le vieux collège et la vieille église donnent au village un aspect d'antiquité, qui contraste agréablement avec le vaste et noble édifice, qui s'élève à quelque distance. L'église est curieuse et belle à notre goût, comme sont tous les temples témoins de la foi et de la ferveur de nos pères, et qui disparaissent bien trop rapidement de la surface de notre pays. On y remarque les tombes de M. Leprohon et de M. Raimbault, l'un ancien curé, l'autre ancien directeur du collège. Près du vieux collège, qui en 1838 servit de casernes sont encore les restes d'un bocage de pins qui furent autrefois l'honneur et les délices de l'établissement. Eclaircis par les tempêtes et en partie dépouillés par les années, ils luttent courageusement contre le grand destructeur de toutes choses. Une avenue vraiment princière, conduit au grand perron au centre de la principale façade du nouvel édifice. Deux jardins, l'un placé en avant et l'autre en arrière de la maison, fournissent aux élèves l'occasion de se familiariser avec la botanique et avec l'horticulture. Dans ce dernier endroit on a ajouté une ingénieuse leçon d'astronomie. Sur des piédestaux placés à des distances proportionnées les uns des autres se trouve élevé un système planétaire complet. Le soleil y est représenté par une boule de plusieurs pieds de diamètre, Mercure y est de la grosseur d'un pois. En arrière de ce jardin et du jeu-de-paume, vrai modèle du genre, s'étend une petite forêt de pins, d'érables, de hêtres, traversée en tous sens par des sentiers qui conduisent à un pavillon rustique où se tiennent sous un dôme de feuillage les séances de la jeune académie du collège. A l'abri des ardeurs du soleil, les futurs orateurs de la chaire, du barreau et du parlement s'y exercent à la déclamation. On ne voit point ce petit cénacle littéraire, sans se rappeler que le collège de Nicolet a déjà produit un grand nombre d'hommes remarquables dans les fastes de l'éloquence canadienne.

Le collège a de grands appartements parfaitement éclairés, de larges corridors et de magnifiques escaliers. Le cabinet de physique est bien monté et la bibliothèque, qui par une disposition ingénieuse s'étend tout autour de la jolie chapelle intérieure, renferme un beau choix d'ouvrages sur les sciences et la littérature. Du dôme de l'édifice, on aperçoit les nombreux replis de la rivière Nicolet, le fleuve St. Laurent, la ville des Trois-Rivières et une vaste étendue de belles et fertiles campagnes aux champs diaprés de toutes les nuances du jaune et du vert.

La séance de la distribution des prix fut présidée par Mgr. l'évêque des Trois-Rivières ; on remarquait dans l'auditoire un grand nombre d'hommes distingués, anciens élèves du collège, et une réunion imposante du clergé.

M. Prendergast ouvrit la séance par un discours qui fut vivement applaudi. Une sorte de tournois oratoire eut lieu entre quelques élèves, chacun déclamant un morceau de sa composition ou de son choix ; les juges du camp étant choisis dans l'auditoire. La palme fut décernée à M. Prendergast, non cependant sans quelque hésitation, tant ses concurrents s'étaient distingués. Un drame dont le sujet était tiré de l'époque de l'expulsion des Maures et de la

renaissance chrétienne en Espagne, fut joué par les élèves avec un très-grand succès. La distribution des prix fut suivie d'allocutions de M. le Surintendant et de M. le grand vicaire Lafèche, supérieur du collège.

En revenant de Nicolet, le Surintendant visita l'école-modèle de St. Thomas de Pierreville et y assista à la représentation d'un drame tiré d'un ouvrage de Mgr. Wiseman, " *La lampe du Sanctuaire*." Les enfants s'acquittèrent de leur tâche de manière à montrer que leur intelligence avait été remarquablement bien cultivée par leurs instituteurs. Tout est nouveau à St. Thomas de Pierreville, église, presbytère, école et village, et tout fait le plus grand honneur au zèle du curé et des paroissiens. Le coup-d'œil qu'offre la rivière St. François en cet endroit où l'ancien village de St. François, d'un côté le nouveau village de Pierreville, et le village sauvage des Abénaquis de l'autre ne réunissent pas moins de quatre églises dans un petit espace, est quelque chose de bien pittoresque.

Les exercices publics du collège de Ste. Anne ayant eu lieu le même jour que ceux de Nicolet, le Surintendant a cru cependant devoir visiter aussi la première de ces deux institutions ainsi que l'école d'agriculture et la ferme-modèle qui y sont maintenant adjointes.

Sur une de ces gracieuses petites montagnes, qui paraissent avoir été semées dans la vallée du St. Laurent depuis St. Roch jusqu'à la Rivière du Loup, s'élèvent aujourd'hui des édifices qui feraient honneur à nos plus grandes cités et que l'œil du voyageur est agréablement surpris de découvrir dans un site aussi agreste. L'église et le collège de Ste. Anne sont, en effet, des monuments qui font le plus grand éloge du zèle et du bon goût des habitants de cette partie du pays, et c'est avec un légitime orgueil qu'ils les montrent loin à l'étranger.

Nous donnerons une assez bonne idée de l'un de ces édifices, à nos lecteurs du district de Montréal, en leur disant qu'il offre une assez grande ressemblance avec le collège Ste. Marie, en supposant terminée, une des deux ailes qui doivent compléter ce dernier. Il est situé à mi-côte et en arrière se trouve un monticule couvert de bois et sur lequel on a élevé un monument couronné par une statue de la Ste. Vierge. Des jardins et des bosquets qui s'étendent en arrière du collège, un vaste jeu de paume, et de jolies tonnelles de verdure complètent le coup-d'œil de ce côté ; à moins que l'on ne s'avance au bord du coteau, alors on y découvre une vaste plaine parfaitement cultivée et où se trouve la ferme-modèle. Du côté du fleuve le coup-d'œil est tout ce que l'on peut imaginer de grandeur calme et sereine, de variété gracieuse et pittoresque, de fraîcheur et de limpidité délicieuses, au voisinage du grand fleuve bleu, sous le beau ciel de notre pays. La pointe de la Rivière Ouelle, qui forme une anse vaste et profonde, ne borne cependant point l'horizon de ce côté, car, au delà s'étend le fleuve, et sur la côte la suite de villages, de montagnes et de champs cultivés qui le bordent à perte de vue. Et immédiatement sous vos pieds, des champs aux couleurs variées, semés de blanches maisons, glissent par une pente douce et onduleuse jusqu'à la grève, où le fleuve, large et glacé, semble un lac borné par les hautes montagnes de la rive Nord. A son tour, vue du fleuve ou du chemin, la petite montagne qui porte sur son flanc le collège et l'église offre un ravissant aspect. Les deux édifices, pressés l'un près de l'autre, la flèche de l'un s'élevant tout auprès du dôme de l'autre, semblent, par une pensée juste et profonde, se prêter un mutuel appui.

Sur la façade principale de l'édifice se trouve une inscription commémorative de sa fondation et de son généreux et courageux fondateur, M. le curé Painchaud. Dans le principal vestibule se trouvent aussi les obituaires de plusieurs bienfaiteurs de l'institution. La double pensée de la mort et de la reconnaissance qui accueillent l'étranger au seuil de cette maison, a quelque chose de grand et de touchant.

La distribution intérieure du collège offre de grands avantages sous le rapport des études et sous celui de l'hygiène. Les nouveaux dortoirs sont munis d'un appareil de ventilation aussi ingénieux qu'excellent. La bibliothèque et le musée occupent une grande salle à galeries qui réunit deux étages de la maison. Parmi les curiosités du musée se trouve une lettre autographe de Châteaubriand, au fondateur de l'institution.

L'école d'agriculture est installée dans un édifice séparé et nouvellement érigé. On y trouve déjà une petite bibliothèque agricole, des cartes, tableaux, etc. Le livre de comptabilité de la ferme-modèle, renferme tous les détails que l'on peut désirer ; il est tenu à tour de rôle par les élèves.

La ferme-modèle a des étables, une porcherie, une bergerie, un poulailler, et une laiterie, construits d'après des plans fondés sur les améliorations les plus récentes, en autant qu'elles peuvent convenir au pays. Un champ pierreux a été nettoyé, et l'on a fait tout autour

d'excellentes clôtures en pierres, qui ont déjà été imitées par quelques cultivateurs des environs. Un autre champ, marécageux, a été égouté au moyen d'un système de drainage simple et facile, qui pourrait être imité avec avantage. La ferme possède déjà plusieurs races d'animaux importées, qui commencent à se répandre dans toute la côte du sud.

On a commencé aussi à former un musée d'instruments d'agriculture, qui ne manquera point d'être de la plus grande utilité.

On voit que rien n'est négligé pour donner à cet établissement naissant toute l'efficacité désirable. Il est à regretter que tant d'efforts n'aient pas été jusqu'ici mieux récompensés, et que l'école d'agriculture n'ait encore eu que très-peu d'élèves. Ce résultat est d'autant plus étonnant qu'il y a des années que l'on demande à grands cris l'établissement d'écoles d'agriculture.

Près de cet édifice se trouve l'école-modèle de la paroisse. Elle est installée dans un local assez spacieux, dirigée par deux excellentes institutrices, et contient pour ces dernières un logement convenable.

Tout cet ensemble d'institutions d'enseignement est situé à une très petite distance d'une des stations du chemin de fer *Grand-Tronc*, qui le fait ainsi communiquer facilement avec tous les grands centres de population.

Le Surintendant a profité de cette occasion pour visiter un bon nombre d'académies, d'écoles-modèles et d'écoles élémentaires dans les paroisses de la Rivière Ouelle, de St Paschal, de St. Louis de Kamouraska, de la Rivière du Loup et de Cacouna. Les pensionnats des Sœurs de la Congrégation à la Rivière Ouelle et à St. Louis de Kamouraska, ceux des sœurs de Charité à Cacouna et des Sœurs du Bon Pasteur à la Rivière du Loup, occupent des édifices nouvellement érigés, qui font le plus grand honneur au zèle et à l'intelligence des habitants de cette partie du pays. Ils sont entretenus avec cette propreté, disons-même avec cette élégance, qui caractérisent partout aujourd'hui, cette classe d'institutions.

On a aussi bâti à la Rivière du Loup une maison pour une école-modèle de garçons qui par ses dimensions et l'élégance de sa construction, mérite des éloges. On se propose d'y placer un instituteur formé à l'Ecole-Normale.

Les écoles-modèles de garçons de la Rivière Ouelle et de St. Paschal, sont dirigées avec succès par d'anciens élèves de l'école normale Laval. Ce qui a pu être jugé défectueux dans les écoles élémentaires qui ont été visitées, a été signalé à l'attention de MM. les Commissaires et de MM. les curés.

La propagation du système d'enseignement simultané-mutuel, le seul rationnel et le seul qui soit économique et applicable au pays, ainsi que l'introduction des leçons de choses, du calcul de mémoire, de la lecture raisonnée et de l'enseignement oral et cathéchistique, rencontrent malheureusement dans les préjugés des parents des obstacles auxquels MM. les Commissaires et MM. les instituteurs eux-mêmes cèdent trop facilement.

L'emploi de moniteurs, auquel quelques parents semblent très-opposés, est le seul moyen de diriger une école convenablement, sans perte de temps, et de tenir tous les élèves occupés. Il n'y a pas une mère de famille qui ne s'en serve à la maison, et qui n'emploie une jeune sœur un peu plus âgée à conduire et à instruire plus ou moins ses petites sœurs. On ne peut qu'en apparence obvier aux inconvénients des autres systèmes, et cela seulement en multipliant les écoles ou en multipliant les sous-maîtres et les sous-maîtresses, manière d'agir ruineuse pour les municipalités, lorsqu'elle ne l'est point pour les instituteurs, ce qui malheureusement arrive plus souvent.

Le système simultané-mutuel est, du reste, celui que suivent avec un très grand succès dans nos grandes villes, les Frères des Ecoles Chrétiennes, si justement populaires.

Leurs examens publics ont été comme d'habitude à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières, de véritables fêtes. Le Surintendant a pu assister aux deux séances française et anglaise, qui ont eu lieu au Cabinet de Lecture Paroissial à Montréal. La vaste salle de cet édifice était chaque jour encombrée d'auditeurs. Les enfants, dans l'une et dans l'autre séance, ont fait preuve des plus grands succès. On a remarqué avec plaisir un bon nombre d'élèves dont la langue anglaise est la langue maternelle parmi ceux qui ont été couronnés à la séance française et *vice versa*. La déclamation, la musique vocale et la musique instrumentale, l'arithmétique mentale n'ont rien laissé à désirer. La séance française était présidée par M. Biffardelle, et la séance anglaise par M. Dowd, du séminaire de St. Sulpice. Ces deux messieurs, ainsi que le Surintendant, ont pris la parole; le second jour, M. Dougherty, avocat, s'est joint à eux pour féliciter les bons frères et les parents sur les résultats de l'année.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1860.

(Suite et Fin.)

Le grand tableau synoptique de toutes les statistiques scolaires est du nombre de ceux que l'assemblée législative a jugé à propos de publier chaque année. Le nombre total des écoles en opération sous le contrôle des commissaires et des syndics a été 2,730, augmentation sur 1859 :—53.

Le nombre total des écoles primaires, tant sous contrôle qu'indépendantes, a été de 3,076, le nombre des élèves de 144,905, augmentation, 3,372.

L'augmentation est loin d'être aussi considérable que l'année dernière. Un certain nombre d'écoles ont été fermées par suite du refus qui a dû être fait de payer la subvention à des municipalités qui employaient des instituteurs non munis de diplômes. Si le département n'avait point montré d'indulgence encore cette année envers quelques localités éloignées et qui avaient fait tout leur possible pour se conformer à la loi, il est probable qu'il y aurait eu une diminution assez considérable dans le chiffre des élèves fréquentant les écoles sous contrôle.

Je n'ignore point ce qu'un tel résultat peut avoir de pénible sous plusieurs rapports; mais les avertissements n'avaient pas été épargnés aux autorités locales et il était temps que la loi reçût sa pleine exécution dans plusieurs paroisses où l'on semblait ne point vouloir s'y conformer.

Le nombre d'instituteurs et d'institutrices munis de diplômes qui ont enseigné dans l'année est de 2,344; augmentation, 280. Le nombre de ceux et de celles qui ne sont point munis de diplômes est de 971; diminution, 180.

On voit que si l'insistance du département à l'égard des diplômes n'a pas encore obtenu tout son effet, elle n'a pas été non plus sans résultats appréciables.

Le petit tableau suivant montrera le progrès qui a été fait depuis cinq ans dans cette direction.

ANNÉE.	1856	1857	1858	1859	1860
Instituteurs et institutrices munis de diplômes, enseignant	752	1632	1894	1964	2344
Instituteurs et institutrices non munis de diplômes, enseignant	2018	1120	1033	1141	971

Le chiffre de l'augmentation des instituteurs et des institutrices munis de diplômes est de 1,592, c'est-à-dire de 211 pour cent; tandis que celui des instituteurs et des institutrices non munis de diplômes a diminué de 1,047; ou de 107 pour cent depuis cinq ans.

Les chiffres ci-dessus comprennent bon nombre d'instituteurs d'écoles indépendantes, d'assistantes-institutrices dans des écoles sous contrôle, et de membres de communautés religieuses qui sont exemptés par la loi de l'obligation de posséder un diplôme.

Le chiffre des instituteurs et des institutrices laïques dirigeant des écoles sous le contrôle des commissaires et des syndics sans être munis d'un diplôme ne s'est pas élevé cette année au-delà de 519.

Le nombre d'instituteurs recevant moins de \$100 est de 39, il était de 97 l'année dernière; diminution, 58; le nombre de ceux qui reçoivent de \$100 à \$200 est de 478; il était de 487 en 1859; diminution, 9; le nombre de ceux qui reçoivent de \$200 à \$400 exclusivement est de 327; il était de 341 en 1859; diminution, 14; enfin le nombre de ceux qui reçoivent \$400 et au-dessus est de 65; il était de 51 en 1859; augmentation, 14.

Le nombre des institutrices recevant moins de \$100 est de 989; diminution 11; le nombre d'institutrices recevant de \$100 à \$200 exclusivement est de 1,207; augmentation, 185; le nombre recevant de \$200 à \$400 exclusivement est de 109; augmentation, 3; une seule institutrice reçoit au delà de \$400.

Il est à observer que les instituteurs et les institutrices qui reçoivent les plus petits salaires sont assez souvent des assistants ou des assistantes qui sont payés par le maître ou par la maîtresse à la tête de l'école, et reçoivent aussi quelquefois la pension en sus du traitement sans qu'il en soit tenu compte. De même aussi, je dois ajouter que ces sommes ne comprennent point le loyer et le bois de chauffage, accordés dans beaucoup de municipalités.

Les rapports des inspecteurs ne contiennent point d'autres observations, ni d'autres suggestions que celles qui ont été à plusieurs reprises signalées dans leurs rapports et dans les miens.

Les lois qui ont trait à l'instruction publique ayant été refondues et mises en ordre, il sera plus facile de corriger plus tard ce qu'elles peuvent encore avoir de défectueux. Les changements qui y ont été faits depuis quelques années, ont en général des résultats favorables.

La disposition de la loi qui donne aux instituteurs le droit de demander à ce département une indemnité à déduire de la part de la subvention, lorsqu'ils sont injustement congédiés par les commissaires d'école, a donné au corps enseignant une protection efficace et crée pour lui un tribunal d'un accès facile et peu coûteux. L'exécutif a assimilé à une destitution injuste le refus de renouveler l'engagement, lorsqu'on n'avait point donné l'avis de trois mois, prescrit par un sage règlement de mon prédécesseur, que j'ai cru devoir confirmer. Ce renouvellement tacite de l'engagement est absolument dans l'esprit de nos lois et personne ne saurait contester l'équité de la doctrine qui l'applique à une classe d'hommes aussi utiles et qui en général ont à lutter contre tant et de si grandes difficultés.

Dans l'adjudication de ces indemnités, le département a dû être très-moderé et très-circonspect, et je suis heureux de dire, que tout en rendant justice aux instituteurs, le montant total dont ont été privés jusqu'ici les fonds locaux des municipalités est seulement de \$363.

Les municipalités suivantes se sont vues condamner à payer des indemnités variant depuis \$10 à \$80, savoir : Sorel, St. Alexandre d'Iberville, St. Thomas de la Rivière du Sud en 1857; la Côte des Neiges, le Côteau St. Louis, Bécancour, Yamachiche et St. Thomas de Joliette en 1858; la Présentation et St. Jérôme en 1859; St. Lazare de Bellechasse et St. Germain de Rimouski en 1861.

J'ai tout lieu d'espérer que ces exemples donneront une sanction suffisante à la loi et au règlement, et qu'à l'avenir les commissaires d'école éviteront de donner lieu à de semblables plaintes.

Quelques uns ont cru pouvoir éluder l'injonction du département en donnant au commencement de l'année, sans raison aucune et sans avoir pu même se rendre compte de leur aptitude, avis, à tous leurs instituteurs, qu'ils n'entendaient point continuer leur engagement. Ils ont été informés que le département ne tolérerait pas une telle conduite et ne tiendrait aucun compte d'avis donnés de cette manière. D'autres ont stipulé, avec les instituteurs, une exemption de cette formalité. Bien que les instituteurs qui consentent à une telle stipulation, soient coupables d'enfreindre ainsi un règlement qui est leur protection et celle de leurs confrères, tel est cependant le peu d'indépendance et la condition pénible dans laquelle se trouvent un grand nombre d'entr'eux, que j'ai cru devoir les protéger même contre leur propre imprudence et insister sur l'abandon de ce nouveau mode d'éluder les instructions du département.

Les commissaires auraient d'autant plus mauvaise grâce à se plaindre de l'opération de ce règlement, qu'il ne les empêche point de destituer en tout temps les instituteurs qui remplissent mal leur devoir; et qu'ils ont de plus à l'égard de ceux dont la conduite est immorale le droit de faire révoquer leurs diplômes par le conseil de l'instruction publique.

L'objet de ce règlement est donc simplement d'empêcher qu'à la dernière heure on ne mette au rabais le traitement de l'instituteur en le forçant de s'engager aux taux qu'accepteraient des concurrents peu capables et souvent non munis de diplômes.

Je regrette d'avoir à ajouter que cette tendance à diminuer les salaires des maîtres d'école, semble, en quelques endroits, difficile à combattre, et il y a surtout dans quelques municipalités une malheureuse jalousie parmi les contribuables des autres arrondissements, contre l'école modèle de la paroisse.

J'ai dû, dans plusieurs circonstances, recommander l'érection de l'arrondissement dans lequel se trouve l'école modèle en municipalité et dans tous les cas je suis heureux de dire que le gouvernement est décidé à employer tous les moyens en son pouvoir pour maintenir les écoles-modèles, là où elles existent et pour les faire établir là où elles devraient exister. L'école-modèle, ou *primaire-supérieure*, est destinée à répandre dans le pays une éducation vraiment utile au commerce et à l'industrie, et à mettre notre jeunesse, sous le rapport des connaissances, au niveau de celle des autres pays.

Il suffit de comparer nos statistiques scolaires avec celles du Haut-Canada, pour voir combien malgré les progrès incontestables que nous avons faits depuis quelques années, nous avons encore à lutter pour que l'instruction publique atteigne à sa base, c'est-à-dire dans les écoles primaires, le plein développement indispensable à un pays doué d'un gouvernement représentatif, à un pays dont les ressources matérielles sont si grandes et dont la prospérité pourrait recevoir une si vive impulsion de la diffusion générale de connaissances utiles, et d'une forte éducation pratique.

Il est indubitable que le progrès a dû rencontrer et rencontre encore tous les jours dans le système électif qui s'applique à la nomination des commissaires d'école les plus grands obstacles.

Ces obstacles diminueront cependant à mesure que grandira la génération qui a reçu une éducation élémentaire, car il n'y a guère plus de dix à douze ans que l'on peut considérer notre système d'instruction publique comme généralement établi dans le pays, et même les premières couches des générations qui ont pu en profiter ne sont pas encore arrivées aux affaires dans la plupart des municipalités.

Cependant ce qui a été acquis sous l'empire du système électif est déjà si considérable qu'il est maintenant hors de question d'y renoncer. Ce sera même plus tard un sujet d'orgueil pour le peuple du Bas-Canada, que de s'être élevé de ses propres mains à une époque où l'éducation élémentaire était si peu répandue, et cela sans presque aucune mesure coercitive, un vaste ensemble d'écoles dont le nombre, l'organisation et l'efficacité s'accroissent graduellement. Un tel résultat n'aurait pas pu s'obtenir d'un peuple qui, à défaut de l'instruction de l'école, n'aurait pas eu une excellente éducation domestique et de fortes et saines traditions, comme le prouve du reste la moralité du Bas-Canada, constatée par la statistique criminelle de ce continent.

L'action du clergé et les maisons d'éducation, tant indépendantes que subventionnées, qu'elle a multipliées dans le pays ont surtout donné l'élan; les amis de l'éducation ont trouvé dans ces puissances auxiliaires les moyens de vaincre la résistance qu'opposaient en quelques endroits l'avarice et l'ignorance aidées de perfides conseils.

Cette résistance cependant n'a point complètement disparu; mais elle a changé de terrain. Il est aujourd'hui admis partout qu'il faut des écoles; s'il n'est point d'endroit, pour bien dire, qui veuille s'en passer, si même la loi a pu faire de la perte de la subvention une des clauses comminatoires les plus redoutées dans le cas d'infraction à ses autres dispositions, et aux règlements du département; d'un autre côté il est bien certain que l'élévation du traitement des instituteurs et les diverses réformes nécessaires dans l'enseignement rencontrent encore beaucoup d'opposition. Et cependant elles sont de la plus haute importance, même au point de vue de la diffusion plus générale de l'éducation élémentaire dans le pays.

L'apathie des parents, leur négligence à envoyer leurs enfants régulièrement à l'école, seront surtout vaincues par les bons résultats que pourra donner l'éducation reçue par les enfants qui les fréquentent. Or les résultats obtenus dans des écoles inférieures, mal tenues par des maîtres mal rétribués, ne sauraient avoir cet effet. Le meilleur moyen d'augmenter le nombre des élèves est donc l'amélioration de l'école, et par conséquent l'amélioration de la condition de l'instituteur. C'est pour cet objet que ceux qui ont déjà lutté avec tant de courage, et ceux qui veulent marcher sur leurs traces, doivent lutter aujourd'hui. Il est bien vrai qu'à raison de la configuration particulière de nos établissements, de l'éloignement où sont les maisons les unes des autres et de la longueur des rangs ou concessions; à raison aussi de la rigueur du climat, et de la pauvreté de bien des localités, il ne sera jamais possible d'obtenir qu'une aussi forte proportion des enfants fréquente l'école que dans le Haut-Canada et dans l'état de Massachusetts; mais il ne doit pas nous suffire que cette proportion soit déjà plus élevée que dans d'autres pays, qu'en Angleterre et en France par exemple; dès qu'il est évident, (et cela n'est contesté par personne) qu'un bien plus grand nombre pourrait et devrait les fréquenter, il est certain qu'un grand mal existe et qu'aucun effort ne doit être épargné pour y remédier.

Dans le Haut-Canada, bien que les rapports du Surintendant montrent une très-forte proportion d'enfants fréquentant les écoles, on discute cependant divers moyens de forcer les parents à les y envoyer d'avantage. Des amendes et même l'emprisonnement sont employés dans quelques états de l'Europe; mais, outre que l'application d'un tel remède serait difficile dans ce pays et répugnerait à nos institutions, j'ai l'espoir que ceux que j'ai déjà indiqués suffiront: comme cette réforme est une de celles qui requièrent le concours de toutes les volontés et de tous les dévouements, on ne saurait trop y appeler l'attention publique.

Le prélèvement de la rétribution mensuelle, laquelle est exigible, comme on le sait, pour les enfants qui ne fréquentent point les écoles, tout aussi bien que pour ceux qui les fréquentent, est un puissant moyen d'engager les parents à les y envoyer assidûment. On a tenté, à plusieurs reprises, de faire disparaître cette disposition de la loi; je crois qu'au contraire cette rétribution devrait être prélevée plus rigoureusement que par le passé, et que tout en admettant gratuitement, comme la loi le permet, les enfants des indigents dans nos écoles, on devrait insister surtout à faire payer les

parents qui négligent de procurer à leurs enfans l'instruction que l'état a si libéralement mise à leur portée.

Dans un bon nombre de paroisses où la rétribution mensuelle était difficile à prélever, on a doublé la cotisation et on a cessé d'exiger la rétribution; dans quelques endroits, on s'est ainsi procuré des sommes plus considérables que celles qu'eussent données la simple cotisation obligatoire et la rétribution. Je n'ai pas jugé à propos, dans ces circonstances, de faire intenter contre les commissaires les poursuites auxquelles ils s'exposent en ne prélevant pas la rétribution mensuelle.

Ceux cependant dont les écoles ne sont pas bien fréquentées seront amenés, je l'espère, à rétablir la rétribution mensuelle tout en maintenant le nouveau taux de cotisation qu'ils sont heureusement parvenus à établir.

Dans quelques paroisses où j'ai pu obtenir ce résultat, les commissaires s'en sont bien trouvés, et sous le rapport des finances qui leur ont permis de se procurer de bons maîtres, et sous le rapport du nombre et de l'assiduité des élèves. Il y a lieu d'espérer que leur bon exemple sera suivi partout où cette mesure sera nécessaire.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-humble et obéissant
Serviteur,
P. J. O. CHAUVEAU,
Surnt. de l'Éducation.

Treizième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval, tenue le 25 Mai, 1861.

Furent présents : Le Rév. Messire Jean Langevin, Ptre., Principal de l'École Normale Laval, M. l'abbé N. Fortier, F. E. Juneau, écr., Inspecteur d'École, M. Dalaire, délégué de l'Association Jacques-Cartier, M. E. Simays, membre de l'Association de Montréal; MM. J. C. L. Lafrance, Président de l'Association Laval, N. Lacasse, F. X. Toussaint, A. Doyle, J. B. Cloutier, N. Thibault, C. Dufresne, A. Legendre, Frs. Fortin, C. B. de Guise, E. Noël, James Donnelly, Cléophe Côté, Ls. Lefebvre, A. Esnouf, G. Tremblay, P. Bourassa, Cyp. Gagné, L. Dumas, Joseph Létourneau et les élèves-maîtres de l'École Normale.

Le Secrétaire donna lecture des procédés de la dernière séance, lesquels furent adoptés.

M. le Président, C. L. L. Lafrance, continua l'histoire du Canada sous la domination anglaise, et il parla des divers événements arrivés depuis la conquête.

M. N. Thibault traita la question suivante : L'enseignement est-il une profession? Ce monsieur sut prouver que l'enseignement est véritablement une profession, et que comme telle, elle a droit à la protection et aux égards accordés aux autres professions dites libérales.

M. C. Dufresne entretint l'Association sur le " Progrès."

M. le Principal J. Langevin parla sur la nécessité et l'importance de la lecture; il expliqua comment on doit lire pour tirer tout le profit désirable de ses lectures, indiqua quelles espèces d'ouvrages on doit lire de préférence et celles dont la lecture toujours nuisible est souvent dangereuse.

Proposé par M. N. Thibault, secondé par M. N. Lacasse, et

Résolu.—Que cette Association renvoie pour le moment à une époque indéterminée la question de la fixation du *minimum* du salaire des instituteurs, et que le surintendant veuille bien refuser une allocation spéciale aux écoles n'accordant point à leurs maîtres un salaire suffisant.

La résolution suivante, passée le matin au conseil, fut adoptée.

Proposé par M. James Donnelly, secondé par M. N. Thibault, et

Résolu.—Que les essais lus à l'association soient réunis dans un cahier pour être conservés.

M. F. X. Toussaint informa l'association que des circonstances imprévues l'empêchaient de se rendre à Montréal, comme délégué de cette association auprès de l'association Jacques-Cartier. En conséquence.

Sur motion de M. N. Thibault, secondé par M. Jos. Létourneau, il fut

Résolu.—Que cette association nomme actuellement M. C. J. L. Lafrance, comme son délégué auprès de l'association Jacques-Cartier.

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par M. N. Thibault, et

Résolu.—Que cette association a appris avec une profonde douleur la mort prématurée de Joseph Lenoir, écr., bibliothécaire du département de l'éducation et assistant-rédacteur du *Journal de*

l'Instruction Publique, et qu'elle partage vivement le regret qu'éprouvent tous les amis de l'éducation de la perte sensible que cette mort cause à la littérature canadienne.

Ensuite, M. Dalaire, délégué de l'association Jacques-Cartier, exprima le plaisir qu'il ressentait de se trouver parmi les instituteurs du district de Québec et peignit dans quelques paroles bien senties la nécessité pour le corps enseignant d'une union étroite entre les deux associations, faisant de plus ressortir les résultats immenses qui découleraient pour l'avenir du pays d'une forte organisation qui réunirait tous les instituteurs par un lien commun.

M. le président répondant aux paroles amies de M. le député de Montréal, félicita l'association Jacques-Cartier, d'avoir acquiescé à la demande de l'association Laval en députant auprès d'elle un délégué, et exprima l'espoir de voir par l'union complète des instituteurs de Québec et de Montréal, s'ouvrir une ère nouvelle de progrès et de force pour la classe enseignante.

M. E. Simays parla ensuite sur les services que les instituteurs peuvent rendre au pays en s'occupant activement de colonisation, en faisant comprendre aux populations au milieu desquelles ils vivent, l'obligation de s'emparer du sol.

Sur-motion de M. X. Toussaint, secondé par M. J. B. Cloutier, il fut

Résolu.—Que les membres de cette association voient avec plaisir la présence à cette conférence de M. Dalaire, député de l'association Jacques-Cartier, ainsi que celle de M. Simays, et prient ces messieurs d'accepter leurs remerciements les plus sincères pour les paroles bienveillantes qu'ils leur ont adressées.

La discussion du sujet: "Jusqu'à quel point on peut enseigner la politesse dans les écoles," fut remise à la prochaine séance.

L'association discutera aussi à sa prochaine séance le sujet suivant: "Quels services les instituteurs peuvent-ils rendre à la colonisation du pays?"

MM. F. X. Toussaint, J. C. L. Lafrance, C. Dufresne, N. Thibault, C. B. de Guise voulurent bien promettre de traiter chacun un sujet à la prochaine réunion.

Et l'assemblée s'ajourna au dernier samedi du mois d'août prochain.

(Signé,) C. J. L. LAFRANCE, Président.
JOS. LÉTOURNEAU, Secrétaire.

Note sur la résidence en Canada de S. A. R. le Prince Edouard et de S. A. R. le Prince William Henry.

I

La relation du voyage de S. A. R. le Prince de Galles, accueillie avec une grande faveur par nos lecteurs, nous a engagé à faire quelques recherches dans les papiers-nouvelles du temps, sur ce qui avait pu se passer à l'occasion de la présence dans les colonies de l'Amérique du Nord de deux autres Princes du sang royal, dont l'un fut le père de notre gracieuse Souveraine, et dont l'autre fut son prédécesseur immédiat le roi Guillaume IV.

Le Prince William Henry, troisième fils du roi George III, (1) était né en 1765; il n'avait conséquemment que 22 ans lorsqu'en 1787 il vint en Canada. Il était alors capitaine de la frégate *Pegasus*, après avoir débuté par être simple aspirant en marine (midshipman) et avoir passé par tous les autres grades.

Parti de la Jamaïque il arriva en quinze jours de passage à Halifax, le 28 juin. Il y débarqua au bruit de l'artillerie au milieu d'un grand concours de peuple, les troupes de la garnison formant la haie. On n'avait pas encore inventé les processions dans le genre de celles dont nos lecteurs ont vu tant de descriptions. Il n'est point non plus question de *hurrahs* qui auraient pu se comparer plus tard avec ceux qui devaient être poussés à Québec et à Montréal et donner la mesure exacte de la vigueur relative des poumons, sinon de la fidélité et du dévouement des citoyens de ces diverses villes à cette époque, comme les journalistes et les correspondances des journaux étrangers ont eu soin de le faire dernière-

(1) George III avait sept fils: 1o George Auguste Frédéric, Prince de Galles; régent en 1810 et souverain en 1820 sous le nom de George IV; 2o Frédéric, duc d'York et d'Albany, mort en 1827. 3o William Henry, duc de Clarence, qui régna en 1831 sous le nom de Guillaume IV; 4o Edouard, duc de Kent, père de S. M., qui mourut en 1820; 5o Ernest Auguste, roi de Hanovre et duc de Cumberland, mort en 1851; 6o Auguste Frédéric, duc de Sussex, mort en 1843 et 7o Adolphe Frédéric, duc de Cambridge, mort en 1850. George IV n'eut d'enfant que la Princesse Charlotte, mariée à Léopold, aujourd'hui roi des Belges, laquelle mourut étant l'héritière présomptive du trône, le 6 novembre 1817, à l'âge de 21 ans. Guillaume IV, n'ayant point d'enfant, Victoria, fille unique du quatrième fils de George III, monta sur le trône en 1837.

ment : " mais la satisfaction répandue sur tous les visages, dit le journal d'Halifax, traduit par la *Gazette de Québec*, manifestait grandement la loyauté et l'affection que les habitants d'Halifax portent à Sa Majesté très-sacrée et à son illustre fils." (1)

A son entrée dans la maison du gouvernement, S. A. R. reçut l'adresse du Gouverneur et du Conseil et y répondit : " Son Altesse Royale fut traité par le gouverneur et après dîner on but plusieurs santés loyales dont chacune fut accompagnée d'une décharge de l'artillerie rangée devant la maison du gouvernement. La soirée finit par un bal que donna le gouverneur. Toute la ville fut bruyamment illuminée : en un mot tout avait un aspect de joie et de plaisir."

Le mardi suivant, il y eut grande revue, après laquelle S. A. R. se rendit avec S. E. le gouverneur Parr à la maison du gouvernement où il lui fut présentée une adresse de la part des habitants, à laquelle elle fit une bien gracieuse réponse.

L'arrivée du Prince à Québec fut précédée par celle d'une partie de l'escadre du Commodore Sawyer qui montait lui-même le *Leander*, vaisseau de 50 canons, (capitaine J. Berclay). Il était accompagné du *Ressource*, commandant Paul Minchin, et de l'*Ariadne*, commandant Osburn. Il y avait de plus dans le port de Québec le *Thysbé*, commandant Coffin, venant d'une croisière, et quatre vaisseaux qui avaient été nolisés comme transports pour amener à Québec partie des 5e, 26e et 54e régiments. Un de ces navires avait nom le " Lord Mulgrave."

Guy Carleton, Lord Dorchester, était alors gouverneur de la province de Québec qu'il administrait en vertu de l'acte du parlement impérial dit "Acte de Québec, ou de 1764." Les lois ou ordonnances étaient faites par un Conseil Législatif dont les membres étaient nommés par la couronne, et sanctionnées par le gouverneur. Le gouverneur Carleton qui avait été aide-de-camp de Wolf, se montrait juste et bienveillant envers les nouveaux sujets de Sa Majesté comme on appelait alors les franco-canadiens et il était universellement aimé (2).

Le mardi, 14 août, de grand matin, le *Pégasus* mouilla devant Québec. Le major Beckwith et le capitaine de St. Ours, deux des aides-de-camp de S. E., allèrent à bord "savoir le plaisir de S. A. R. au sujet de son débarquement." Le lendemain, à onze heures, le Prince se rendit de son vaisseau au *Leander* qui portait le pavillon du commodore; on déploya à bord de ce vaisseau l'étendard royal et on tira une salve de 21 coups de canons. " Peu après, cinq berges, celle du Prince, précédant les autres et ayant l'étendard royal, celle du commodore portant la grande flamme, et celles des capitaines Coffin, Osborne et Minchin, portant les leurs, partirent en procession du *Leander*, qui réitéra une salve royale. Son A. R., en passant le long de la ligne des quatre autres navires, fut saluée de même de 21 coups de canon; les hunes et vergues étaient garnies de leur monde, ainsi que les vaisseaux marchands, transports, qui, à mesure que la procession passa, saluèrent le Prince de trois acclamations, de manière que rien ne pouvait excéder l'ordre, la régularité et le bel aspect de cette première partie de la cérémonie.

" En débarquant sur la grève, près de la place du marché de la Basse-ville, S. A. R. fut reçue par l'honorable Brigadier général Hope, lieutenant-général de la province, les membres du conseil, les divers corps du clergé, de la justice et de la noblesse; et, dès qu'il eût mis pied à terre, on le salua de 21 coups de canon tirés de la grande batterie."

De là, S. A. R., précédée des officiers qu'on lui avait donnés pour aides-de-camp, parmi lesquels se trouvait le Capt. St. Ours, passa par les rues bordées par les trois régiments de la garnison, et les corps de milice britannique et canadienne. Le premier de ces corps se composait des anciens sujets ou colons anglais, parmi les

(1) Les passages que nous donnons entre guillemets sont textuellement copiés de la "*Gazette de Québec*." Cette feuille, la plus ancienne du pays puisqu'elle commence en 1764, se publiait alors en anglais et en français. Elle était d'un format un peu plus grand que celui de la *Gazette du Canada*; mais n'avait que quatre pages et rarement un supplément. Elle contenait principalement des annonces officielles, et un sommaire des nouvelles d'Europe. Nous devons à l'obligeance de Sir L. H. LaFontaine, qui possède une des rares collections complètes de ce papier-nouvelle, d'avoir pu le consulter.

(2) Les Conseillers Législatifs étaient à cette époque : les honorables Henry Hope, Lieutenant gouverneur, William Smith, juge en chef, Hughes Finlay, Thomas Dunn, juge, Edouard Harrison, John Collins, Adam Mabane, juge, J. G. Chaussegros de Léry, George Pownall, Picotté Bellestre, John Fraser, juge, Henry Caldwell, William Grant, Paul Roch de St. Ours, François Baby, Joseph de Longueuil, Samuel Holland, George Davison, Sir John Johnson, Baronet, Charles de Lanaudière, R. A. de Boucherville, et Lecompte Dupré.

officiers desquels, cependant, nous remarquons plusieurs noms français, des huguenots sans doute ou des Guernesais.

" Lorsqu'il arriva sur la Place d'Armes, quatre pièces d'artillerie, qui y étaient placées, tirèrent un autre salut royal. Lorsque Son Altesse Royale entra dans la cour du Château, où la garde, commandée par un Capitaine avec un pavillon, était prête à le recevoir, elle fut rencontrée par Son Excellence Lord Dorchester, Gouverneur General, accompagné de sa suite et des officiers majors, qui la conduisit dans la maison du roi. Là le lieutenant-gouverneur et les membres du Conseil de Sa Majesté eurent l'honneur d'être introduits et de présenter à Son Altesse Royale l'adresse suivante :

A SON ALTESSE ROIALE LE PRINCE WILLIAM HENRY,

L'humble adresse du Lieutenant-Gouverneur et des membres du Conseil de Sa Majesté de la province de Québec,

Si Votre Altesse Royale veut bien le permettre,

Nous prenons la liberté de présenter à Votre Altesse Roiale nos compliments sur votre arrivée en cette province, pénétrés des sentiments les plus sincères de reconnaissance et de joie en voyant parmi nous, en qualité d'officier de marine, un Prince de votre Roiale et illustre famille.

Vraiment sensibles aux avantages dont nous jouissons sous le gouvernement sage de Sa Majesté et attachés avec zèle à sa personne sacrée et à sa famille, pendant que l'attention paternelle du Roi est tournée sans relâche à la prospérité et au bonheur de son peuple, nous ne pouvons nous taire sur la sureté future que Votre Altesse Roiale procurera aux sujets de Sa Majesté en cette province conjointement avec les autres parties de l'empire, en se dévouant dès le commencement de votre carrière à l'étude difficile et à l'exercice pénible d'une profession d'où dépend la principale défense de tous les Etats de Sa Majesté. Et c'est avec la plus vive satisfaction que nous prévoyons, par une confiance bien fondée, l'époque où l'expérience et les connaissances qu'aura acquises Votre Altesse Roiale augmenteront la force de la nation et jetteront un nouveau rayon de gloire sur la maison de Brunswick.

Signé : HENRY HOPE.

A laquelle le Prince fit la réponse suivante :

Messieurs,

C'est avec la satisfaction la plus sincère que je rejoins dans la province de Québec si utile (texte anglais, *so highly beneficial*) à la couronne de la Grande Bretagne, cette adresse du Lieutenant-Gouverneur et des membres du Conseil de Sa Majesté pour cette province, remplie de tous les sentiments de loyauté et d'affection possibles pour la personne très-sacrée de Sa Majesté. Je profiterai avec plaisir de la première occasion qui se présentera d'exposer au Roi la sincérité et la reconnaissance de ce corps respectable envers leur Souverain, et combien tous les sujets de Sa Majesté dans cette colonie étendue sentent le prix des grâces et des bienfaits dont ils jouissent sous son sage et doux gouvernement.

Il m'est impossible, Messieurs, d'exprimer avec (une) force (suffisante, ma reconnaissance) des égards dont vous jugez à propos de m'honorer dans cette adresse. Il est bien flatteur pour moi d'avoir été, quoique jeune encore d'âge, dans le service de Sa Majesté, si distingué par mes co-sujets dans les colonies.

Heureux si je pouvais me persuader d'avoir mérité ces marques répétées d'indulgence que je regarde comme un des motifs le plus fort qui m'engagera de suivre avec ardeur et un zèle sans relâche la profession que Sa Majesté a jugé à propos de me choisir afin que dans les guerres futures, lorsque je me trouverai dans l'occasion, je puisse me montrer digne de la confiance et du commandement, et prouver ma reconnaissance des distinctions qu'on a eues pour moi dans ma visite aux colonies sans les avoir méritées.

Signé : WILLIAM.

" Après quoi les Officiers des divers corps de la garnison et de l'Etat Major avec les Officiers des milices Britannique et Canadienne, le Clergé, les gens de justice, etc., eurent l'honneur d'être admis à présenter leurs respects à Son Altesse Royale.

" Le Prince dina au Château avec le Commodore et les Capitaines de l'escadre, le Lieutenant-Gouverneur et les membres du Conseil, le Lieutenant-Colonel Hastings, commandant de la ville, et les Officiers commandants des différents corps. Le soir l'artillerie des diverses batteries, les troupes et les milices, qui bordaient les remparts de la ville et de la citadelle, tirèrent un feu de joie; et le tout fut conclu par une générale et brillante illumination.

" Le temps était tout-à-fait infavorable à cause de la pluie, mais partout se manifestoit la joie et la gratitude causées par la visite de ce Prince.

" Il ne faut pas omettre que les fenêtres des maisons sur les rues par lesquelles passa Son Altesse Royale, depuis le débarquement jusqu'au Château, étaient remplies de dames, ce qui augmentait de beaucoup la splendeur de cette perspective.

" A cette heureuse et mémorable occasion, il a plu à Son Excellence le Gouverneur et Commandant-en-Chef, d'ordonner que les prisonniers civils et militaires alors en prison pour aucun crime quelconque, à l'exception seulement de meurtre, soient mis en

liberté. C'est ainsi que l'on a célébré l'heureux jour auquel un fils de notre très gracieux Souverain a daigné honorer de sa présence cette partie éloignée des domaines de Sa Majesté."

Le vendredi, le Gouverneur fit une visite au Prince à bord du *Pégasus* et fut salué de 19 coups de canon à son entrée et sortie de bord. Le soir, il y eût au Château grande réception et grand nombre de dames eurent l'honneur d'être présentées à S. A. R.

Le mardi, 21, étant un anniversaire de la naissance de S. A. R., la flotte fut pavoisée, des salves royales furent tirées de la citadelle et de la flotte, un feu de joie fut tiré par tous les régiments rangés sur la parade, le Gouverneur et les autorités allèrent complimenter le Prince à bord de son vaisseau; S. A. R. vint ensuite tenir un lever au Château St. Louis, où elle reçut les compliments des Officiers du Gouvernement, de la Marine et de l'Armée, ainsi que ceux du Clergé, des Gens de Loi, des Marchands et des Messieurs de la ville."

A ce lever, il fut présenté plusieurs adresses, la *Gazette de Québec* publie en anglais celle présentée au nom des habitants de Québec (*the inhabitants of Quebec*) et qui paraîtrait avoir été exclusivement signée par des sujets d'origine britannique, et en français l'adresse des *citoyens canadiens de la ville de Québec*, et celle du *Clergé Romain de la Province*. Nous copions ces deux dernières ainsi que les réponses.

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,

Permettez aux Citoyens Canadiens de la Ville de Québec d'exprimer respectueusement à V. A. R. la joie qu'ils ressentent de son heureuse arrivée dans cette Capitale.

Nous participons, pour la première fois, avec les Colonies de la Grande Bretagne, au bonheur de voir l'un des fils de notre Auguste Souverain. Nous voyons aussi avec satisfaction la part active que V. A. R. a prise dans le Service de la Marine, qui par les talents et les progrès de V. A. R. continuera d'être le boulevard de la Nation et la protection nécessaire à ses possessions, particulièrement à cette Province, qui en conçoit de nouvelles espérances de se conserver et de prospérer sous la domination de l'Empire Britannique.

Que V. A. R. veuille bien nous accorder son puissant témoignage de notre vive reconnaissance pour les bontés paternelles de Sa Très-Gracieuse Majesté d'avoir confié l'administration de cette Province au Noble Lord qui nous commande, de notre fidèle attachement à la Personne sacrée de notre Souverain, à son Gouvernement et à sa Famille Royale, ainsi que de nos prières pour sa précieuse conservation.

Puisse V. A. R. jouir d'une santé parfaite et la plus durable, et ses glorieux exploits passer à la postérité, tels sont nos vœux les plus sincères.

A laquelle S. A. R. fit la réponse suivante :

Messieurs,

Je reçois avec un vrai et sensible plaisir cette Adresse des Citoyens Canadiens de la ville de Québec, convaincu que c'est avec des cœurs remplis de reconnaissance pour les bontés de Sa Majesté, qu'ils offrent des vœux aussi zélés pour le Roi, mon Père. Je ne manquerai pas de faire parvenir à Sa Majesté ces preuves de votre fidélité et d'attachement pour son Souverain, qui n'a d'autre objet que le bonheur de ses sujets. Sa Majesté apprendra avec satisfaction que les Citoyens Canadiens de la Ville de Québec sont pénétrés d'une si vive reconnaissance pour sa bonté paternelle d'avoir confié ce Gouvernement au Lord DORCHESTER, pour qui le Roi a tant de considération.

Les Distinctions honorables dont les Habitants de cette Ville m'ont donné des marques, me sont bien sensibles, et je ne puis que les considérer comme un motif nouveau pour m'engager à poursuivre les devoirs de la Profession navale, afin de me rendre digne d'être placé dans une situation où je pourrai faire voir à l'avenir ma reconnaissance pour ces grâces si précieuses.

WILLIAM.

A SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE GUILLAUME HENRY.

Le Clergé Romain de cette Province ose prendre la liberté d'offrir ses plus profonds hommages à Son Altesse Royale.

Le zèle du Corps Ecclésiastique pour les intérêts de Sa Majesté reçoit une nouvelle activité par la présence de son Auguste Fils. Elle lui rappelle la protection dont le Roi a jusqu'ici favorisé la Communion Catholique et le Clergé qui la maintient. Si les principes rigoureux en ce point de cette même Communion ont contribué pour quelque chose à conserver la fidélité due à Sa Majesté, qui peut douter que réciproquement les bontés de Sa Majesté n'aient concouru à affermir pour toujours dans tous les cœurs Catholiques ces mêmes principes si favorables à l'Etat ?

Puisse le Ciel exaucer les vœux que formera toujours le Clergé de la Province pour la gloire de Sa Majesté, pour la conservation de Son Altesse Royale et pour l'heureux succès des glorieux desseins qu'elle se propose dans le service de l'Etat !

A laquelle S. A. R. fit la réponse suivante :

Je remercie le Clergé Romain de la province de Québec pour les

vœux de loyauté qu'il offre dans cette adresse. J'ose les assurer que la continuation de la même conduite qu'ils ont observée envers le Gouvernement jusqu'à présent, ne peut manquer de leur conserver la protection gracieuse du Roi, mon Père, et certainement je ferai parvenir leurs sentiments à Sa Majesté.

Le soir il y eut bal au Château et nouvelle illumination dans la ville.

Le 29 août, une revue qui dut être très-belle et l'emporter de beaucoup sur toutes celles qu'a passées en Canada S. A. R. le Prince de Galles, eut lieu sur les Plaines d'Abraham. On y voyait, outre plusieurs compagnies d'artillerie, les 5e, 26e, 29e, 31e et 34e régiments de l'infanterie royale. Il y avait, à cette époque, un grand mouvement de troupes dans la colonie, car, outre les transports que nous avons déjà mentionnés, il en était arrivé plusieurs autres depuis le débarquement du Prince avec des détachements du 60e régiment.

Le lundi, 3 septembre, de grand matin, Lord Dorchester, accompagné de sa suite, partit pour Montréal où il allait préparer la réception de S. A. R. Il y arriva le lendemain à 4 heures de l'après-midi. "Il y fut reçu à son entrée par le clergé, les magistrats et notables citoyens. Le 60e régiment de Sa Majesté, sous le commandement du Col. Hunter, ainsi que les milices britanniques et canadiennes, bordaient les rues depuis la porte de Québec jusqu'à la Maison du Gouvernement. Le tout fut d'un aspect très-agréable, la joie et la satisfaction étaient répandues sur tous les visages, en revoyant Sa Seigneurie en cette partie de la province, tant pour ce que l'on doit à son rang, qu'aux égards dus à ses rares vertus si universellement connues. Le soir la ville fut splendidement illuminée sur un événement si heureux."

Les officiers de la *milice canadienne* présentèrent à S. E. une adresse signée Neveu Sevestre, Colonel Commandant, J. P.

Nous reproduisons ce document, qui, ainsi que les autres que nous avons déjà donnés, intéressera le lecteur par sa rédaction, dont le style indique une époque déjà bien éloignée de nous.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Dans ce jour tant désiré de votre heureuse arrivée dans cette ville, nous avons l'honneur de joindre nos plus sincères acclamations aux respectables états qui nous ont précédés pour féliciter Votre Seigneurie sur votre précieuse santé qui n'a point été altérée d'un si long et pénible voyage (1) et témoigner à Votre Excellence notre vive reconnaissance d'avoir daigné honorer (notre ville de sa présence et) établi l'état-major des milices de la ville et district de Montréal et nommé un nombre de loyaux officiers pour la commander.

Cette faveur ne peut être dignement reconnue que par la continuation de notre zèle à la prompt exécution des ordres qui émaneront de votre respectable gouvernement pour le service du plus digne des Rois. Persuadés du zèle des miliciens tous dévoués à obéir aux ordres qui leur seront présentés, nous prenons la liberté d'assurer Votre Seigneurie de leur fidélité et attachement au gouvernement dont ils reconnoissent de plus en plus les douceurs par la générosité de notre très-illustre Souverain, qui a bien voulu nous manifester sa bonté en se faisant représenter si dignement par MILORD DORCHESTER, pour lequel nous ne cesserons d'offrir nos vœux, pour sa conservation et celle de son illustre famille."

RÉPONSE.

Messieurs,

"C'est avec une parfaite satisfaction que je reçois l'adresse des Officiers de la Milice Canadienne de Montréal et les assurances de leur zèle pour les intérêts de Sa Majesté.

"Je me persuade avec plaisir que le bon exemple des officiers, et leurs efforts pour le bien du service et la sûreté de cette province répondent toujours au désir que j'ai de prouver aux sujets de Sa Majesté dans ce pays le bonheur dont ils peuvent jouir sous le gouvernement de la Grande-Bretagne.

"Je vous remercie sincèrement pour les marques d'attachement personnel et de confiance que vous me donnez, et serai toujours flatté d'en mériter la continuation."

L'adresse de la milice britannique parut dans le numéro suivant de la *Gazette*.

Le même jour, 6 septembre, à dix heures du matin, le Prince arriva aux Trois-Rivières et y fut reçu par "la noblesse, le clergé et un nombre de citoyens, et par six compagnies de milice commandées par le capitaine L. J. Le Proust, qui saluèrent S. A. R. de trois décharges de mousqueterie. Vers les onze heures, S. A. R. partit et marcha à pied jusqu'en dehors de la ville; la rue par où il passa était bordée de troupes miliciennes et d'un corps de cava-

(1) Il paraîtrait par cette phrase que Lord Dorchester n'avait pas encore visité Montréal depuis son retour d'Europe. Les mots entre parenthèse ou quelques mots dans le même sens, sont évidemment omis dans la *Gazette*. A part l'insertion de ces mots nous n'avons pas cru devoir rien corriger dans aucun des documents que nous reproduisons.

lerie préparé pour l'escorter jusqu'à la Pointe du Lac; mais S. A. R. ayant témoigné le désir d'aller sans suite, le détachement de cavalerie rentra en ville dans le plus grand ordre."

Le lendemain, entre une et deux heures de l'après-midi, le Prince fit son entrée dans Montréal. Il avait été accompagné depuis la Pointe aux Trembles par S. E. le Gouverneur-Général et plusieurs officiers de l'état-major qui étaient allés à sa rencontre. "Il fut reçu dans le faubourg de Québec par le Coadjuteur et le Clergé, les Membres du Conseil résidants à Montréal, par le Grand Juge et le corps de Justice présentement ici, par la Noblesse du lieu et circonvoisine, ainsi que par tous les Notables Citoyens point sous les armes, qui escortèrent S. A. R. par les rues, lesquelles étaient bordées par le 1er bataillon du 60e régiment et par un ample corps de milices britannique et canadienne jusqu'à la maison de M. Deschambeault, qui était préparée pour sa réception.

"Son Altesse dina avec Milord Dorchester; le soir, un feu de joie fut tiré par la Troupe et la Milice, sur le Champ-de-Mars, et la ville fut magnifiquement illuminée à cette occasion si heureuse.

"Les Dames furent présentées au Prince lundi l'après-midi et mardi au soir le Gouverneur-Général donna un Bal magnifique à une ample compagnie que S. A. honora de sa présence."

Plusieurs adresses lui furent présentées. Celle des citoyens de la ville porte cette apostille: "La dite adresse est signée des Magistrats et Citoyens de la ville de Montréal tant Anglais que Français indistinctement."

Le 13, les Frères du Canada (Francs-maçons) s'assemblèrent en leur loge et dinèrent en l'honneur du Prince. Ce dîner fut annoncé par une salve d'artillerie.

Le Prince passa quelques jours à Montréal, d'où il se rendit à Chambly et de là à Sorel. Les habitants de ce dernier endroit furent si heureux de la visite du Prince, qu'ils changèrent l'ancien nom de leur bourg, lequel a été rendu, par un statut récent, à la ville de Sorel.

Voici ce qu'on écrivait à la *Gazette de Québec*:

"WILLIAM HENRY (ci-devant appelé Sorel), le 18 sept.

"Hier après-midi, vers quatre heures, Son Altesse Royale le Prince, en son retour de Montréal et de Chambly, nous honora d'une visite en cette place. S. A. R. fut saluée d'une décharge de l'artillerie de la garnison, lorsqu'il mit pied à terre à la maison seigneuriale, où l'Honorable Samuel Holland, écuyer, Arpenteur-général de la province, lui ayant présenté un plan de la nouvelle ville, il plut à S. A. R. de nous permettre l'honneur de lui donner son illustre nom, WILLIAM HENRY. Après avoir diné à la maison seigneuriale, Son Altesse Royale fut conduite à la Place d'Armes (actuellement la Place Royale,) où elle fut saluée derechef par la garnison; après quoi ayant fait une légère visite du magasin, elle traversa à Berthier accompagné du Colonel Dundas et du Capitaine Smith, de l'artillerie. Son Altesse Royale fut saluée une troisième fois en entrant dans le bateau, par la garnison et par la milice canadienne, dont l'agréable irrégularité, accompagnée de leurs acclamations et de celles des autres loyaux habitants semblait la pénétrer d'un sentiment délicieux de leur honnête joie. Il est impossible de faire une description des vives expressions de contentement et de la satisfaction qui se manifestaient sur le visage de tous ceux qui étaient présents en cette auguste occasion. Nous nous flattons que tous les loyaux habitants de WILLIAM HENRY se ressouviendront souvent de cette occurrence avec une joie toujours nouvelle."

La *Gazette de Québec* du 13 septembre contient un petit poème latin en l'honneur du Prince, *In Principis Adventum Carmen*.

L'auteur commence sur le ton de Péglogue.

Naper in umbroso secusso Solis ab igne
Obvia tendebat quercus solamen Alexi
Monticolæ dum rure redux graderetur ad urbem.

Puis il se lance dans le genre héroïque:

.....; at demum tempore fixo
Exoptata dies surgit fausto Omne genti
Anglorum; Princeps Wilhelmi nomine claro,
Henricique, simul vetere cum sanguine divum,
Acres percipiens stimulos virtutis ab ipsâ
Amborum famâ, patriam relevabit ab omni
Excidio, et factis ad rerum culmina tollet.
Cum furor insanus sacra pacis foedera rumpet,
Armbitque viros in cedem, ac funera passim,
Vindicis ira Jovis, servabit jura suorum
Anglicolum; innatâ sternet virtute Rebelles;
Proteget æratis ratibus diadema paternum,
Et celebres referet Sociato ex hoste triumphos.

Ce petit poème a 65 vers et n'est point signé. Était-ce l'œuvre de quelqu'adroit courtisan qui a su se faire connaître et s'assurer les profits de son lyrisme? Ou bien quelque timide écolier avait-

il lancé ce pastiche mythologique dans la presse, tout en tremblant d'être reconnu et critiqué? L'allusion aux rébellions s'explique facilement par les événements contemporains; on était alors, en effet, entre les deux grandes révolutions qui ont changé la face du monde; les pages de la *Gazette* que nous avons parcourues pour faire les extraits qui précèdent, contiennent, d'un côté, le projet de constitution des Etats-Unis d'Amérique adopté par la convention et signé George Washington, et de l'autre, l'acte d'accusation de M. de Calonne, ministre de Louis XVI, signé par le marquis de Lafayette. La révolution américaine était accomplie, la révolution française commençait.

Le Prince quitta Québec le 10 octobre à bord du *Pégasus*, lequel fut suivi par le *Leander* et le *Resolute*. Quelques jours avant on avait fait, sur le Cap Diamant des feux d'artifices en son honneur.

Ce ne fut qu'en 1818 que le Prince William Henry se maria à la fille du duc de Saxe-Meningen dont il eut deux filles qui moururent au berceau. Il ne monta sur le trône que le 8 septembre 1831 et mourut le 20 juin 1837, n'ayant régné que six ans, quoiqu'âgé de 72 ans. Il conserva, assure-t-on, à la cour et sur le trône un excellent souvenir de son voyage d'Amérique et montra à l'égard des habitants de ce pays qui lui furent présentés en Angleterre une bienveillance toute particulière. Son règne, bien court, fut cependant marqué par d'importants événements: entre autres, la passation du fameux bill de réforme.

II

Le Prince Edouard naquit en 1767 (1). Il eut une existence peu heureuse, et, faisant allusion aux épreuves qu'il eût à subir, il avait l'habitude de dire: "Je suis venu en ce monde assez mal à propos, c'était dans le sombre mois de Novembre; la cour était encore plus sombre, elle était enveloppée dans le deuil; un de mes oncles, le frère bien-aimé de mon père, venait d'être mis dans son cercueil; ses funérailles eurent lieu vingt-quatre heures après ma naissance. Je me suis souvent demandé si ma malencontreuse apparition dans ce monde n'était pas un présage de la vie triste et pleine de luttes qui m'était réservée."

Il entra dans l'armée à 18 ans, et fut d'abord envoyé à Lunenburg. Avec un chef d'un caractère arbitraire et inflexible, "tyran mercenaire," si on en croit les lettres du jeune prince, il éprouva beaucoup de dégouts. Parade et drill, une guinée et demie par semaine à dépenser, voilà sa vie. Là déjà commencent les dettes qui lui ont causé plus tard tant d'embarras. En Hanovre, où il fut ensuite, il ne se trouva guères mieux. Le 30 mai 1786, il est fait Colonel, et presque aussitôt après, Chevalier de la Jarretière. En octobre 1787, il est transféré, par ordre du roi, à Genève, pour y compléter son instruction. On prétend, qu'espionné par son domestique et dégoûté de n'avoir pas autant d'argent à dépenser que plusieurs jeunes anglais qui s'y trouvaient, il y vécut assez malheureux. Il est certain qu'en janvier 1790, il revint brusquement en Angleterre, sans permission. Le roi irrité refusa de le voir; mais lui accorda dix jours, au bout desquels il lui fit signifier qu'il eût à partir dans vingt-quatre heures pour Gibraltar. On peut juger de la sévérité de George III, par le fait qu'il n'accorda à son fils qu'une entrevue de dix minutes.

La sévérité engendra la sévérité, quelquefois même la misanthropie. A Gibraltar, le Prince devint très impopulaire parmi les soldats, à cause de la discipline rigoureuse qu'il voulait faire prévaloir. Après un séjour de quinze mois, il reçut l'ordre de se rendre en Canada avec son régiment. Il s'était acquis l'estime des officiers de la garnison et du commandant. Ce dernier a rendu de lui les meilleurs témoignages, témoignages sérieux, car le Prince étant alors fort mal à la Cour, nul n'était intéressé à le flatter. Les officiers lui donnèrent à son départ un bal et un souper, pour lesquels rien ne fut épargné.

L'*Ulysse* et *La Résistance* arrivaient dans le port de Québec le 12 août 1791; le samedi suivant, il y eut lever et réception en l'honneur de S. A. R., au Château St. Louis; le mardi, "le Régiment, (dit la *Gazette*,) débarqua sur la grève à la Basse-ville, où, après s'être rangé, S. A. R., en compliment pour la garnison, lui fit faire les évolutions accoutumées d'un salut au son du tambour, la musique jouant *God Save the Queen*. Le Régiment monta ensuite sur la Place d'Armes, devant le Château, où, étant rangé en présence d'un grand concours de spectateurs, il fut passé en revue par S. E. le Lord Dorchester et Son Honneur le Général Clarke, S. A. R. commandant en personne d'une manière qui manifesta à la fois le Prince et le soldat. De là le régiment défila dans la rue St. Louis, déposa ses drapeaux chez S. A. R., et se rendit aux redoutes du Cap Diamant. Ce serait manquer à la justice que nous devons à ce Régiment, si nous ne disions que nous

(1) Neale's Life of the Duke of Kent.

ne nous rappelons pas en avoir vu aucun en ce pays d'aussi belle apparence."

Le 18 août, une adresse des citoyens fut présentée à S. A. R. Elle est signée de noms anglais et de noms français. La veille, Lord Dorchester parlait pour l'Europe, à bord de l'*Alligator*, avec Lady Dorchester, et laissait temporairement le gouvernement à Alured Clarke, Ecuyer, après avoir reçu les adresses du Conseil, des citoyens et du Clergé.

Le Prince, peu de temps après son arrivée, se distingua avec son régiment à un incendie qui menaçait de prendre de grandes proportions : il reçut les remerciements d'une société organisée pour porter secours en cas d'incendie et qui avait nom "la Société du Feu." Il répondit que son régiment se porterait toujours dans de pareils accidents ; et pour mieux témoigner ses intentions de coopérer avec la société, à prévenir les incendies, il a demandé qu'une des pompes fut mise dans les casernes sous les soins de son Régiment, à quoi le Comité a unanimement consenti."

Le 2 novembre, anniversaire de la naissance du Prince, il y eut illumination de la ville, et, le lendemain, bal au Château.

Il était donné au Prince Edouard d'assister à la proclamation de la nouvelle constitution, et de prendre même une part que l'on trouva trop grande aux premières élections, qui eurent lieu en vertu de l'Acte Impérial de 1791.

Les citoyens de Québec résolurent de fêter, le 29 décembre, le premier jour de la nouvelle constitution par un banquet. Il fut d'abord question de deux réunions séparées, l'une pour les anciens, l'autre pour les nouveaux sujets. La *Gazette de Québec* protesta contre ces distinctions, et l'on finit par nommer un comité mixte (1). Cependant on eut deux banquets, l'un, composé de plus de cent soixante convives, à l'auberge de Franks, à la Haute-ville ; l'autre, qui contenait aussi des hommes des deux origines, au Café des Marchands, à la Basse-ville. MM. Godfrey King et Jacques Dénéchaud étaient, l'un président, l'autre vice-président, au banquet de l'hôtel Franks ; MM. George Allsopp et Louis Germain remplissaient les mêmes fonctions au Café des Marchands. Les toasts suivants, portés à la Basse-ville, et qui n'ont point d'équivalents dans la liste de ceux de l'autre réunion, indiquent une couleur politique plus avancée. "17. La Révolution de France et la vraie Liberté dans tout l'univers ; 25. L'abolition du système féodal ; 26. Puisse la distinction d'anciens et de nouveaux sujets être ensevelie dans l'oubli et puisse la dénomination de sujets canadiens exister à toujours (ce toast a été bu, dit le compte-rendu, avec trois acclamations, trois fois répétées, et toute la compagnie s'est prise par la main) ; 34. Que la liberté s'étende jusqu'à la Baie d'Hudson ; 35. Puisse l'événement du jour porter un coup mortel aux préjugés, contraires à la liberté civile et religieuse, et au commerce."

Dans les deux banquets on but au "Prince Edouard et à l'armée," et à M. Lymburner, l'agent envoyé par la Province à Londres pour obtenir la nouvelle constitution.

Le vin était sans doute plus abondant ou meilleur au Café des Marchands, car on n'y porta pas moins de 36 toasts ; le patriotisme des convives de l'hôtel Franks se contenta de 23. En revanche M. Bentley chanta, dans cette dernière réunion, une ode anglaise, et MM. Baby et Amiot chantèrent chacun en français un impromptu de leur façon. La bonne intention y était évidemment pour beaucoup plus que la verve poétique. Les couplets de M. Amiot étaient en l'honneur du Prince Edouard.

Vers cinq heures, on avertit le Président que six Messieurs, députés par les citoyens assemblés à la Basse-ville, demandaient à être admis. C'étaient MM. Panet, Painter, Lymburner, Burns et Pinguet. Ils étaient porteurs d'une lettre et chargés de proposer le toast suivant : "La Constitution et puisse l'unanimité dans toutes les classes de citoyens, faire tomber dans l'oubli toutes distinctions et préjugés, faire fleurir le pays et le rendre heureux à toujours." "Ils furent, dit la *Gazette*, reçus d'une manière convenable à la dignité de la compagnie, introduits dans la salle par deux directeurs, marchant devant eux avec des bâtons blancs, et leur entrée fut proclamée par le son d'une trompette. Ils furent salués par la musique (du régiment) de S. A. R. le Prince Edouard (2), jouant *God Save the Queen*, et par trois acclamations de la compagnie."

On but avec force acclamations le toast proposé et qui devait

(1) MM. Cull, MacNider, Irwin, Lindsay, Jones, Roxburgh, Dénéchaud, Voyer, Menut, Baby, Duval, et Renvoizé.

(2) Nous tenons de la tradition que ce corps de musique était le plus beau qui fût encore venu en Canada. Le Sieur Jouve, professeur de harpe et de guitare, probablement le Chef du corps, s'annonce dans le journal comme Maître de musique du Prince, et donna un concert à \$1 par tête. Plusieurs soldats du régiment étaient Français.

être porté dans le même moment à la Basse-ville ; mais après le départ de la députation, il y eut un incident désagréable. Il fut proposé de rendre de suite le compliment, dont on n'avait pas eu d'avis préalable. On fut divisé d'opinion ; la question fut décidée par la levée des mains, qui fut de trois contre un contre la proposition. "La question, dit toujours la *Gazette*, étant décidée, la paix et la bonne humeur furent heureusement rétablies, et le toast suivant fut donné par le Président :

"Paix sur la terre et bienveillance envers tous les hommes."

"Comme il était alors six heures, on demanda le compte des dépenses, et le Président quitta le siège, conformément à la règle prescrite par les directeurs et toute la compagnie se retira en paix et tranquillité avant huit heures.

"Le même soir, il y eut illumination générale, qui fut splendide."

Par une singulière coïncidence, le même numéro de la *Gazette* contient le texte de la nouvelle constitution française, sanctionnée le 17 septembre, par l'infortuné Louis XVI.

Les élections eurent lieu dans le mois de juin. Quoique la population anglaise fut très peu considérable dans le pays, elle obtint une très-forte proportion des représentants. Cela ne put se faire qu'en préchant contre les distinctions nationales. Au comté de Québec, S. A. R. favorisa MM. De Sallaberry et Lind, qui furent élus. M. Berthelot d'Artigny, doyen du barreau, était le seul candidat qui leur fût opposé. Au moment où M. Berthelot allait obtenir la majorité, les amis des deux autres candidats ne trouvèrent rien de plus simple que de démolir le husting, et l'officier rapporteur déclara élus ceux qui avaient la majorité.

Les électeurs, à qui cette manière d'agir ne pouvait pas convenir, regimbèrent assez naturellement. Le Prince fit un petit *speech* pour les apaiser. La *Gazette* rapporte cet incident de la manière suivante, et trouve le moyen d'en faire honneur à S. A. R., dont l'éloquence, assez peu logique à nos yeux, avait pour elle, il est vrai, l'argument à la mode aujourd'hui, celui du fait accompli :

"Lorsqu'on abattit le husting, c'est-à-dire le bâtiment qui avait été érigé pour tenir la cour d'élection, il y eut une émeute, qui était sur le point d'éclater par des actes de violence. Dès l'instant que le Prince aperçut la multitude irritée, il s'avança, et avec une rare présence d'esprit, se posta de manière à pouvoir être vu de tout le monde, et ayant ordonné le silence :

"Messieurs, dit S. A. R. (avec un air de sensibilité et un ton d'autorité), y a-t-il parmi vous, qui que ce soit, qui ne regarde le Roi comme le père de son peuple ?

"A ces mots, le peuple répondit par des huzzas et des acclamations de vive le Roi !

"Y a-t-il parmi vous, ajouta le Prince, qui que ce soit qui ne regarde, ou qui ne croie la nouvelle constitution comme la meilleure qui soit possible pour opérer le bonheur des sujets de S. M., et le bon gouvernement de ce pays ?

"Les huzzas furent réitérés.

"Je vous recommande donc, conclut S. A. R., de vous retirer en paix : je vous recommande la paix, la concorde et l'unanimité ; que je n'entende plus parler de cette distinction odieuse d'Anglais et de Français. Vous êtes tous également sujets bien-aimés canadiens de S. M. B.

"Les huzzas et les cris vive le Prince réitérés.

"Le tumulte cessa, et les menaces, la rage, la fureur firent place à l'admiration et aux applaudissements.

"Puisse l'éloquence laconique et efficace du Prince Edouard, et la sagesse de ses conseils, être toujours suivis et demeurer éternellement imprimés dans nos mémoires."

M. Berthelot d'Artigny n'admirait pas autant ce qui venait de se passer, et dans son adresse aux électeurs, publiée dans le numéro suivant de la *Gazette*, on lit ce qui suit :

"Je ne puis m'empêcher d'observer sur le silence que la *Gazette de Québec* a tenu quant aux circonstances extraordinaires de la Basse et Haute-ville et de ce comté de Québec, notamment sur la tournure abstraite et mystérieuse que la *Gazette de Québec* de jeudi dernier a prise pour ce qui s'est passé à Charlesbourg, lors de l'élection pour ce comté de Québec ; sans doute que celui qui est l'auteur de ce paragraphe, est de ceux qui se sont cy devant tant fatigués à écrire, à imprimer et crier vaguement contre les lois de ce pays, contre la profession honorable d'Avocat, et qui ont employé des moyens si bas que ceux connus du public et qu'il n'a trouvé aucun avantage à publier les faits véritables que la nouvelle Constitution a amenés ; je n'entreprendrai cependant point de les établir sur cette feuille, l'Election de ce Comté de Québec devant être un sujet d'examen, et j'espère, d'une juste censure dans

la Chambre d'Assemblée, je me borne présentement à informer le public de l'état du poll,

Salaberry, Ecuyer	515
Lynd, Ecuyer.....	462
Berthelot, Avocat.....	436

Il est évident que je me trouve 26 voix de moins ; mais le public ne doit pas ignorer combien il y en a à déduire sur les deux premiers Candidats, de personnes qui ne sont ni propriétaires ni naturalisés ; je puis m'appuyer sur ce seul point ou contester l'Élection entière par les moyens contenus en mon protest signifié par deux notaires lorsque le poll fut inopinément fermé, 62 voteurs de plus sur la place s'offrirent en ma faveur et protestèrent formellement dans l'édifice même où se tenait l'Élection, d'où ils furent chassés par quelques Messieurs qui le démolirent par force ; mais leur protest fut continué et fini sur la place la plus voisine.

« J'espère que la patrie et la vérité ne manqueront point de ressources directes, et qu'aucune influence personnelle ne privera mes compatriotes des avantages de notre constitution, elle est si bonne en elle-même que les élections ont fait connaître les bons sujets en ce pays, les intentions et les cabales de quelques autres qui préchèrent l'union et la non distinction de naissance lorsque secrètement ils vouloient favoriser certaine classe d'hommes qui seuls ne peuvent faire le bonheur ni la paix de cette colonie. »

A cela l'imprimeur (car il n'était pas alors question d'éditeur ou de rédacteur) répond « que le silence circonspect observé par la *Gazette* sur les élections de la Basse et Haute-ville, et du comté de Québec a été pareillement tenu sur toutes les autres élections de la Province ayant simplement publié les noms des membres élus, pour la raison évidente de ne point tomber dans le désagrément des disputes de parti ; et que ce qui a été dit dans la *Gazette* dernière n'était ni pour donner une tournure mystérieuse ni faire un détail inutile de l'élection de Charlesbourg ; mais une simple citation de faits réels, dont le public est à même de juger. Il n'y avait que cette alternative, ou de censurer tous les partis ou de garder le silence, et il a préféré le dernier. »

Heureuse époque, diront peut-être nos lecteurs, où le journal « craignait le désagrément des disputes de parti » et donnait cette crainte comme un « motif évident de sa conduite ! » Ce M. Berthelot d'Artigny était le doyen du barreau, et le père de M. Amable Berthelot, qui a été si longtemps représentant de nos jours. On voit par ce que l'on vient de lire, que les employés du gouvernement, la noblesse et les marchands anglais (la population anglaise se réduisant presque à cette dernière classe,) formaient le parti du pouvoir, et que les gens de robe et la bourgeoisie franco-canadienne des villes formaient le parti de l'opposition. Le petit peuple des villes et les habitants de la campagne étaient travaillés en tous sens par ces influences contraires. Les avocats agissaient, pour bien dire en corps, et l'on exploitait contre eux tout ce qu'il y a toujours eu à reprocher à la basoche en tout pays. Ajoutons comme trait de mœurs électorales dès l'origine des choses, que M. Panet, avocat, et depuis orateur ou président de la *Chambre d'Assemblée*, ayant été élu pour la Haute-ville de Québec, le même M. Berthelot d'Artigny, publia dans les journaux un compte-rendu de la somme de cent louis d'or qui fut distribuée aux pauvres au palais de justice. « M. Panet ayant dit immédiatement après son élection qu'il n'avait point donné de cocardes ni de liqueurs avant ni pendant son élection, et qu'étant alors finie il donnait aux pauvres de la Haute-ville cent louis d'or qu'il pria ses confrères avocats de distribuer aux plus nécessiteux, sans distinction de naissance. » Une partie de cette somme fut donnée aux prêtres et aux ministres pour les *pauvres honteux* ; le reste fut distribué à 234 pauvres présents.

M. de Salaberry dont il est question, est le père du héros de Chateaugay. Il était très-intime ami du Prince, qui protégea plus tard son illustre fils, et lui obtint la petite part de justice qui lui fut rendue, et qu'il n'aurait peut-être pas eue sans lui, si faible qu'elle paraisse en comparaison de ses services. (1)

Tout ce qui précède est important comme indice de l'état social à cette époque. Voici maintenant quelques autres extraits qui donneront quelque idée du mouvement intellectuel. Au *Club Constitutionnel* on discutait sur l'*Education*, et sur ce qu'il y avait à faire pour la répandre ; on s'occupait beaucoup d'un M. Labadie, instituteur à Berthier, qui établissait une école sur un plan nouveau, et l'on mettait sur pied une souscription pour lui procurer des livres, du papier, etc. ; on félicitait par *résolution* l'Évêque de Qué-

bec d'avoir établi depuis peu une école de charité où 32 élèves avaient été admis ; on espérait que « MM. les curés suivraient avec alacrité un si bel exemple, une grande partie du peuple étant, disait-on, privé des bienfaits de la nouvelle constitution par l'état abject de l'éducation. » Un des membres lisait un écrit d'une longueur considérable sur cette question : « Si la création de conseillers héréditaires, dignifiés de titres de noblesse, serait avantageuse à la Province dans sa présente situation. »

MM. J.-Bte. Bédard, Jean Dupras, Prisque Ferland, Joseph Borgia et le Frère Félix Bossu, récollet, tous cinq étudiants au Séminaire de Québec, soutinrent vers le même temps une thèse sur l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie rectiligne et sphérique, les sections coniques, la théorie du jet des bombes et l'astronomie. Ils furent honorés de la présence de Son Altesse Royale, de S. E. le Lieutenant Gouverneur, de S. E. le Colonel Simcoe, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, de MM. les officiers de la garnison, etc.

On annonçait la publication prochaine du « Magasin de Québec, » recueil de littérature mensuel de 64 pages anglais et français. On annonçait aussi la publication de diverses brochures, entr'autres, « Papiers sur l'Agriculture, » « Lettres de l'Évêque de Capse au sujet de l'établissement d'une Université, » « L'ancienne et la Nouvelle Constitution du Canada, » Un poème anglais intitulé « Abraham's Plains, » « La Nouvelle Constitution de France, » « Diverses publications sur la tenure féodale, par M. Bédard et M. de Lanaudière, » « La Constitution du Canada expliquée par Solon. »

Le 11 août 1792, le Prince partait pour les *pays d'en haut*. Il visita les Chutes de Niagara et parcourut une partie du pays. Les citoyens de Montréal lui présentèrent une adresse plus laconique encore que toutes celles que nous avons déjà citées.

A Berthier (en haut) le Seigneur Cuthbert avait prié cinq capitaines de milice de venir recevoir S. A. R. et de l'escorter jusqu'à la maison seigneuriale. Les cloches de la chapelle sonnèrent tout le temps. Au moment où le Prince entrait au manoir, il fut salué par une salve de 21 coups de canon. Après le dîner les capitaines de milice furent présentés et reçus gracieusement.

A la réunion du Parlement, le 11 novembre 1793, M. de Bonne, secondé par M. Frobisher, proposa « qu'une adresse respectueuse soit présentée à S. A. R., en témoignage de la satisfaction que nous éprouvons de voir le fils de notre auguste Souveraine déployer continuellement parmi nous dans le service qu'il a embrassé des talents dignes du sang illustre qui coule dans ses veines, et en reconnaissance du zèle ardent joint à l'activité infatigable qu'il fait éclater en toute occasion pour la protection de nos propriétés, la sûreté de nos personnes et la défense de notre pays. »

Dans sa réponse, le Prince dit entre autres choses : « Il est particulièrement flatteur pour moi que ma conduite a été telle qu'elle m'a gagné votre estime et votre approbation. J'ose me promettre que par la suite je réussirai en poursuivant la même conduite à mériter la continuation des mêmes sentiments de votre part. . . . J'envisage avec l'attente la plus inquiète le moment où j'aurai le bonheur d'être appelé à servir ma patrie dans une situation active ; et j'espère alors vous prouver que je redoublerai de zèle quand je serai employé dans une cause aussi chère, etc. »

Le Prince menait assez grand ton en Canada, et, nous regrettons de le dire, n'y tenait pas, sous certains rapports, une conduite très-exemplaire. Son changement de résidence seul aurait d'ailleurs suffi pour augmenter ses dettes, sans compter que pour le punir sans doute, on avait diminué son traitement de £1,000. (1) Sa position était des plus embarrassantes. Il demanda à servir dans les Indes Occidentales sous Sir Charles Grey, et c'est à cette demande qu'il fait allusion dans sa réponse à l'adresse de notre parlement.

Le Prince quitta Québec dans les derniers jours de janvier 1794, un peu plus promptement qu'on ne s'y attendait, car Lord Dorchester fut recevoir pour lui quelques unes des adresses d'adieu qui lui étaient destinées. Elles étaient nombreuses et indiquaient par leur rédaction, que malgré les écarts que l'on pouvait lui reprocher, il avait su s'attirer des sympathies réelles et sincères. Il s'en trouve une de la part des Frères-Maçons, dont il était le Grand-Maître. L'adresse du clergé catholique porte entre autres signatures, celle de Joseph Plessis, alors curé de Québec. Elle était conçue dans les termes suivants :

« Le Clergé Catholique Romain de Québec, protégé du meilleur des rois, vient témoigner à Votre Altesse son affliction du départ prochain qui va priver la province d'un si bon Prince.

« Ces vertus sociales qui vous rendent l'objet de l'amour public, l'activité et la vigilance militaire qui fortifient la confiance si bien méritée des sujets, vous font un titre certain à la reconnaissance

(1) Voyez une lettre du duc de Kent au Lieutenant-Colonel de Salaberry dans la lecture de M. Adélaré Boucher sur la Bataille de Chateaugay, 1ère livraison de l'*Echo du Cabinet de Lecture*, (1859).

(1) Neal's Life of the Duke of Kent.

de tous ; mais votre bonté en est un pour nous à la confiance que vous voudrez bien agréer ces vœux que nous faisons pour votre santé et la prospérité de vos armées.

« Le Dieu des batailles, de la paix et des rois prêtera sans doute à Votre Altesse Royale sa force, sa clémence et sa sagesse, puisque les ennemis qu'elle va combattre sont ceux de l'ordre et du repos universel ; puisque la cause qu'elle va défendre est celle des Rois, celle, par conséquent, de notre gracieux souverain votre père, à qui le clergé catholique se fera toujours gloire d'être inviolablement attaché et soumis. »

L'ennemi que le Prince allait combattre était la République Française, et l'expédition à laquelle il allait se joindre, celle qui devait enlever à la France, ses colonies du Golfe du Mexique. On était alors en pleine Terreur, le ton de la *Gazette* était tout à fait changé au sujet de la glorieuse révolution française, et les numéros qui contiennent les nombreuses adresses d'adieu présentées au Prince contiennent aussi les détails des incessantes exécutions faites par le Comité du Salut Public, l'analyse des procès-verbaux des terribles séances de la Convention, et entr'autres choses, le compte-rendu de l'exécution de l'infortunée Marie-Antoinette. La *Gazette* du 30 janvier publie l'ordre suivant, daté du Château St.-Louis : « Il y aura un *Deuil Public* pour sa défunte MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE (la Reine de France), qui commencera aujourd'hui et finira le 9 février prochain. »

Le départ du Prince eut lieu sans aucune démonstration et pour bien dire secrètement. La *Gazette* n'en indique pas même le jour le numéro du 23 janvier contient une pièce de vers latins, — *Ad Edwardum Principem*. Était-elle du même poète qui, sept ans auparavant, avait célébré l'arrivée du Prince William Henry ? Une circonstance qui montre qu'au milieu d'une vie dissipée, le Prince n'éloignait point de lui les choses qui pouvaient évoquer de graves pensées, circonstance qui peut nous aider à comprendre le vif intérêt et l'attachement sincère qu'il avait su faire naître et conserver, c'est que peu de jours avant son départ, il assista à deux convois funèbres, celui du Juge en Chef Smith, Orateur du Conseil Législatif, et celui de Madame Chaussegros de Léry, née Martel de Brouagues.

Les numéros de la *Gazette* du mois de février contiennent des lettres de Burlington et de Boston, qui parlent d'une manière flatteuse de la réception qui lui fut faite aux Etats-Unis, ainsi qu'une pièce de vers en anglais publiée à Boston en son honneur.

Mais il semble que partout le livre de la vie fût ouvert pour lui au chapitre des accidents ; en traversant le lac Champlain il perdit une partie de son train ; le même malheur devait se renouveler ; deux fois, ses équipages furent pris en mer, par l'ennemi. De tels malheurs ne rétablissaient guères ses finances.

Cependant, comme l'aurait dit un ancien, les divinités infernales parurent un instant apaisées par ce léger sacrifice, et la campagne à laquelle il prit une noble part, fut glorieuse pour lui. Il se distingua surtout à Ste.-Luce et à la Martinique, et s'exposa aux plus grands dangers. Sa conduite héroïque et l'habileté militaire qu'il déploya lui valurent les remerciements du parlement et créèrent dans la nation une forte réaction en sa faveur.

Toutefois, la campagne finie, il reçut ordre de demeurer à Halifax. Il s'y rendit très-populaire en réprimant avec fermeté et habileté les désordres qui y régnaient. En 1795, il fut fait Lieutenant-Général Commandant des forces à Halifax. En 1798, à la suite d'une chute de cheval qui avait failli lui être fatale, et par l'ordre de ses médecins, il retourna en Angleterre. Il revoyait le sol natal après une absence de treize ans, interrompue seulement par un séjour d'une dizaine de jours, pendant lesquels il avait vu son père quelques instants.

Avant son départ, en juin, les Chambres de la Nouvelle-Ecosse lui avaient voté une étoile en diamants en reconnaissance des services rendus à la Province. Cette étoile lui fut présentée en Angleterre. Toutes les adresses qui lui furent présentées en laissant Halifax sont extrêmement flatteuses.

Le 7 mai 1799, il prit son siège à la Chambre des Lords : il s'efforça de faire augmenter sa dotation, beaucoup moins considérable que celle de son frère, le Duc de Clarence (William Henry) afin de pouvoir payer ses dettes, efforts qu'il devait continuer jusqu'à la fin de sa vie ; mais inutilement. A la même époque il est fait Duc de Kent et de Strathearn en Angleterre, et Comte de Dublin en Irlande, et nommé Général et Commandant des forces de toute l'Amérique du Nord. En juillet de la même année il revient à Halifax, où on le reçoit avec les plus grandes démonstrations d'une joie réelle. Il paraît avoir continué à s'y faire aimer de tous ; mais l'état de sa santé le força bientôt à repasser en Angleterre. Il continua de s'y occuper de sa dotation. On lui offrit d'aller prendre le gouvernement de Gibraltar, où de très-grands désordres régnaient parmi les troupes. Il était, disait-on, le seul homme

capable d'exécuter les réformes nécessaires ; on lui promettait de le soutenir. Il accepta et partit au mois de Mai 1802. En arrivant, il se mit à l'œuvre, diminua le nombre des auberges, fit travailler les soldats et rétablit la discipline. Les officiers se trouvèrent eux-mêmes traités trop sévèrement, ce qui était nécessaire sans doute pour que tout le monde fût convaincu de la justice et de l'impartialité du Commandant. On assure que quelques-uns prirent part à un complot qui, paraît-il, avait seulement pour objet d'embarquer le Prince de force ; mais qui aurait bien pu lui coûter la vie. Heureusement, il fut sauvé par l'énergie et la fidélité de quelques officiers.

Le Prince avait surtout à se plaindre de son lieutenant, le Général Barnett ; il demanda qu'on le rappelât. Pour toute réponse, il est rappelé lui-même ; et, dit son biographe, comme si on eût voulu accumuler sur sa tête toutes sortes d'humiliations, on lui ordonnait de remettre le commandement entre les mains de Barnett. Il s'y refusa.

Arrivé en Angleterre, il se vit refuser une enquête sur sa conduite tandis qu'on le privait de son gouvernement. Dans le même temps, les habitants de Gibraltar, reconnaissants de ses efforts et de son énergie, et heureux de la tranquillité qu'il avait rétablie, lui offraient un témoignage de leur estime. Ils auraient pu imiter ceux d'Halifax, qui donnèrent à leur cadeau une forme princière ; mais songeant que dans l'état de ses finances le moindre *ducaton* ferait peut-être mieux son affaire, ils lui envoyèrent mille guinées. Le Prince fut d'un avis contraire, et il employa de suite l'argent à se faire faire une jarretière en diamant, qui complétait pour lui les attributs de son ordre (1).

Dégouté et découragé, il rentra alors dans la vie privée et ne s'occupa plus que de l'affaire de sa dotation jusqu'en 1810. Ses dissentiments avec ses frères devinrent alors assez publics pour qu'on l'accusât d'avoir conspiré contre eux ; ce qui était également faux et odieux.

Dans la discussion des restrictions que l'on voulait mettre au pouvoir du régent, il se réunit à ses frères dans la Chambre des Lords ; et en 1812, il appuya fortement l'émancipation des catholiques.

Après la mort de la Princesse Charlotte, seule enfant du Régent, et seule petite-fille de George III, on jugea prudent de marier deux autres fils de ce roi. Le même jour donc, le 13 juillet 1818, le Duc de Clarence épousa la Princesse de Saxe-Meningen, et le Duc de Kent, la Princesse Victoria de Saxe-Cobourg, veuve du Prince de Lenningen. Les mêmes misères financières contre lesquelles le Prince luttait depuis tant d'années l'obligèrent à aller vivre sur le continent ; mais à l'approche de la naissance d'un enfant, comprenant toute l'importance qu'il y avait à ce qu'il vit le jour sur le sol de l'Angleterre et avec toute la publicité qui doit accompagner la venue d'un héritier de la couronne, il s'efforça d'amener son épouse à Londres. On lui en refusa les moyens jusqu'à ce que le voyage fût devenu dangereux pour l'excellente et intéressante duchesse. La conduite du Régent dans cette circonstance fut, de l'aveu de tous, inqualifiable. Malgré tous les obstacles, cependant, notre gracieuse souveraine vit le jour sur le sol d'Albion, au palais de Kensington, le 24 mai 1819. Il était loin d'être probable à cette époque que le Duc de Clarence mourrait sans postérité, et le biographe du Prince Edouard a bien raison de se demander, comme il le fait, qui eût dit que cette petite princesse était destinée à une carrière aussi brillante et heureuse que celle de son père avait été pleine d'épreuves et d'anxiétés ?

Quelques mois plus tard, le 23 janvier 1820, une inflammation de poumons tout-à-fait subite, conduisit au tombeau, dans la 53e année de son âge, le Duc de Kent, laissant orpheline et au berceau la jeune princesse, qui, vingt ans plus tard, devait régner sur la Grande-Bretagne, et dont le règne glorieux devait être comme une éclatante réparation des injustices que son père avait eu à subir.

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, juin et juillet 1861.

BERTHAULD : Philosophie Politique de l'Histoire de France, étude critique sur les publicistes contemporains ; in-8o, 356 p. Caën, Delaporte ; Paris, Didier et Cie, 6 fr.

(1) Pendant tout le temps de sa résidence en Canada, les suppléments de la *Gazette de Québec* étaient ornés de l'étoile de l'Ordre de la jarretière, laquelle, dans les décorations d'Halifax, le Prince, occupait la même place que la toque à trois plumes du Prince de Galles avait dernièrement.



CURIOSITES D'ALSACE : 1ère année, 1ère livraison; abonnement annuel : étranger, 15 fr. Publication trimestrielle avec gravures; Colmar, imp. Decker. Paris, Aubry.

DARGAND : Voyage en Danemark; in-180, x-416 p. Hachette, 3 fr. 50.

GARNIER-PAGÈS : Histoire de la Révolution de 1848, par Garnier-Pagès, tome 3. Pagnerre, 6 fr.

GUADET : Les Girondins, leur vie privée, leur vie publique, leur proscription et leur mort, par J. Guadet, neveu de représentant; 2 vols. in-80, xxiii-928 p. Didier et Cie., 12 fr.

HERTZEN : Le Monde Russe et la Révolution, Mémoires de A. Herten, traduits par A. Delaveau; xii-372 p. Deuter, 5 fr.

LENORMANT : Histoire des Massacres de Syrie; in-80, xxiv-136 p. Hachette et Cie, 1 fr.

NISARD : Histoire de la Littérature Française; tome 4e et dernier, in-80, vii-584 p. Didot, 7 fr. 50 c.

WERDET : Histoire du Livre en France, 2e partie, par E. Werdet, ancien libraire-éditeur; in-180, xxii-396 p. Deuter, 5 fr.

BOITARD : Etudes ante-diluviennes, Paris avant les hommes, l'homme-fossile. L'ouvrage formera 1 volume in-80 de 400 p. et 30 gravures.

EDWARDS : Leçons sur la physiologie et l'anatomie de l'homme et des animaux, par Milne-Edwards; tome 6e, 2e partie. Masson, 4 fr.

CHARLES : Roger Bacon, sa vie, ses ouvrages, ses doctrines; in-80, xiv-410 p. Bordeaux, Gounouilhon; Paris, Hachette et Cie., 5 fr.

CUVIER : Eloges historiques lus dans les séances de l'Institut. Nouvelle édition, tome 1, 2 et 3; in-80, lix-1231 p. Didot, 12 fr.

FETIS : Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique, deuxième édition, augmentée de moitié; tome 2, in-80, 488 p. Didot, 8 fr. L'ouvrage entier formera environ 10 volumes.

GUIZOT : Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, tome 4.

DELALLEAU : Cours normal d'histoire ancienne; in-40 oblong, 92 p. Plon, 3 fr.

GIRARD : Histoire du second empire, par Fulgence Girard, tome 1er. L'ouvrage formera 5 volumes de 1852 à 1862. Deuter, 7 fr. 50 c.

GUICHARD : L'Instruction primaire rendue gratuite par la mise en valeur des terrains communaux. De l'instruction en France. Etudes sur les moyens de la propager; in-320, 192 p. Pagnerre, 60 c.

BRETON : Athènes décrite et dessinée, par E. Breton, de la Société Impériale des Antiquaires de France, suivie d'un voyage dans le Péloponèse; 380 p., grand in-80, 9 pl. Gide, 10 fr.

REVUE Maritime et coloniale, tome second, 1ère livraison, juillet 1861. Challamel. Abonnement à l'étranger, 15 fr. et les frais de port.

Cette nouvelle revue, qui a commencé avec l'année, et qui se publie sous le patronage du ministre des colonies, contient plusieurs mémoires inédits sur l'époque de la domination française en Amérique, lesquels sont communiqués par M. Pierre Margry et accompagnés de notes et de remarques intéressantes. On trouve, dans la livraison de mai, un mémoire de Bougainville sur l'état de la Nouvelle-France à l'époque de la guerre de sept ans (1757), qui occupe 50 pages. Cette publication est ornée de nombreuses cartes et gravures. Elle devrait trouver sa place dans toutes nos bibliothèques publiques.

Londres, juillet et août 1861.

SENIOR : Suggestions on popular education; 8vo, 402 p. Hamilton, 9 sch.

TILLEY : Japan, the Amoor and the Pacific; 400 p., 8vo. Smith, 16 sch.

TOMLINSON : The Tempest. An account of the origin and phenomena of wind in various parts of the world; 120, 390 p.

Bruxelles, juillet 1861.

GAMOND : Œuvres de George Bancroft; Histoire des Etats-Unis depuis la découverte du continent américain, traduit par Mlle. Gatti de Gamond; tome 1er. Lacroix, 5 fr.

PORET : Œuvres de W. H. Prescott, traduites par H. Poret; tome 1er. Lacroix, 5 fr.

Nouvelle-Orléans, 1860 et 1861.

ROUQUETTE : L'Antoniade ou la Solitude avec Dieu, poème érémitique, par l'abbé Adrien Rouquette; 288 pages in-80.

On remarque à la Louisiane comme au Canada, depuis quelques années, un mouvement littéraire qui ne peut manquer de nous intéresser. Nous avons reçu, il y a déjà quelques temps, plusieurs livres et journaux de cette ancienne sœur-colonie, malheureusement nous sommes encore obligés d'en ajourner l'appréciation. Nous détachons seulement aujourd'hui de ce volume quelques vers, dans lesquels l'auteur paraît avoir

voulu appliquer à la langue française le procédé inventé par Longfellow, dans son *Hiawatha*.

Viens, Antoine Calybite,
Loin du bruyant *tamaha*;
Sur le mont, que l'aigle habite,
Viens, *Antwen tchouka-hanta*!

Viens, frère au pâle visage,
Fuis avec moi, *hopâki*!
Je connais un ermitage,
Un impénétrable abri!

Je suis le fils des Savanes,
L'enfant des grandes forêts,
Où j'ai bâti cent cabanes,
Sous les feuillages épais!

Contre le courant du fleuve,
Seul, j'ai fait voler sur l'eau
Ma pirogue toute neuve,
Ma pirogue de bouleau!

J'ai transpercé de mes flèches
Le chevreuil et le bison,
Dans les hautes herbes sèches,
Dans les vagues de gazon!

Dieu m'avait donné pour maîtres,
Pour professeurs éloquentes
Les grands chênes et les hêtres,
Et les sapins gémissants!...

Je vivais, libre Indigène,
Lorsque l'on me prit, enfant,
Et, sur les bords de la Seine,
On m'enferma languissant!

Oui, deux ans, dans les écoles,
Les sophistes *Blanches-peaux*
Du bruit de vaines paroles
Ont tourmenté mon repos!

Deux ans, j'ai froissé les pages
De mon livre détesté,
En rêvant des bois sauvages,
La sauvage liberté!

.....
Dans les vierges solitudes,
Fuis avec moi, *hopâki*!
Loin des folles multitudes,
Viens choisir un calme abri!...

Maudits les *Pâles-visages*!
Maudit leur *oka homi*!
Ils ont détruit les Sauvages
Avec ce seul ennemi!

Avec ce Démon de flamme,
Avec cet Esprit de feu,
Attaquant le corps et l'âme,
Ils ont, au mépris de Dieu;

Ils ont, étrangers barbares,
Mûs par la cupidité;
Ils ont, trafiquants avares,
Monstres d'inhumanité;

Ils ont, frères homicides,
Sauvages *civilisés*,
Vendu, dans des flots perfides,
Tous les poisons déguisés!

Maudits les *Pâles-visages*!
Maudit leur *oka homi*!
Ils ont détruit les Sauvages
Avec ce seul ennemi!

Viens, Antoine Calybite,
Loin du bruyant *tamaha*;
Sur le mont, que l'aigle habite,
Viens, *Antwen tchouka-hanta*!

LA RENAISSANCE LOUISIANNAISE, revue hebdomadaire, politique, scientifique et littéraire, organe des populations franco-américaines du Sud; 16 à 24 pages par livraison. Abonnement, \$6 par année.

Nous avons reçu les 7e et 8e livraisons de cette publication, que nous n'avons point revue depuis. Il est vrai que le *Meschacébé*, le *Propaga-*

teur *Catholique* et les autres journaux du Sud nous parviennent en général d'une manière fort irrégulière.

La nouvelle revue louisianaise s'est posée comme l'organe du mouvement dont nous parlions il y a un instant. Elle est rédigée par M. Emile Hiriart pour la partie politique, et par M. Vignaud pour la partie littéraire. Ils ont pour collaborateurs MM. Beugnot, Buisson, A. Cannonge, P. Cannonge, C. Dufour, N. Dufour, Dugué, De Léry, De Bouchel, Fabre, Faget, Gayarré, Lamulonière, Schreier, Limet, Rouquette, Trudeau, Thomassy, Théard et Villars. Elle consiste en partie d'articles originaux et en partie de reproductions. La littérature légère de Paris y tient une place beaucoup trop large; d'autant plus que, parmi les noms que nous venons de citer, il s'en trouve plusieurs, déjà célèbres à l'étranger, et qui pourraient figurer plus souvent et avec plus d'intérêt que ceux des feuilletonnistes parisiens. Il est vrai que de temps à autres, nous voyons annoncer le départ d'un collaborateur pour l'armée; et nous ne pouvons qu'admirer le zèle et l'esprit national qui ont fondé et soutiennent une telle publication dans des circonstances aussi critiques.

THOMASSY: Géologie Pratique de la Louisiane, par R. Thomassy, ancien élève de l'École des Chartres, etc.; 1 volume in-4o, xviii-264 p. et 6 cartes, chez l'auteur, à la Nouvelle-Orléans, et à Paris, chez Lacroix et Baudry.

Cet ouvrage est intéressant non seulement sous le rapport scientifique, mais encore sous le rapport historique.

New-York, juillet 1861.

RELATIONS diverses sur la bataille du Malengueulé, gagnée, le 9 juillet 1755, par les Français, sous M. de Beaujeu, Commandant du Fort Duquesne, sur les Anglais, sous M. Braddock, Général en Chef des troupes anglaises, recueillies par Jean-Marie Shea. Nouvelle-York, de la Presse Cramoisy; 51 pages.

RELATION de la Mission du Mississipi du Séminaire de Québec, en 1700, par MM. de Montigny, de St-Cosme et Thaumur de LaSource. Même presse; 66 p.

La première de ces publications, sur magnifique papier velin et tirées seulement à 100 exemplaires, est ornée d'un beau portrait, sur acier, de M. de Beaujeu, le héros de la bataille de la "Monongahela," que nos anciens voyageurs appelaient la *Malengueulé* et non pas le *Malengueulé*. Les publications de la nouvelle presse Cramoisy rendent à l'histoire et à l'archéologie du Canada des services signalés. Elles accomplissent partie d'une tâche qui, selon nous, appartiendrait tout entière à notre gouvernement.

Québec, juillet et août 1861.

CASGRAIN: Légendes Canadiennes, par l'abbé Casgrain, 1 vol. in-12o, 425 p. Brousseau.

Ce joli volume, imprimé avec une élégance toute européenne, contient trois légendes, dont deux ont été publiées dans le *Courrier du Canada* et reproduites en Europe, comme nous l'avons déjà fait savoir à nos lecteurs, et dont la troisième remplit les dernières livraisons des *Soirées Canadiennes*. Le *Tableau de la Rivière Ouelle, les Pionniers et La Jongleuse*, sont d'intéressants récits d'aventures arrivées dans les premières années de la colonie; écrites dans un style coloré et élégant, elles forment un petit groupe plein de charme et de poésie, dont la valeur sera surtout bien appréciée par ceux qui connaissent nos belles paroisses de la rive sud du St. Laurent, au-dessous de Québec. Elevé dans un de ces sites grandioses, au sein d'une famille chrétienne et d'une société distinguée, M. l'abbé Casgrain a gardé un touchant souvenir et des belles scènes champêtres et des récits émouvants qui ont amusé son enfance. Un voyage en Europe, qu'il fit plus tard, comme il le raconte dans une sorte de prologue à sa dernière légende, lui a révélé à lui-même toute la valeur littéraire de ses souvenirs, et l'a engagé à les écrire. Ce sont là d'heureuses circonstances, tout au profit de notre littérature, qui s'est enrichie par là d'un bien aimable volume.

FERLAND: Cours d'histoire du Canada, par J. B. A. Ferland, prêtre, professeur d'histoire à l'Université Laval: première partie, 1534-1663; 1 vol. in-8o, xi-522 p. Côté; \$1, et avec deux vignettes \$1.8.

Le cours de M. Ferland, dont nous reproduisons les premières leçons, formera une histoire du Canada d'un genre tout-à-fait différent de celles que nous avons déjà. Les détails, les citations et les recherches, qui surchargeraient une histoire proprement dite, sont surtout à leur place dans une série de leçons qui, si nous en jugeons par la période comprise dans ce gros volume, formeront un ouvrage très-étendu. Plus qu'aucune autre peut-être l'histoire du Canada peut y gagner à être traitée de cette manière; il n'est personne, du reste, qui, après avoir lu le bel ouvrage de M. Garneau, n'aimera à en lire un autre rempli de détails intéressants qu'il eût été impossible de consigner dans un travail historique plus concis. On y trouvera, pour bien dire, la vie intime de nos ancêtres; et rien de ce qui les concerne ne doit nous être indifférent. Nous ne saurions, d'ailleurs, mieux parler de notre histoire que ne le fait M. Ferland lui-même dans le beau passage suivant, que nous empruntons à sa préface:

"En étudiant l'histoire moderne, nos regards s'arrêtent naturellement sur la patrie de nos ancêtres, sur la belle France, qui apparaît au premier

rang des nations. Fille aînée de l'Église et gardienne des nobles traditions, nous la voyons, appuyée sur la foi et sur l'honneur, conserver sa haute position, même après les plus terribles revers, et se relever saine et forte, lorsque ses ennemis croient l'avoir renversée pour toujours. Foi et honneur! c'était la devise qu'elle remettait à ses preux chevaliers, lorsqu'elle les envoyait en Orient délivrer le tombeau du Christ. Foi et honneur! portant ces deux mots sur les lèvres et dans le cœur, les missionnaires français ont fait briller le flambeau du christianisme et de la civilisation au milieu des tribus qui dormaient plongées dans la nuit de l'infidélité. Foi et honneur! tel fut le gage d'union et d'amour que la France remit à ses enfants qu'elle envoyait se créer une nouvelle patrie dans les forêts de l'Occident, sur les bords des grands fleuves de l'Amérique. Et ceux-ci, l'histoire nous l'apprend, ont respecté les enseignements de leur mère.

"Si l'on trouve dans les annales de l'Europe tant de pages dignes de fixer l'attention, quel intérêt ne doit pas inspirer l'histoire de notre pays, puisqu'elle renferme le tableau animé des épreuves, des souffrances, des succès de nos ancêtres; puisqu'elle nous retrace les moyens qu'ils ont employés pour fonder une colonie catholique sur les bords du Saint-Laurent, et désigne en même temps la voie que doivent suivre les Canadiens afin de maintenir intacts la foi, la langue et les institutions de leurs pères!

"Les histoires du nouveau monde sont, il est vrai, privées du grave cachet d'antiquité qui est empreint sur celles de l'ancien continent. Tandis que les temps historiques de l'Europe ont une étendue, ou, pour mieux dire, une profondeur qui fera toujours le désespoir des archéologues; au Canada, il suffit de remonter à deux siècles et demi pour assister avec Champlain à la fondation du fort et habitation de Kébec. Un siècle en arrière, et l'on arrive aux profondes ténèbres dans le sein desquelles ont pris naissance les traditions huronnes et algonquines.

"En revanche, l'histoire du Canada jouit d'un avantage inconnu aux histoires européennes, qui, en remontant le cours du temps, vont se perdre dans les ténèbres de la fable. Au Canada, l'histoire a assisté à la naissance du peuple dont elle décrit l'enfance, et qu'elle voit arriver aujourd'hui à l'âge viril. Elle l'a connu dans toute sa faiblesse; elle a reçu ses plaintes lorsqu'il était tout petit et souffreteux; elle a entendu ses premiers chants de joie; elle est préparée à le suivre et à l'encourager dans les luttes que recèle encore l'avenir.

"D'ailleurs, cette histoire présente, dans ses premiers temps surtout, un caractère d'héroïsme et de simplicité antique que lui communiquent la religion et l'origine du peuple canadien. En effet, dès les commencements de la colonie, on voit la religion occuper partout la première place. C'est en son nom que les rois de France chargeaient Jacques Cartier et Champlain d'aller à la découverte de pays à civiliser et à convertir au christianisme; elle était appelée à bénir les fondations des bourgades françaises sur le grand fleuve; elle envoyait ses prêtres porter le flambeau de la foi chez les nations sauvages de l'intérieur du continent, et ces courses lointaines de quelques pauvres missionnaires amenaient la découverte d'une grande partie des régions de l'ouest. Les apôtres infatigables de la compagnie de Jésus avaient déjà exploré tout le lac Huron, que les colons de la Nouvelle-Angleterre connaissaient à peine les forêts voisines du rivage de l'Atlantique. Les premières familles, venant pour habiter le pays, y arrivaient à la suite des religieux, qui dirigeaient les pères dans leurs travaux, et procuraient aux enfants les bienfaits d'une éducation chrétienne.

"Ainsi, la religion a exercé une puissante et salutaire influence sur l'organisation de la colonie française au Canada; elle a reçu des éléments divers, sortis des différentes provinces de la France; elles les a fondus ensemble; elle en a formé un peuple uni et vigoureux, qui continuera de grandir aussi longtemps qu'il demeurera fidèle aux traditions paternelles.

"Pendant son enfance, il fut guerrier et chasseur par nécessité, étant obligé de négliger la culture de ses petits champs pour fournir à ses premiers besoins par la chasse, et pour lutter dans des combats de tous les jours contre les farouches tribus iroquoises. Au milieu des fatigues de la chasse et des dangers de la guerre, il acquit la force et l'expérience qui plus tard lui devaient servir à défendre son existence contre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur. Aussi lorsque, à la suite de revers causés par les désordres de la cour de Louis XV, par l'insouciance des autorités et par les spéculations honteuses des employés, la France se vit arracher sa plus ancienne colonie, les 70,000 Canadiens qui restèrent sur le sol de la patrie eurent foi dans la providence et dans leur union. Abandonné des nobles et des riches, délaissé par la mère-patrie, le peuple se réfugia sous les ailes de la religion, qui l'aida à conserver ses institutions, ses coutumes et sa langue. Parmi les bénédictions que Dieu lui accordées, celle que le Seigneur donnait à Adam et à sa famille, *Crescite et multiplicamini*, ne lui a pas manqué, puisqu'aujourd'hui les provinces de l'Amérique britannique renferment au moins un million d'individus d'origine française.

"Voilà, en peu de mots, l'histoire du Canada. Elle n'est pas très-brillante, comme on le voit; mais elle est rendue intéressante, quelquefois même émouvante, par les traits de courage et de cruauté, de noble franchise et d'astuce, de dévouement et d'égoïsme, qui se présentent sous toute les formes, dans les rapports entre l'homme civilisé et l'homme sauvage, entre le missionnaire chrétien armé de la croix et le jongleur secouant le sac de médecine, entre les soldats disciplinés de la France et le guerrier iroquois ou algonquin, fier de sa liberté et portant au combat ses habitudes d'indépendance."

NELSON : Rapport Annuel de la Prison de Réforme du Bas-Canada, 1860, par le Dr. Wolfred Nelson ; 25 p. in-8o. Hunter et Rose.

Nous remercions qui de droit de l'envoi de cet intéressant document, dont nous faisons, pour le moment, l'extrait suivant :

« Les enfants, les parents, le public tout entier auraient droit de se réjouir si on mettait à exécution les changements indiqués dans le rapport préliminaire des inspecteurs. C'est ainsi que tout en détournant du crime, nos prisons corrigeraient, reformeraient et rendraient bons ceux qui jusque-là étaient méchants et vicieux. Je ferai remarquer en passant, que la *publicité* est l'antidote le plus sûr contre les abus, et qu'elle est un des meilleurs moyens d'obtenir et propager les renseignements. Le public ne peut être taxé de trop de curiosité en recherchant la manière dont fonctionnent toutes les institutions qui le regardent. Tout individu est profondément intéressé au bien-être de ses semblables, et doit, par conséquent, s'inquiéter de l'administration des établissements au soutien desquels il contribue, et dont la sage direction lui porte avantage sous plusieurs rapports ainsi qu'à son pays. C'est pour cette raison que les rapports annuels devraient être recherchés avec avidité, discutés et critiqués. On dépense tous les ans une somme considérable pour leur publication, et on ne les répand pas comme ils devraient l'être ; aussi le nombre est petit de ceux qui sont au fait de leur contenu, de leurs mérites ou de leurs défauts. Quelquefois un journal en fera une courte analyse, puis ce sera tout ; et ainsi l'ignorance restera là où ces sortes de connaissances sont si nécessaires et peuvent être acquises si facilement, et où elles peuvent faire tant de bien.

« Il faut bien se garder de croire que ce soit d'abord dans la prison que l'on doive faire semence de vertus : non, c'est au foyer domestique ; c'est là le seul endroit, la seule terre naturelle et propre. C'est là que l'on contracte les impressions les plus durables et les plus profondes ; c'est là que se puise l'éducation qui décide du sort de toute notre vie, qui nous fait heureux ou malheureux pour le reste de nos jours. Châteaubriand se demande quelque part :—« D'où vient que de tous les souvenirs de notre existence, ce sont ceux qui se rattachent à notre enfance que nous chérissons le plus ? »

« La réponse est aisée : c'est que l'esprit de l'enfant est comme une cire molle qui se laisse façonner sans résistance au bien ou au mal. Aussi, J. J. Rousseau observe-t-il qu'un jeune homme élevé dans une heureuse simplicité est porté, par les premiers mouvements de la nature, vers les passions tendres et affectueuses ; au contraire, les jeunes gens corrompus de bonne heure sont inhumains et cruels ; leur imagination, pleine d'un seul objet, se refuse à tout le reste. »

« Ces faits sont d'une telle évidence qu'ils ne sont révoqués en doute par personne ; aussi est-il déplorable de voir les pères et les mères si peu soucieux des obligations sacrées que leur a imposées la divine Providence. »

Montréal, août 1861.

NELSON : Structure of the rectum, it's history, symptoms, diagnosis, pathology and successful treatment by incision, par Horace Nelson, M. D. Ce travail, utile et très complet, est une thèse soutenue pour le degré de docteur en médecine de l'Université McGill, par l'auteur, professeur lui-même pendant plusieurs années dans d'autres universités. Ce n'est donc point, comme d'ordinaire en pareille occasion, le travail d'un élève ; mais celui d'un maître et d'un praticien distingué.

Petite Revue Mensuelle.

Commençons d'abord par corriger une erreur de notre dernière livraison, qui, en justice pour nos typographes et contrairement à la règle établie en pareille matière, pourrait tout aussi bien être une distraction de notre part qu'une faute de la leur. Nous avons fait commander l'armée du Nord à la malheureuse affaire de Bull's Run par le général McClellan. On doit lire McDowell, et cela d'autant mieux que le Général McClellan est précisément celui qui a remplacé le guerrier si tristement battu.

Depuis ce temps, plusieurs petites escarmouches et une seconde bataille rangée, celle de Springfield, sont venues augmenter la confusion qui couvre actuellement l'armée fédérale. Heureusement que la prise des forts d'Hatteras par la flotte américaine du Nord, sorte de contre-partie de l'affaire du fort Sumpter, a relevé un peu le moral de nos voisins, aussi faciles à abattre dans le malheur qu'ils sont prompts à s'exagérer leur puissance dans la prospérité. Le président et tout son entourage semblent aigris au dernier point, et leur exaspération se traduit en coups d'état qui sont la honte de la république. Tandis que le général Frémont proclame la loi martiale dans le Missouri et l'émancipation des esclaves, comme prélude sans doute à la guerre servile, les arrestations individuelles peuplent les prisons d'état comme en pleine terreur, et le régime des suspects est franchement inauguré. La presse est baillonnée ; la circulation de plusieurs journaux est arrêtée ; d'autres sont supprimés par l'émeute ; d'autres enfin ont jugé plus prudent ou de se supprimer eux-mêmes ou de cesser toute polémique. Du nombre de ces derniers est le *Courrier des Etats-Unis*, dont M. Masseras, l'habile écrivain, a abandonné la rédaction temporairement, et qui promet de se borner à un simple compte-rendu des événements, jusqu'à ce que la liberté soit rendue à la presse.

Ces faits confirment les appréciations suivantes, que nous fait parvenir un de nos amis depuis longtemps établi aux Etats-Unis :

« Je vous paraîtrai sans doute possédé d'idées bien noires ; c'est que la situation va s'obscurcissant avec une rapidité foudroyante. Enlacée dans ses propres fautes, l'administration de M. Lincoln n'hésitera devant aucune mesure propre à reculer le moment où elle devra rendre ses comptes au pays. La liberté individuelle et la liberté de la presse ne sont déjà plus qu'un vain mot. On les confisquera avant peu d'une manière absolue. Et si cela ne suffit pas on ira jusqu'à chercher un dérivatif dans une guerre étrangère.

« Je puis vous dire, de source certaine, que la conduite suivie à Washington vis-à-vis de la légation britannique est de nature à faire supposer que l'on cherche une rupture. Il s'est passé des choses incroyables et que Lord Lyons n'a dû évidemment tolérer que par suite d'instructions particulières qui lui enjoignent la longanimité. »

La manière froide et calme dont le discours de S. M. parle des affaires d'Amérique fait assez voir, du reste, que le cabinet de St. James ne se laissera entraîner hors des limites qu'il s'est prescrites, ni par les cajoleries, ni par les menaces. Le passage très-laconique consacré à nos voisins a servi de texte à un article du *Times*, d'une sévérité incroyable à leur égard, autant par les foudroyantes réticences qu'il contient que par le ton de superbe et sardonique indifférence qu'il garde d'un bout à l'autre. Le *Punch* a ajouté à la vive impression qu'a causée cet article par une très-bonne caricature. Elle représente l'armée de Bull's Run se dirigeant vers le Canada, qu'on a tant menacé d'envahir. *Où courez-vous, demande-t-on aux fuyards ? Going to take Canada !* est leur réponse. Une parodie de *Yankee Doodle* on ne peut plus cruelle et sarcastique complète ces malices de *John Bull*, qui, ont le voit, n'est pas trop sympathique au *Frère Jonathan* dans ses malheurs. Ajoutons que ce dernier n'a pas volé ni même triché ces marques d'intérêt.

Lord Palmerston, dans les débats de la fin de la session, n'a pas été non plus moins agressif envers la France que la presse anglaise l'est envers les Etats-Unis. La *Revue Européenne* explique cependant la conduite du noble lord d'une manière très spirituelle et qui fait voir une certaine entente des rouages du parlementarisme anglais. Nous lui laisserons la parole :

« Je ne sais si les déclarations guerrières de lord John Russell à propos de la Sardaigne, dont nous avons donné le mot dans notre dernière correspondance en leur prêtant pour cause une réhabilitation sénile, empêchaient lord Palmerston de dormir, le fait est qu'il a voulu cueillir des lauriers à son tour. Nécessité fait loi ; d'ailleurs, un impérieux bilan pesait sur le premier ministre, et une vieille expérience, souvent renouvelée, lui a appris quelles étaient les meilleures chances de populariser une mesure fiscale dans la Grande-Bretagne. Il s'agissait donc de l'éternelle pierre d'achoppement des hommes d'Etat de tous les pays,—d'obtenir un crédit. Les débats de la session du parlement britannique, qui vient de se fermer, ont roulé essentiellement sur la question d'argent. C'est pour les bills financiers qu'on a combattu ; c'est à propos du budget, qu'à trois reprises le cabinet a été mis en péril ; ce sont des économies que les membres libéraux n'ont cessé de réclamer, appuyés en cela par l'opinion publique ; c'est enfin à cette occasion que le parti tory a toujours cherché à susciter, dans le parti ministériel, des divisions profitables aux revirements politiques. On n'a pas oublié par quel coup d'habileté le cabinet Palmerston a conjuré ces dangers : M. Gladstone présenta un budget comportant un excédant, au moment même où l'on discutait devant l'opinion publique la quotité probable d'un déficit regardé comme inévitable. Cet excédant fut un coup de massue pour l'opposition ; il la paralysa pour le reste de la session, quels que fussent, d'ailleurs, ses avantages. Le chancelier de l'Echiquier prononça le mot magique : dégrèvement d'impôt ! et le ministre fut sauvé. Malheureusement, les chiffres sont de grands magiciens qui font et défont des fantômes au gré des hommes d'Etat. Cet excédant tant vanté a commencé, aussitôt après le vote du budget, à s'évanouir guinée à guinée. Il a fallu réclamer un supplément de crédit pour la guerre de Chine ; une somme considérable et non prévue est devenue nécessaire pour le remboursement au Hanovre des droits de stade sur la navigation de l'Elbe ; si bien qu'on a pu demander au chancelier de l'Echiquier, dans la Chambre des communes : Où sont donc passés vos millions ? Il y a un mois, nous les ramassions à pleines mains, et voici que l'Angleterre trouve à peine en caisse la réserve d'une maison de commerce. Qu'il arrive un imprévu (l'imprévu est inévitable en finances), et cette éventualité suffit pour changer en déficit votre fameuse balance bénéficiaire ! Or, c'est dans de semblables circonstances, en face d'une Chambre qui présentait enfin la situation financière probable, et en présence d'une opposition formidable, que lord Palmerston se présentait portant dans son portefeuille un crédit de 2,500,000 livres sterling affecté à la construction de vaisseaux cuirassés. C'était le morceau réservé pour la fin, comme la pilule de la session ; la saison s'avavançait, on pouvait espérer qu'une Chambre, lasse, à bout d'éloquence, affamée de verdure et de vacances, dirait : Votons vite, et allons-nous-en plus vite encore ! Il n'en fut pas ainsi ; les hommes positifs sont impitoyables ; les chiffres ont la puissance de les réveiller sur leurs bancs. Un orateur écouté se leva, et le premier ministre vit le crédit menacé, un crédit peut-être déjà engagé ; bien plus, il vit la session terminée par un échec, fatal et périlleux incident pour le ministère. Il n'hésita pas : conformément à la tradition de tous les cabinets, il se pendit des deux mains à la cloche d'alarme ; un formidable dénombrement de vaisseaux français défila devant l'assemblée terrifiée ; le parti ami de la paix et de l'alliance franco-anglaise, qui est

aussi le parti des économistes et des économies, dut se taire, sous peine de laisser sa popularité au pied de la tribune, et le crédit fut voté à l'unanimité;—à l'unanimité, qu'on entende bien ceci en France: quel magnifique dénoûment parlementaire pour un ministère si souvent battu dans le cours des débats! La toile pouvait tomber après, et elle est tombée au bruit des hurrahs.

Mais voici qu'elle se relève pour la séance royale et que le discours de clôture s'avance couronné des myrtes de la paix; il n'y a plus de vote à forcer, de crédit à obtenir. Où donc est le ton martial des deux grands hommes d'Etat du cabinet? Sont-ce les mêmes ministres qui sonnaient la trompette, il y a huit jours, et qui nous disent à cette heure: "Milords et messieurs,

"La reine nous ordonne de vous informer que ses relations avec les puissances étrangères sont amicales et satisfaites. Sa Majesté a la confiance qu'aucune perturbation de la paix n'est à craindre."

La Pologne et la Hongrie occupent dans ce moment l'attention de l'Europe presque autant que l'Italie. Dans un de ces malheureux pays la révolution semble provoquée par le pouvoir lui-même; et, par une étrange contradiction, c'est la cause la plus juste qui paraît avoir le moins de sympathie, ou du moins qui excite le moins d'ardeur dans la presse européenne. En Hongrie, les concessions très sages qu'a faites l'empereur d'Autriche sont repoussées par ses sujets, qui s'obstinent à discuter sur des théories tandis que la réalité est à leur portée.

D'autres provinces réclament aussi une nationalité distincte, et le malheureux empire est à la veille de se dissoudre. L'Italie, à peine unifiée, semble déjà donner raison à ceux qui ne voulaient que d'une fédération; et ce n'est qu'à force de cruautés que Cialdini maintient le territoire de Naples sous la domination de Victor Emmanuel.

Les troubles de la Pologne ont donné un retentissement douloureux à la mort du vieux prince Czartoriski, l'une des gloires et pour bien dire le génie tutélaire de son pays. Né en 1770, Adam George Czartoriski avait 91 ans. Dès l'année 1792, il combattait dans les rangs des défenseurs de la Pologne. Après le partage de cette malheureuse contrée, il fut envoyé en otage avec son frère Constantin à la cour de Catherine II. Il gagna l'amitié du grand duc Alexandre, et le czar, Paul Ier, lui confia, en 1797, l'ambassade de Turin. En 1802, Alexandre, monté sur le trône, lui confia le portefeuille des affaires étrangères. Au moment où Napoléon parut vouloir relever la Pologne, Czartoriski abandonna toutes les places qu'il tenait du gouvernement russe et dont il ne s'était, du reste, servi que pour soulager les maux de ses compatriotes et étayer autant que possible leur nationalité menacée. Plus tard, appelé de nouveau dans les conseils de la Russie, il s'efforça surtout, par les mesures qu'il adopta en ce qui concernait l'instruction publique, d'assurer la conservation de la langue polonaise et de la religion catholique. Enfin, en 1830, il abandonna de nouveau la belle position qu'il occupait et prit une part considérable à l'insurrection nationale. Il en fut puni par la confiscation de ses biens et par l'exil, qui ne se termina que par sa mort, à Paris, dans le mois de juillet dernier.

"Condamné à vivre sur la terre étrangère, ce prince, dit l'*Illustration*, ne renonça pas à la lutte. Consacré tout entier à l'idée nationale, il combattit l'influence russe dans toutes les chancelleries, sur tous les rivages, apportant aux diplomates occidentaux de précieux renseignements, envoyant aux populations soulevées contre le czar des soulagements matériels, et soulageant ses compagnons d'exil par la création d'institutions littéraires, scientifiques et de bienfaisance, et les associant tous à ses bienfaits comme à ses travaux politiques."

Aussi tous les amis de la Pologne, ainsi que toute l'émigration polonaise assistaient-ils à ses funérailles, à l'église St. Louis-en-l'Île. A Varsovie, un service funèbre, chanté pour lui, a été l'occasion d'une manifestation imposante.

L'Italie perdait en même temps une de ses illustrations, un homme qui fit beaucoup pour sa gloire et pour sa liberté, qu'il entendait cependant d'une autre manière que Garibaldi et Mazzini. Le Père Ventura est mort, et nos lecteurs trouveront, dans notre *Bulletin des Lettres*, une courte notice biographique sur cet éminent écrivain catholique.

Ceci nous ramène à notre nécrologie locale, qui ne doit pas être négligée dans cette *Petite Revue*. Nous venons de perdre l'Hon. E. Murney, conseiller législatif, et le fameux William Lyon McKenzie, qui a joué un si grand rôle dans le Haut-Canada avant et depuis l'Union. McKenzie est mort à l'âge de 66 ans, étant né près de Dundee, en Ecosse, le 12 mars 1795. Jusqu'à ces derniers temps, il a joué d'une vigueur intellectuelle et physique peu commune; elle avait résisté aux agitations et aux épreuves continuelles dont sa vie a été remplie. Après une de ces interminables séances parlementaires qui sont un des fléaux de notre ordre de choses, il n'était pas rare de le voir sauter à pieds-joints et d'un seul bond sur la table du greffier. Ajoutons que ce fameux athlète politique était un homme d'une petite stature, mince et fluët, et peu soucieux, comme on peut en juger par ce seul trait, du prestige que donne la dignité de la tenue extérieure. Nul n'ignore qu'en 1837, lors de l'attaque faite sur Toronto, McKenzie dut à son agilité le bonheur de ne pas avoir été pris les armes à la main, et de ne pas avoir été pendu en conséquence. Il ne se gênait aucunement dans ses discours au parlement de plaisanter sur cette circonstance. Nous lui avons entendu dire aussi plusieurs fois qu'il recommencerait volontiers sa vie, avec tous ses malheurs et ses épreuves, si Dieu voulait le lui permettre. Homme d'une activité fébrile et incessante, déclamateur admirable dans son genre, chercheur, fouilleur et accusateur sans relâche et sans merci, quoiqu'il manquât de

l'esprit d'ordre et de commandement qui font un chef de parti, il n'en était pas moins une puissance. Orateur bruyant, persistant, fécond, facétieux et hardi, il n'avait cependant jamais la véritable éloquence, celle qui plaît, émeut et subjugué. Il a inventé, ou plutôt il a importé des Etats-Unis dans ce pays, l'habitude de ces interminables discours, qui sont la cause des interminables séances dont nous venons de parler. Également insoucieux des honneurs, du pouvoir et de l'argent, il semble ne s'être occupé que d'obtenir une grande notoriété; et c'est peut-être là le côté le plus honorable de son caractère. Il a malheureusement excité bien des haines et des rancunes, et il avait à tout prendre beaucoup plus d'ennemis que d'amis. Ses longs discours étaient remplis de récriminations personnelles, dans lesquelles il s'occupait surtout de mettre ses adversaires en contradiction avec eux-mêmes. Il se servait pour cela non-seulement de sa prodigieuse mémoire, mais aussi d'une énorme collection de *scrap-books*, — recueil cyclopéen de discours et d'écrits politiques découpés dans les gazettes jour par jour, qui était devenu un arsenal formidable pour quiconque avait un passé à justifier.

Deux hommes dont la carrière a été beaucoup plus paisible, mais qui ont été les témoins d'une époque bien intéressante dans notre histoire, l'Hon. Ross Cuthbert, de Lanoraie, et le Lieut.-Col. François Boucher, de Maskinongé, viennent aussi de mourir. En ce qui concerne M. Cuthbert, les journaux signalent une singulière coïncidence. Il naquit l'année de la déclaration de l'indépendance des Etats-Unis, épousa la fille du célèbre Dr. Rush qui fut un des signataires de cette déclaration, et il meurt au moment où l'Union Américaine est scindée en deux républiques. M. Boucher, âgé de 83 ans, laisse une nombreuse postérité et une fortune relativement grande, formée par son industrie, et dont il a su faire le plus noble usage. C'était une de ces existences patriarcales qui en disparaissant laissent un grand vide derrière elles. Il était le dernier survivant des enfants de M. Boucher, qui fut le premier *Capitaine du port de Québec* (on dit maintenant *maître du hâvre*), sous le gouvernement anglais. Il était aussi, dit la *Minerve*, le dernier survivant des officiers du régiment *Royal Canadien*. Il descendait de Marin Boucher, proche parent de Gaspard Boucher, dont le fils, Pierre, a été gouverneur des Trois-Rivières. Gaspard et Marin Boucher étaient venus s'établir avec leurs familles en Canada dans l'année 1635. Un concours immense de notables, venus des paroisses voisines, assistait aux funérailles de M. Boucher, et de nombreux détachements de milice sous les armes en relevaient la pompe funèbre.

Québec a aussi perdu M. le Dr. Morrin, un de ses médecins les plus distingués, et qui fut deux fois maire de cette ville. Nous avons déjà annoncé que M. Morrin avait laissé une somme considérable pour la fondation d'un collège protestant.

P. S. Depuis que ce qui précède est écrit, S. A. I. le Prince Napoléon, est arrivée dans cette ville, sous le nom de *Comte de Meudon*. S. A. I. a assisté à une revue sur le Champ-de-Mars, et diné avec le Général Williams. Nous parlerons plus au long du voyage du Prince dans notre prochaine livraison.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—La nouvelle année scolaire se signale dans nos deux grandes villes par l'ouverture de plusieurs écoles. A Québec les Pères Oblats qui, dans leur desserte du faubourg appelé St.-Sauveur ou Boisseauville, se distinguent par un grand zèle pour l'éducation, ont inauguré une belle maison destinée à une école de garçons. A Montréal, il vient de s'ouvrir dans le quartier St.-Jacques, deux nouvelles écoles destinées à l'éducation des jeunes demoiselles. L'une est le nouvel externat des Sœurs de la Congrégation, rue St.-Denis, et l'autre celui des Dames du Sacré Cœur, rue St.-Hubert. L'Académie Ste.-Marie, destinée aux garçons et tenue sous la direction de M. Desplaines, ancien élève de l'École Normale, qui avait été ouverte ce printemps, a aussi recommencé ses classes avec un bon nombre d'élèves.

—Les Pères Martin et Fallour de la Compagnie de Jésus sont partis dernièrement pour l'Europe pour le rétablissement de leur santé. Prédicateurs éloquents, ils seront tous deux bien regrettés dans ce pays. Le Père Martin est pour bien dire le restaurateur de son ordre en Canada et il a aussi rendu de grands services par ses recherches sur l'histoire de ce pays.

—On nous transmet dit la *Gironde*, quelques renseignements intéressants sur les jeunes Syriens que Mgr. Donnet vient de placer au collège de Bazas et au petit séminaire de Bordeaux. Ils sont au nombre de trois; le plus âgé a quatorze ans, il se nomme Halid-Ben-Elias-Fadel, et est né au village d'Arbanie; il venait de perdre sa mère lorsque éclata le massacre dont son père devait être une des premières victimes. Le second par l'âge s'appelle Habib, fils de Saleb; il est natif de Hasbaya, dans le Liban; il a vu périr son grand-père, son père et ses deux oncles, et n'a dû sa vie qu'à l'énergie de sa mère qui l'arracha des mains des assassins et le mit sous la protection du fameux Saïd-Djinblat. Le dernier, qui n'a que neuf ans, porte le nom de Sélim. Natif d'Hasbaya comme Habib, le petit Sélim a vu trois frères de son père tomber sous les coups des Druses. Dans les troubles et la terreur du massacre, il avait été séparé de sa mère et de ses sœurs. On a amplement et géné-

reusement pourvu aux besoins de ces infortunés. Ajoutons que trente jeunes orphelins du Liban sont attendus à Bordeaux, et qu'ils seront placés dans trois établissements d'éducation du département.—*Revue de l'Instruction Publique de Paris.*

—Le *Messenger de Taïti*, journal officiel des établissements français de l'Océanie, annonce que l'assemblée taïtienne a déclaré l'instruction obligatoire; le commissaire impérial répartit ainsi l'impôt destiné à solder les instituteurs.

Homme et femme mariés, vivant ensemble, 50 c. par mois pour les deux;

Homme marié, vivant seul, 50 c. par mois;

Femme mariée, vivant seule, 50 c.;

Célibataires, 2 fr.;

Veuf ou veuve sans enfants, 50 c.;

Les veufs ou veuves ayant des enfants, les vieillards et les infirmes ne payent rien.—*Id.*

BULLETIN DES LETTRES.

—Le prix de poésie proposé par l'Académie Française, dont le sujet était "l'Isthme de Suez," a été décerné à M. Bernier. Parmi les prix décernés par l'Académie dans ses dernières séances, il s'en trouve un à M. Marnier pour son roman de Gazida, dont la scène se passe en Canada et dont nous publierons prochainement quelques extraits.

—La même Académie a décerné à l'unanimité le prix Lambert à M. Frédéric Godefroy, pour son *Histoire de la Littérature Française.*

—M. Alphonse Poitras, vient de mourir âgé d'une quarantaine d'années. Il a été pendant quelque temps un des collaborateurs de la "Revue Canadienne," publiée à Montréal par feu M. Létourneau. *L'avant-levier, l'Après-coucher, Un bul au faubourg de Québec*, et quelques autres petites esquisses avaient révélé chez cet écrivain, une plume facile et élégante, un esprit d'observation remarquable. Comme beaucoup d'autres de nos jeunes gens, il n'a fait que débiter dans une carrière qu'avec plus de persévérance il aurait pu parcourir avec distinction.

—Le Père Ventura vient de mourir. Sa réputation comme orateur et comme écrivain l'avait rendu célèbre en France autant qu'en Italie. "Par vos ouvrages italiens, lui écrivait Mde. Isabella Rossi, vous appartenez à nous, par vos ouvrages français, vous appartenez à tous," admettant ainsi l'universalité de la langue de Bossuet.

Né à Palerme le 8 décembre 1792, il était fils du Baron Ventura de Raulica. Il termina ses études à quinze ans, et entra chez les Jésuites comme professeur de rhétorique. Quand leur maison à Palerme eut cessé d'exister, il se fit Théatin, et débuta avec succès dans la carrière de la prédication. Devenu secrétaire général de l'ordre, il contribua beaucoup à sa restauration. Il se fit encore connaître comme collaborateur à l'*Encyclopédie Ecclésiastique*, et fut nommé censeur de la presse et membre du conseil de l'instruction publique du royaume de Naples. Il prit part pour la nouvelle école de philosophie catholique qui débutait alors en France, et fit traduire en italien les premiers ouvrages de Lamennais, de Bonald, et du comte de Maistre. Son éloge mortuaire de Pie VII eut au moins vingt éditions et lui valut le surnom de Bossuet italien en même temps que son livre sur l'influence du XVIIe siècle était présenté comme le pendant de l'histoire des variations. Nommé en 1824, général de l'ordre des Théatins, il s'établit à Rome. Il y jouit d'une grande influence sous Léon XII. Il fit de grands efforts pour retenir Lamennais dans le sein de l'Eglise; ses rapports avec ce célèbre et fougueux écrivain ayant été la cause de bien des calomnies, le Père Ventura quitta la cour pontificale et vécut pendant dix ans dans la retraite. Il y écrivit son grand ouvrage des *Beautés de la Foi*. Il prêcha ensuite pendant onze ans à St. André della Valle et à St.-Pierre de Rome. On compte de lui 150 homélies, dont 75 éditées dans les principales villes d'Italie. Une phase nouvelle s'ouvrit dans son existence par l'avènement de Pie IX. Ce fut alors qu'il prononça sa célèbre oraison funèbre d'O'Connell, dont l'effet fut si grand que la quête qui suivit produisit 100,000 francs. Les idées avancées de l'orateur lui donnèrent sur la multitude une influence prodigieuse dont il se servit au mois de juillet 1847 pour sauver l'église St.-André du pillage. En 1848 il fut nommé ministre plénipotentiaire du gouvernement provisoire de la Sicile insurgée et n'accepta ces fonctions difficiles que dans l'intérêt de l'Eglise et avec l'assentiment du Saint Père. Pendant l'exil de Pie IX il demeura à Rome, mais y refusa, malgré l'autorisation du Pape, la candidature à l'assemblée constituante. Il sortit de cette ville le 4 mai, et voyant tous ses efforts inutiles, il se réfugia en France et vint habiter Montpellier. Il y apprit avec étonnement que la Congrégation de l'*Index* avait condamné son *Discours sur les morts de Vienne*. Il se soumit et publia une rétractation. S'étant perfectionné dans l'étude de la langue française, il commença une série d'écrits et de prédications dans cette langue et pour bien dire une vie nouvelle. Pendant plusieurs années il sut attirer dans les églises de la Magdeleine et de St.-Louis d'Antin de nombreux et brillants auditeurs. Parmi ses nombreux ouvrages français se trouvent "La Raison philosophique et la Raison catholique," "La Femme catholique," 3 vols in-8vo, "Le Pouvoir chrétien. — Recueil de sermons prononcés aux Tuileries sous le nouvel Empire, avec une préface de Louis Veuillot." De même qu'il avait adopté la France comme une seconde patrie, de même il fut accueilli par l'élite de la philosophie et de la littérature française comme une gloire nouvelle, et sa réputation

déjà grande s'accrut encore. C'est sans doute une existence des mieux remplies, des plus belles et des plus laborieuses qui vient de se terminer au milieu des secours de la religion que ce grand homme avait si bien défendue de sa plume et de sa parole. Mgr. l'évêque de Versailles a assisté le noble mourant à ses derniers moments.

BULLETIN DES SCIENCES.

—Le 12 de ce mois un halo assez semblable à celui qui a accompagné les remarquables parhélies du 9 avril et du 9 mai 1860, observés à Montréal, a étonné toute la population de la même ville par son éclat et sa durée. Le phénomène a été également visible à l'observatoire du Dr. Smallwood à St.-Martin, Ile Jésus. Il a commencé à 10 h. 38 m. et a cessé de paraître vers midi 40 m. A 10 h. 54 m. il offrait un spectacle vraiment grandiose, quoiqu'il n'y eut point d'images du soleil visibles comme dans les phénomènes de 1860. Un cercle dont la circonférence passait par le centre du soleil croisait le halo ou cercle principal, et un autre petit cercle assez mal défini était aussi lui, coupé par le second. Les fréquentes intersections de ces cercles offraient quelque ressemblance avec une sphère armillaire qui se serait appuyée sur le centre même du soleil. Les teintes les plus visibles du halo, étaient l'orange pâle, et de temps à autres une nuance de rouge et de bleu. L'intérieur du halo était d'une couleur noire bien prononcée; le cercle dont la circonférence passait par le milieu du soleil était beaucoup plus grand que le premier et d'une éblouissante blancheur. Autour du halo et à une certaine distance près de l'horizon se trouvaient des arcs aux couleurs primaires semblables à des fragments d'arc-en-ciel. Les nuages étaient de la forme appelée *cirrus*. Le diamètre du halo ou cercle qui avait le soleil pour centre, avait 44 degrés, et son limbe inférieur se trouvait élevé de 37 degrés sur l'horizon. Quelques journaux ont assuré que depuis bien des années aucun phénomène de ce genre n'avait été observé en Canada. On trouvera cependant dans notre livraison de mai 1860 une description accompagnée d'un diagramme, dans l'un et l'autre à M. La Rochelle, alors élève du collège Ste.-Marie, des phénomènes de cette année-là, ainsi qu'un extrait des *Relations des Jésuites* constatant que de semblables parhélies ont été observés en Canada le 7 et le 14 janvier 1663. L'article de M. La Rochelle, ainsi que la gravure qui l'accompagnait ont été reproduits par l'*Ami des Sciences* de Paris. Dans notre livraison d'août 1860, on trouve aussi les descriptions de semblables phénomènes observés à Toulouse le 21 mai, et à Weld, Etat du Maine, le 21 du même mois, ainsi que l'explication de la couleur noire de l'intérieur du cercle observée à Toulouse comme à Montréal.

Le lendemain, 13 de ce mois (août 1861,) un halo très-remarquable fut encore observé à Montréal vers la même heure.

Le fait qu'en 1667, en 1860, et en 1861 le phénomène se soit répété après sept jours dans un cas, trente jours dans l'autre, et enfin le lendemain même, cette année, est quelque chose d'assez remarquable. La veille du 12 août, il y a eu à Montréal un fort orage de grêle; il y en a eu plusieurs depuis.

—M. H. N. Faucher, fils de M. Narcisse Faucher de Québec, a remporté le second prix offert par une institution de Londres, le "Prince Albert Military Debating Club," pour les meilleurs essais sur les fortifications. Le prix consiste en une croix et une boucle en or d'une grande valeur. La croix a pour inscription: "*Ubique fas et gloria ducunt.*" M. Faucher, enseigne dans la brigade des carabiniers canadiens, n'est âgé que de 17 ans; il est neveu de feu Louis Lagneux, dont les talents brillèrent autrefois au barreau de Québec et dans la législature du Bas-Canada.

—Le second rapport de M. Renan, sur son exploration archéologique de la côte phénicienne, a été lu vendredi, à l'Académie des inscriptions. Ce rapport rend compte des fouilles du Saïda et de Tsour (Tyr). L'éminent explorateur est encore dans cette dernière ville où il lui est possible de continuer ses recherches, même après le départ de notre armée.—*Revue de l'Instruction Publique de Paris.*

—On sait combien nos voisins d'outre-Manche ont de sollicitude pour tout ce qui touche à l'éducation morale, intellectuelle et même physique des jeunes générations. Ils viennent de donner une nouvelle preuve de l'intérêt que leur inspire ce sujet. En parcourant le règlement arrêté par les commissaires de S. M. britannique pour l'exposition universelle de Londres en 1862, nous voyons que la vingt-neuvième classe des objets à exposer comprend non-seulement les livres, mais le matériel destiné à l'éducation. Nous tenons de bonne source que la commission anglaise désire donner à cette partie de l'Exposition une importance toute particulière. Par exception, une partie spéciale du Palais de l'Exposition sera réservée à la vingt-neuvième classe. On verra donc réunis dans un même local tous les ouvrages, tous les objets destinés, chez toutes les nations civilisées, à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Ce sera un spectacle plein d'intérêt à tout point de vue et une occasion peut-être unique de comparaison entre les auteurs et les éditeurs qui consacrent leurs efforts à une des branches les plus importantes de la littérature. Espérons qu'il viendra un temps où la littérature tout entière trouvera sa place dans les expositions universelles, comme la peinture et la sculpture la trouvent déjà —*Id.*

—Un homme vient de mourir à Londres, qui mérite qu'on lui consacre, au nom de la science, quelques mots de souvenir. M. George Bishop, membre de la Société royale (l'*Académie des Sciences de Londres*), est

décédé, le 14 juin. La première moitié de sa carrière fut consacrée à l'industrie. Il possédait une des distilleries les plus considérables de l'Angleterre, et y fit une grande fortune. Il put alors se livrer tout entier à la passion que, dès sa jeunesse, chose assez bizarre en égard à sa profession, il avait eue pour l'astronomie. Il acheta une propriété dans Regent's-Park, et y fit construire un observatoire qu'il enrichit d'une suite magnifique d'instruments. C'était en 1837.

Jusque là, sauf la singularité de son point de départ, M. Bishop ne sortait pas de la classe honorable, mais généralement inoffensive des riches amateurs. Ce qui lui donne une place hors ligne, et ce qui depuis longtemps a fait connaître son nom dans le monde astronomique, c'est le bonheur qu'il a eu d'attacher à son établissement deux hommes, Hind et Vogel, dont le nom, à des titres différents, appartient à la postérité. M. Hind est célèbre par ses découvertes multipliées dans les orbites planétaires : sur les 70 planètes télescopiques reconnues dans le ciel depuis le commencement du siècle actuel, il en a, à lui seul, découvert 10. M. Vogel est le jeune Allemand qui fut envoyé dans le Soudan par le gouvernement anglais en 1853, pour y coopérer aux explorations du docteur Barth, et dont la trace s'est perdue depuis son entrée dans l'Ouadai en 1856. M. Vogel venait à peine, depuis quelques mois, d'être attaché à l'observatoire de Regent's Park, lorsqu'il reçut la mission d'aller au Soudan ; mais ce court passage suffira pour donner une illustration de plus à la fondation de M. Bishop. Ce dernier est mort dans sa 77e année.—*Id.*

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC.

RHÉTORIQUE.

Excellence—1er prix Louis Gauthier, 2 prix Augustin Gosselin. Compositions françaises et latines—1er prix L Gauthier, 2 prix A Gosselin. Versions latines—1er prix A Gosselin, 2 prix L Gauthier. Thèmes latins—1er prix A Gosselin, 2 prix L Gauthier. Vers latins—1er prix L Gauthier, 2 prix A Gosselin. Versions grecques—1er prix L Gauthier, 2 prix T Roche. Thèmes grecs.—1er prix A Gosselin, 2 prix W Couture. Histoire du Canada—1er prix A Gosselin, 2 prix A Paradis. Traduction de Cicéron en anglais—1er prix T Roche, 2 prix C Baillargeon. Récitations en anglais—1er prix T Roche, 2 prix C Baillargeon.

SECONDE.

Excellence—1er prix François Audet, 2 prix Joseph Bédard. Compositions françaises et latines—1er prix —, 2 prix J Pelletier. Versions latines—1er prix —, 2 prix J Bédard. Thèmes latins—1er prix F Audet, 2 prix J. Pelletier. Vers latins—1er prix F Audet, 2 prix J Bédard. Versions grecques—1er prix F Audet, 2 prix J Bédard. Thèmes grecs—1er prix J Bédard, 2 prix J Pérusse. Histoire moderne—1er prix F Audet, 2 pr J Bédard. Traduction de Cicéron en anglais—1er prix F Audet. 2 pr A Caron. Récitations en anglais—1er prix A Caron, 2 prix F Audet.

TROISIÈME.

Excellence—1er prix Louis Langis, 2 prix Ephrem Turcot. 3 prix Léon Vidal. Compositions françaises et latines—1er prix E Turcot, 2 pr L Langis, 3 prix M Chouinard. Versions Latines—1er prix L Langis, 2 prix E Turcot, 3 prix M Chouinard. Thèmes latins—1er prix L Langis, 2 prix M Chouinard, 3 prix L Vidal. Versions grecques—1er prix L Vidal, 2 prix T Jobin, 3 prix L Langis. Thèmes grecs—1er pr L Vidal, 2 prix L Langis, 3 prix E Turcot. Vers latins—1er prix L Vidal, 2 prix M Chouinard, 3 prix L Langis. Histoire du moyen-âge—1er prix L Langis, 2 prix T Jobin, 3 prix G Matte. Géographie d'Amérique—1er prix L Langis, 2 prix E Turcot, 3 prix L Vidal. Arithmétique—1er prix E Turcot, 2 prix J O Bourret, 3 prix L Langis. Traduction de Cicéron en anglais—1er prix L Langis, 2 prix E Turcot, 3 prix M Chouinard. Récitations en anglais—1er prix L Langis, 2 prix E Turcot, 3 prix M Chouinard.

QUATRIÈME.

Excellence—1er prix Elz Couture, 2 prix A Papineau. Versions latines—1er prix —, 2 prix A Papineau. Thèmes latins—1er prix A Papineau, 2 prix E Couture. Langue grecque—1er prix E Couture, 2 prix A Papineau. Vers latins—1er prix A Proulx, 2 prix E Couture. Histoire romaine—1er prix A Proulx, 2 prix A Papineau. Géographie d'Afrique et d'Océanie—1er prix E Couture, 2 prix A Proulx. Arithmétique—1er prix A Proulx, 2 prix L Sanfaçon. Traduction de Cornélius en anglais—1er prix C. Gingras, 2 prix E Couture. Récitations en Anglais—1er prix C Gingras ; 2 pr E Couture.

CINQUIÈME.

Excellence—1er prix A Decelles, 2 prix C Lacombe, 3 prix R Tanguay. Versions latines—1er prix R Tanguay, 2 pr C Lacombe, 3 prix A Decelles. Thèmes latins—1er prix C Lacombe, 2 prix A Mercier, 3 prix J Humphrey. Devoirs français—1er prix R Tanguay, 2 prix A Decelles, 3 prix C Lacombe. Arithmétique—1er prix C Lacombe, 2 prix A Mercier, 3 prix C Morency. Histoire des Grecs—1er prix A Decelles, 2 prix J Humphrey, 3 prix J Lefebvre. Géographie d'Asie—1er prix A Decelles, 2 prix J Marquis, 3 prix R Guénard. Mémoire—1er prix A Decelles, 2 prix W Moffet, 3 prix J Humphrey. Devoirs anglais—1er prix A Decelles, 2 prix G Humphrey, 3 prix R Tanguay. Récitations en Anglais—1er prix A Têtu, 2 prix C Morency, 3 prix A Parent.

SIXIÈME.

Excellence—1er prix G Belleau, 2 prix N Pâquet, 3 prix G B Dugal. Versions latines—1er prix —, 2 prix N Pâquet, 3 prix G B Dugal. Thèmes latins—1er prix J Belleau, 2 prix N Pâquet, 3 prix G B Dugal. Devoirs français—1er prix E Labrecque, 2 prix J Belleau, 3 prix N Pâquet. Géographie d'Europe—1er prix E Labrecque, 2 prix N Pâquet, 3 prix E Huot. Histoire des Assyriens—1er prix E Labrecque, 2 prix E Slevin, 3 prix J B Dugal. Arithmétique—1er prix S Marmet, 2 prix E Vaillancourt, 3 prix E Labrecque. Mémoire—1er prix E Labrecque, 2 prix N Pâquet, 3 prix G Belleau. Devoirs anglais—1er prix Grondin, 2 prix E Slevin, 3 prix L Latulippe. Récitations en anglais—1er prix E Labrecque, 2 prix O Turgeon, 3 prix E Slevin.

SEPTIÈME.

Excellence—1er prix C Darveau, 2 prix U Bélanger, 3 prix A Turcotte. Versions latines—1er prix C Darveau, 2 prix G Garon, 3 prix G Lavoie. Thème latins—1er prix C Beaupré, 2 prix U Bélanger, 3 prix G Garon. Devoirs français—1er prix C Darveau, 2 prix G Garon, 3 prix U Bélanger. Arithmétique—1er prix F Tanguay, 2 prix G Garon, 3 prix W Miller. Mémoire—1er prix G Garon, 2 prix C Darveau, 3 prix G Lavoie. Langue anglaise—1er prix G Sexton, 2 prix G Lavoie, 3 prix O Labbé.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

Devoirs français—1er prix G Ballantyne, 2 prix O Brunet, 3 prix F Hamel. Arithmétique—1er prix G Coote, 2 prix G Ballantyne, 3 prix E Bédard. Mémoire—1er prix G Ballantyne, 2 prix O Brunet, 3 prix F Hamel. Langue anglaise—1er prix B Waters, 2 prix J Coote, 3 prix J Campbell.

Distribution Solennelle des Prix du Collège de Montréal.

PHILOSOPHIE.

Instruction religieuse (Cours français.)—1er prix, Nephtali Durand ; 2 prix, Alphonse Hébert. Instruction religieuse, (Cours Anglais.)—1er pr, Philip Driscoll, 2 prix John Barry. Excellence—1er pr A Hébert, 2 prix *ex æquo* N Durand, P Driscoll. Dissertation Latine—1er prix A Hébert, 2 prix *ex æquo* N Durand, Patrick O'Flanagan. Chimie—1er pr A Hébert, 2 prix H Roy. Mathématiques—1er prix B Driscoll, 2 prix P O'Flanagan. Examens—1er prix A Hébert, 2 prix P Driscoll.

RHÉTORIQUE.

Instruction religieuse—Prix *ex æquo*, Alfred Charbonneau, Eustache Hurlubise. Excellence—Prix A Charbonneau. Discours Latin—Prix A Charbonneau. Discours Français—Prix *ex æquo*, François Kavanagh, Charles Beaubien. Vers Latins—Prix E Hurlubise. Version Latine—Prix A Charbonneau. Version Grecque—Prix A Charbonneau. Thème Anglais—Prix Daniel Anderson. Version Anglaise—Prix A Charbonneau. Examens—Prix A Charbonneau. Mémoire—Prix C Prunevault.

BELLES-LETTRES.

Instruction Religieuse (Cours Français)—1er prix *ex æquo* Antoine St. Germain, Alphonse Houle, 2 prix Romuald Fisette. Instruction Religieuse (Cours Anglais.)—1er prix Thomas Freeman, 2 prix Thomas Kane. Excellence—1er prix A St. Germain, 2 prix A Houle. Narration Latine—1er prix N Troie, 2 prix A St. Germain. Narration Française—1er prix R Giroux, 2 prix N Troie. Vers Latins—1er prix *ex æquo* A Houle, A Quoilier, 2 prix A St. Germain. Version Latine—1er prix A. Houle, 2 prix N Troie. Version Grecque—1er prix A Houle, 2 prix A Quoilier. Thème Anglais—1er

prix Th Freeman, 2 pr John Goodwin. Version Anglaise—1er prix R Giroux, 2 prix G Parent. Examens—1er prix *ex æquo* A Houle, R Giroux, 2 prix A St. Germain. Mémoire—1er prix A Houle, 2 prix J McLaughlin.

GÉOMÉTRIE.

Cours commun aux classes de Rhétorique et de Belles-Lettres—1er prix Th Freeman, 2 prix J McLaughlin, 3 prix R Giroux.

VERSIFICATION.

Instruction Religieuse (Cours Français)—1er prix Théophile Giroux, 2 prix *ex æquo* Jules Larocque, Alexandre Deschamps. Instruction Religieuse (Cours Anglais)—1er prix James Mullen, 2 prix Samuel Trudel. Excellence—1er prix Daniel Anderson, 2 prix J Larocque. Vers Latins—1er prix D Anderson, 2 prix Eustache Prud'homme. Thème Latin—1er prix Etienne Grandbois, 2 prix D Anderson. Version Latine—1er prix L. Riel, 2 prix D Anderson. Version Grecque—1er prix D Anderson, 2 prix J Mullen. Thème Anglais—Prix L Riel. Version Anglaise—Prix A Deschamps. Arithmétique—1er prix James Gallagher, 2 prix Hypolite Moreau. Examens—1er prix Etienne Grandbois, 2 prix D Anderson. Mémoire—1er prix A Deschamps, 2 pr Zot Rascicot.

MÉTHODE.

Instruction Religieuse—1er pr Téléphore Dagenais, 2 prix *ex æquo* Quiquerand de Beaujeu, Alphonse Denis. Excellence—1er prix T Dagenais, 2 prix Octave Jannel. Thème Latin—1er prix O Jannel, 2 pr Beauchamp. Version Latine—1er pr T Dagenais, 2 prix Louis Lefebvre. Thème Anglais—1er prix O Jannel, 2 prix E Beauchamp. Version Anglaise—1er prix E Dagenais, 2 prix O Jannel. Arithmétique—1er prix O Hébert, 2 E Beauchamp. Examens—1er prix E Dagenais, 2 prix A Tremblay. Mémoire—1er prix E Dagenais, 2 prix E Beauchamp.

SYNTAXE.

Instruction Religieuse—1er prix *ex æquo* Elézar Plante, James McLaughlin, 2 prix Augustin Prévost. Excellence—1er prix A Prévost, 2 prix F Doherty. Thème Latin—1er prix F. Doherty, 2 prix A Prévost. Version Latine—1er prix A Prévost, 2 prix Henry Wight. Thème Anglais—1er prix Patrick McKenna, 2 prix J McLaughlin. Version Anglaise—1er prix A Prévost, 2 prix Elézar Plante. Examens—1er prix F. Doherty, 2 prix A Prévost. Mémoire—1er prix A Prévost, 2 prix F Doherty.

ÉLÉMENTS LATINS.—(1ERE DIVISION.)

Instruction Religieuse—1er prix *ex æquo* Martin Collaghan, Alphonse Goujon, 2 prix Joseph Onasakenrat, 3 prix Alphonse Chauvin, 4 prix Alphonse Barret. Excellence—1er prix Joseph Dubuc, 2 prix E. Riendeau, 3 prix Timothée Kavanagh, 4 prix A Goujon. Thème Latin—1er prix J Dubuc, 2 prix E Riendeau, 3 prix Alphonse Gagnier, 4 prix A Goujon. Version Latine—1er prix *ex æquo* Joseph Dubuc, T Kavanagh, 2 prix *ex æquo* A Goujon, D Derome, 3 prix E Riendeau, 4 prix Eugène Donnelly. Examens—1er prix J Dubuc, 2 prix M. Collaghan, 3 prix E. Riendeau, 4 prix A Cinq-Mars. Mémoire—1er prix M Callaghan, 2 prix J Dubuc, 3 prix E Riendeau, 4 prix T Kavanagh.

ÉLÉMENTS LATINS.—(2EME DIVISION.)

Instruction Religieuse—1er prix Thomas Carroll, Joseph Delorme, 2 prix Benjamin Cherrier. Excellence—1er prix *ex æquo* Joseph Delorme, T Carroll, 2 Clément Deschamps. Thème Latin—1er prix T. Carroll, 2 prix J Delorme. Version Latine—1er prix T Carroll, 2 prix A Tracy. Examens—Prix J Delorme. Mémoire—1er prix J Delorme, 2 prix *ex æquo* C Deschamps, T Carroll.

MUSIQUE.

Musique Vocale—1er prix Lucien Proulx, 2 prix *ex æquo* Octave Jannel, Alexandre Brault. Musique Instrumentale—1er prix Charles Beaubien, 2 prix *ex æquo* John Barry, Joachim Allard.

COLLEGE STE. MARIE DE MONTREAL.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Philosophie—Prix J-Bte Lafleur, Ste Geneviève. Rhétorique—1er prix Ferréol Dubreuil, Lachine, 2 prix Patrick O'Reilly, Guelph. Belles-Lettres—1er prix Garret Byrne, New-York, 2 prix Francis Quinn, Longue-Pointe. Cours Supérieur—1er prix Francis Hoyt, Burlington, 2 prix Thomas Nesbitt, Québec. Cours Moyen—1er prix Thomas Tracy, Prescott, 2 prix Gaspard Lemoine, Québec. Cours Inférieur—1er prix George Gernon, St Laurent, 2 prix Joseph

Paré, Montréal. Cours Élémentaire—1er prix Emile Carrier, Québec, 2 prix Edmond Brais, Montréal. Cours Préparatoire—Division Française—1er prix Richard Lafrenaye, Montréal, 2 prix Pierre Saucier, Montréal. Division Anglaise—1er prix Patrick Kirwin, Québec, 2 prix James McDonnell, Boston.

COURS CLASSIQUE.—PHILOSOPHIE.

Excellence—Prix Charles Falardeau, Montréal. Diligence—Prix Charles Falardeau. Dissertation—Prix Honoré Mercier. Argumentation—Prix Charles Falardeau. Physique—Prix Charles Falardeau. Astronomie—Prix Charles Falardeau. Mathématiques—Prix Charles Falardeau. Examen d'Honneur—Prix Charles Falardeau.

RHÉTORIQUE.

Excellence—1er prix Napoléon Legendre, Montréal, 2 prix Ferréol Dubreuil. Diligence—1er prix Ferréol Dubreuil, 2 prix Gustave Gravel. Discours Latin—1er prix Napoléon Legendre, 2 prix Ferréol Dubreuil. Discours Français—1er prix Ferréol Dubreuil, 2 prix Napoléon Legendre. Analyse Oratoire—1er prix Narcisse Rivet, 2 prix Eméry Robidoux. Vers Latins—1er prix Napoléon Legendre, 2 prix Arthur Turcotte. Version Latine—1er prix Napoléon Legendre, 2 prix Ferréol Dubreuil. Thème Grec—1er prix Napoléon Legendre, 2 prix Patrick O'Reilly. Version Grecque—1er prix Napoléon Legendre, 2 prix Ferréol Dubreuil. Histoire—1er prix Ferréol Dubreuil, 2 prix Arthur Laviolette. Examen d'honneur—Prix Ferréol Dubreuil.

BELLES-LETTRES.

Excellence—1er prix Francis Quinn, 2 prix William Drummond, Montréal. Diligence—1er prix Francis Quinn, 2 prix William Drummond. Amplification Latine—1er prix Francis Quinn, 2 prix Alfred Larocque. Vers Latins—1er prix Xavier Vinet, 2 prix William Drummond. Analyse littéraire—1er prix Edward Johnson, 2 prix Garret Byrne. Version Latine—1er prix Edward Johnson, 2 prix Francis Quinn. Thème Grec—1er prix William Drummond, 2 prix Francis Quinn. Version Grecque—1er prix Edward Johnson, 2 prix William Drummond. Histoire—1er prix Edward Johnson, 2 prix Garret Byrne. Examen d'Honneur—Prix Alfred Larocque.

COURS SUPÉRIEUR.

Excellence—1er prix Francis Hoyt, 2 pr Thomas Nesbitt. Diligence—1er prix Owen Farmer, 2 prix Francis Hoyt. Vers Latins—1er prix Sévère Gagnon, 2 prix William Languedoc. Préceptes et Analyse—1er prix Francis Hoyt, 2 prix Owen Farmer. Thème Latin—1er prix William Languedoc, 2 prix Louis Drummond. Version Latine—1er prix William Languedoc, 2 prix Sévère Gagnon. Thème Grec—1er prix Thomas Nesbitt, 2 prix Augustus Power. Version Grecque—1er prix Francis Hoyt, 2 prix Owen Farmer. Histoire—1er prix Henri Marchand, 2 prix Hubert Paré. Examen d'Honneur—Prix Francis Hoyt.

COURS MOYEN.

Excellence—1er prix Gaspard Lemoine, 2 prix William Healy, New-York. Diligence—1er prix Gaspard Lemoine, 2 prix Eméry Boucher. Préceptes et Analyse—1er prix Edward Kane, 2 prix William Healy. Thème Latin—1er prix Gaspard Lemoine, 2 prix Thomas Tracy. Version Latine—1er prix Gaspard Lemoine, 2 prix Alexander Delannoy. Thème Grec—1er prix William Healy, 2 prix Eméry Boucher. Version Grecque—1er prix Gaspard Lemoine, 2 prix Jean Baptiste Brosseau. Histoire—1er prix Victor Hudon, 2 prix Gaspard Lemoine. Examen d'Honneur—Prix Gaspard Lemoine.

COURS INFÉRIEUR.

Excellence—1er prix John Sharples, Québec, 2 prix Dézéry Turgeon, do. Diligence—1er prix Dézéry Turgeon, 2 prix John Sharples. Préceptes et Analyse—1er prix John Sharples, 2 prix John Moore. Thème Latin—1er prix Alexis Giard, 2 prix Alfred Brosnan. Version Latine—1er prix William Lawlor, 2 prix John Sharples. Thème Grec—1er prix Alfred Brosnan, 2 prix John Sharples. Préceptes Grecs—1er prix John Sharples, 2 prix Joseph Paré. Histoire—1er prix John Sharples, 2 prix Léopold Laflamme. Examen d'Honneur—Prix John Moore.

COURS ÉLÉMENTAIRE.

Excellence—1er prix Alfred Renaud, 2 prix Louis Comte, Montréal. Diligence—1er prix Alfred Renaud, 2 pr John Duggan. Préceptes et Analyse—1er prix John Duggan, 2 prix John McGarry. Thème Latin—1er prix Alfred Renaud, 2 prix John Duggan. Version Latine—1er prix Alfred Renaud, 2 prix Emile Carrier. His-

toire—1er prix John Leaton, 2 prix John Duggan. Examen d'Honneur—Prix Alfred Renaud.

COURS PRÉPARATOIRE.—DIVISION FRANÇAISE.

Excellence—1er pr Hector Barsalou, 2 pr Pierre Saucier. Diligence—1er pr Richard Lafrenaye, 2 pr George Lionais. Lecture Française—Prix Hector Barsalou. Lecture Anglaise—Prix Richard Lafrenaye. Calligraphie—1er prix Richard Lafrenaye, 2 pr Alfred Belle. Géographie—1er pr Richard Lafrenaye, 2 pr Pierre Saucier. Histoire—1er prix Richard Lafrenaye, 2 pr Hector Barsalou. Examen d'Honneur—Prix Richard Lafrenaye.

COURS PRÉPARATOIRE.—DIVISION ANGLAISE.

Excellence—1er pr Patrick Kirwin, 2 pr James McDonnell. Diligence—1er pr Pat. Kirwin, 2 Michael McDonnell, Boston. Lecture Française—Prix Henry Muldoon. Lecture Anglaise—Prix Michael McDonnell. Calligraphie—1er pr Francis Moran, 2 pr Henry Maxwell. Géographie—1er pr Patrick Kirwin, 2 pr James McDonnell. Histoire—1er pr Wm Gorman, 2 pr Patrick Kirwin. Examen d'Honneur—Prix Michael McDonnell.

COURS SPÉCIAUX.—FRANÇAIS.

Cours de Belles-Lettres.—Diligence—Prix Alfred Larocque. Composition—Prix Napoléon Beaudry, Montréal.

COURS SUPÉRIEUR.

Diligence—Prix Thomas Nesbitt. Composition—Prix William Langueooc.

COURS MOYEN.

Diligence—Prix Alfred Brosnan. Composition—Prix Eméry Boucher.

COURS INFÉRIEUR.

Diligence—Prix Edward Kane. Composition—Prix Alfred Renaud.

COURS ÉLÉMENTAIRE.

Diligence—Prix John Duggan. Composition—Prix Edward Johnson.

COURS PRÉPARATOIRE.

Diligence—Prix John Mooney. Composition—Prix Michael Larkin.

ANGLAIS.—COURS DE RHÉTORIQUE.

Diligence—Prix Francis Hoyt. Composition—Prix Edward Johnson.

COURS DE BELLES-LETTRES.

Diligence—Prix William Meighan, New-York. Composition—Prix Michael McDonnell.

COURS SUPÉRIEUR.

Diligence—Prix Crawford Lindsay. Composition—Prix Augustus Power.

COURS MOYEN.

Diligence—Prix Gaspard Lemoine. Composition—Prix John Duggan.

COURS INFÉRIEUR.

Diligence—Prix Arthur Prévost. Composition—Prix John Leaton.

COURS ÉLÉMENTAIRE.

Diligence—Prix Napoléon Cormier. Composition—Prix Joseph Falardeau.

COURS PRÉPARATOIRE.

Diligence—Prix Michael Duggan. Composition—Prix John Morin.

MATHÉMATIQUES.—COURS DE GÉOMÉTRIE.

Diligence—Prix Patrick O'Reilly. Composition—Prix Patrick O'Reilly.

COURS D'ALGÈBRE.

Diligence—Prix Herménégilde Valiquette. Composition—Prix Francis Hoyt.

ARITHMÉTIQUE.—COURS SUPÉRIEUR.

Diligence—Prix Napoléon Préfontaine. Composition—Prix Louis Drummond.

COURS MOYEN.

Diligence—Prix Gaspard Lemoine. Composition—Prix Gaspard Lemoine.

COURS INFÉRIEUR.

Diligence—Prix Jacques Cartier. Composition—Prix Stephens Bertrand.

COURS ÉLÉMENTAIRE.

Diligence—Prix Odilon Barbeau. Composition—Prix Henri Deschamps.

COURS PRÉPARATOIRE.

Diligence—Prix Adélar St. Louis. Composition—Prix Maurice Laframboise.

PRIX D'ACCESSITS.

Rhétorique—Alphonse Gosselin 6 acc, George Grenier 10. Belles-Lettres—Daniel McKerney 5. Cours Supérieur—Joseph Jerge 8, Lawrence Kane 9, Edouard Boissy 6, Alfred Laramée 6. Cours Moyen—Charles Harwood 5, John Mauntel 5, Zotique Cusson 7, Octave Marcotte 5. Cours Inférieur—Prime Mathieu 6, John Healy 4, Arthur d'Eschambault 6, William Kennagh 7, Alfred St. Jean 4. Cours Élémentaire—Joseph Mercier 8, Elzéar Baillargeon 4, Charles Barsalou 5, Alfred Doray 2, Armand Prévost 9, Damase Sincennes 5. Cours Préparatoire—Division Française—Euclide Demers 4, Gustave Gravel 4, Louis St. Louis 6, James Starnes 4. Division Anglaise—Alexandre McDonnell 4.

MUSIQUE.

Musique Instrumentale.—Division de M Follenus—Piano—1er pr Thomas Bracken, 2 pr Oskar Prévost. Violon—Prix Alfred Meunier. Division de M. Leondal—1er Section—Prix Arthur McCallum. 2ème Section—Prix George Duval. Division de M Torrington—Prix Napoléon Beaudry. Division de M Ducharme—Prix John Leaton.

MUSIQUE VOCALE.

Soprano et Alto—1er pr Edouard Kimber, 2 pr Thomas Nesbitt. Tenor et Basse—1er pr Buteau Turcotte et Napoléon Beaudry, 2 pr Napoléon Legendre.

DESSIN.

Paysage avec Figures—Prix Edouard Lefebvre, Vaudreuil. Paysage Simple—Prix Buteau Turcotte. Tête—Prix Napoléon Cormier.

PETIT SEMINAIRE DE STE, THERESE.

CLASSE DE PHILOSOPHIE.

Mathématiques—Prix Amédée Thérien; 1er acc Octave Godin. —Physique—Prix Amédée Thérien; Acc Octave Godin.

RHÉTORIQUE.

Excellence—1er pr Auguste Dagenais, 2 pr Alex Fournier. Discours Français—1er pr Auguste Dagenais, 2 pr T Brossois. Versions Latines—1er pr Auguste Dagenais 2 A Fournier. Versions Grecques—1er pr Auguste Dagenais, 2 pr Samuel Racine. Thèmes Latins—1er pr Auguste Dagenais, 2 pr Arthur Valois. Vers Latins—Prix Auguste Dagenais; Acc Hormidas La douceur. Préceptes d'Eloquence—1er pr Auguste Dagenais, 2 pr Hermile Leclerc.

SECONDE.

Excellence—1er pr Zéphirin Lorrain, 2 pr James O'Hara. Composition Française—Omer McMahon, 2 pr Zéphirin Lorrain. Préceptes de Littérature et Histoire Littéraire—1er pr James O'Hara, 2 pr Herménégilde Carrières. Versions Latines—1er pr Zéphirin Lorrain, 2 pr James O'Hara. Vers Latins—1er pr James O'Hara, 2 pr Gustave Laviolette. Thèmes Latins—1er pr Zéphirin Lorrain, 2 pr Alfred Sauvé. Versions Grecques—1er pr Zéphirin Lorrain, 2 pr Alfred Sauvé.

RHÉTORIQUE ET SECONDE RÉUNIES.

Histoire du Canada—1er pr Auguste Dagenais, 2 pr Hermile Leclerc, 3 pr Alexandre Fournier. Thèmes Anglais—1er pr James O'Hara, 2 pr Auguste Dagenais, 3 pr Hermile Leclerc. Versions Anglaises—1er pr Thomas Brossois, 2 pr Camille Lachaine, 3 pr Auguste Dagenais.

TROISIÈME.

Excellence—1er pr Ovide Dubois, 2 pr Hormidas Dubois. Versions Latines—1er pr Hormidas Dubois, 2 pr Herménégilde Dubois. Thèmes Latins—1er pr Hormidas Dubois, 2 pr Ovide Du-

bois. Versions Grecques—1er pr Hormidas Dubois, 2 pr Ovide Dubois. Composition Française—1er pr Achille David, 2 pr Hormidas Dubois. Thèmes Français—1er pr Ovide Dubois, 2 pr Herménégilde Lecours. Histoire de France—1er pr Ovide Dubois, 2 pr J B Proulx. Géographie.—1er pr Achille Dubois, 2 pr Achille David. Arithmétique—1er pr Hormidas Dubois, 2 pr Ovide Dubois. Thème Anglais—1er pr Achille David, 2 pr Ovide Dubois. Versions Anglaises—1er pr Achille David, 2 Hormidas Dubois.

QUATRIEME.

Excellence—1er pr Delphis Gravel, 2 pr Félix Kavanagh, 3 pr Adonias Adam. Versions Latines—1er pr Delphis Gravel, 2 pr Félix Kavanagh, 3 pr Adonias Adam. Thèmes Latins—1er pr Delphis Gravel, 2 pr Félix Kavanagh, 3 pr Adonias Adam. Versions Grecques—1er pr Delphis Gravel, 2 pr Adonias Adam, 3 pr Félix Kavanagh. Thèmes Français—1er pr Félix Kavanagh, 2 pr Delphis Gravel, 3 pr Adonias Adam. Histoire Romaine—1er pr Delphis Gravel, 2 pr Félix Kavanagh, 3 pr Adonias Adam. Géographie—1er pr Delphis Gravel, 2 pr Félix Kavanagh, 3 pr Antoine Desloges. Arithmétique—1er pr Adonias Adam, 2 pr Delphis Gravel, 3 pr Félix Kavanagh. Thème Anglais—1er pr Delphis Gravel, 2 pr Félix Kavanagh, 3 pr Camille Laurin. Versions Anglaises—1er pr Arthur Charland, 2 pr Delphis Gravel, 3 pr Félix Kavanagh.

CINQUIEME.

Excellence—1er pr Aldéric Ouimet, 2 pr Joseph Mignault, 3 pr Gédéon Désilets. Versions Latines—1er pr Gédéon Désilets, 2 pr Aldéric Ouimet, 3 pr Joseph Mignault. Thèmes Français—1er pr Aldéric Ouimet, 2 pr Joseph Mignault, 3 pr George Rochon. Histoire Ancienne—1er pr Gédéon Désilets, 2 pr Aldéric Ouimet, 3 pr Joseph Mignault. Géographie—1er pr Gédéon Désilets, 2 pr Charles Nolin, 3 pr Aldéric Ouimet. Arithmétique—1er pr Aldéric Ouimet, 2 pr Alfred Rochon, 3 pr Ferdinand Villeneuve. Thèmes Anglais—1er pr Aldéric Ouimet, 2 pr Gédéon Désilets, 3 pr André Latour. Versions Anglaises—1er pr Joseph Mignault, 2 pr Gédéon Désilets, 3 pr George Rochon.

SIXIEME.

Excellence—1er pr Joseph Larivière, 2 pr Philias Gauthier, 3 pr Joseph Gagnon. Thèmes Latins—1er pr Joseph Larivière, 2 pr Pierre Brais, 3 pr Philias Gauthier. Versions Latines—1er pr Joseph Larivière, 2 pr Aristide Bélinge, 3 pr Zéphirin Boyer. Thèmes Français—1er pr Joseph Larivière, 2 pr Philias Gauthier, 3 pr George Lebel. Arithmétique—1er pr Joseph Gagnon, 2 pr Joseph Larivière, 3 pr Zéphirin Boyer. Histoire Sainte—1er pr J Larivière, 2 pr Pierre Brais, 3 pr Pierre Filiatrault. Géographie—1er pr Pierre Brais, 2 pr George Lebel, 3 pr Joseph Larivière. Thèmes Anglais—1er pr Joseph Larivière, 2 pr Philias Gauthier, 3 pr Hyacinthe Brunet. Versions Anglaises—1er pr Joseph Larivière, 2 pr Philias Gauthier, 3 pr Zéphirin Boyer.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

Français—1er pr Alphonse Paré, 2 pr Charles Gareau. Géographie—1er pr Charles Gareau, 2 pr James King. Arithmétique—1er pr Robert Danis, 2 pr Edmond Latour. Agriculture—1er pr James King, 2 pr Charles Gareau. Lecture—1er pr Alphonse Paré, 2 pr Robert Danis. Ecriture—1er pr Charles Gareau, 2 pr Alphonse Paré. Anglais—1er pr Charles Gareau, 2 pr Robert Danis. Musique Instrumentale—1er pr Arthur Duval, 2 pr Robert Danis. Musique Vocale—1ère Division—1er pr Alfred Sauvé, 2 pr Herménégilde Carrières. Deuxième Division—1er pr Charles Nolin, 2 pr Emile Lavigne. Dessin—1er pr Arthur Charland, 2 pr Augustin Dagenais.

COLLEGE INDUSTRIEL DE VARENNES.

COURS SUPÉRIEUR.

Religion—1er pr M Aimé Sénécal, 2 pr Séraphin Lacroix. Sagesse, croix d'honneur—1er pr J B Collette, 2 pr Aimé Sénécal. Lecture accentuée—1er pr Joseph Beauchamp, 2 pr Aimé Sénécal, 3 pr Auguste Pariseau. Calligraphie—1er pr J B Collette, 2 pr Auguste Pariseau.

1ERE DIVISION.

Analyse grammaticale et logique—1er pr Joseph Beauchamp, 2 pr Aimé Sénécal. Littérature—1er pr Aimé Sénécal, 2 pr Joseph Beauchamp. Composition française—1er pr Joseph Beauchamp, 2 pr Aimé Sénécal. Histoire de France—1er pr Joseph Beauchamp, 2 pr Aimé Sénécal. Histoire du Canada—1er pr Joseph Beauchamp, 2 pr Aimé Sénécal. Géographie générale—1er pr Aimé Sénécal, 2 pr Joseph Beauchamp. Géologie agricole—1er pr Aimé Sénécal, 2 pr Louis Lalumière. Histoire naturelle, botanique—1er pr Aimé

Sénécal, 2 pr Joseph Beauchamp. Zoologie appliquée à l'agriculture—1er pr Aimé Sénécal, 2 pr Joseph Beauchamp. Météorologie—1er pr Joseph Beauchamp, 2 pr Louis Lalumière. Arithmétique générale—1er pr Joseph Beauchamp, 2 pr Aimé Sénécal. Géométrie, mesurage des surfaces et des solides—1er pr Aimé Sénécal, 2 pr Joseph Beauchamp. Dessin graphique et à vue, concours—1er pr Aimé Sénécal, 2 pr Joseph Beauchamp, 3 pr J B Collette. Usage des cartes et problèmes géographiques—1er pr Aimé Sénécal, 2 pr Joseph Beauchamp.

2DE DIVISION.

Syntaxe—1er pr Arthur Favreau, 2 pr J B Collette, 3 pr Auguste Pariseau. Analyse grammaticale et logique—1er pr Arthur Favreau, 2 pr Moïse Jodoin, 3 pr Adolphe Cadioux. Géographie et usage des cartes—1er pr Arthur Favreau, 2 pr Moïse Jodoin, 3 pr Francis Laverdure. Arithmétique—1er pr Moïse Jodoin, 2 pr Arthur Favreau, 3 pr Lucien Bernard. Exercices de calcul—1er pr Auguste Pariseau, 2 pr Moïse Jodoin, 3 pr Adolphe Cadioux. Cosmographie—1er pr Arthur Favreau, 2 pr J B Collette, 3 pr Louis Touchette. Leçons de choses, concours—1er pr Aimé Sénécal, 2 pr Arthur Favreau, 3 pr S. Lacroix. Chant concours—1er pr Louis Lalumière, 2 pr Auguste Pariseau, 3 pr Alexis Champagne.

CLASSE ANGLAISE—1ERE DIVISION.

Lecture—1er pr Séraphin Lacroix, 2 pr Auguste Pariseau. Traduction—1er pr Joseph Beauchamp, 2 pr Louis Touchette. Dialogue—1er pr Louis Lalumière, 2 pr Adolphe Cadioux. Calcul—1er pr Aimé Sénécal, 2 pr Joseph Beauchamp. Calcul mental—1er pr Arthur Favreau, 2 pr Auguste Pariseau.

COURS ÉLÉMENTAIRE.

Religion—1er pr Adélar Jodoin, 2 Louis Jodoin. Sagesse, croix d'honneur—1er pr Charles Malo, 2 pr Azarie Choquet. Lecture—1er pr Charles Malo, 2 pr Azarie Choquet. Ecriture—1er pr Hilarie Mongeau, 2 pr Adélar Jodoin. Grammaire—1er pr Azarie Provost, Adélar Jodoin, 3 pr Azarie Choquet. Analyse—1er pr Adélar Jodoin, 2 pr Azarie Provost. Histoire Sainte—1er pr Azarie Choquet, 2 pr Xavier Choquet, 3 pr Norbert Martin. Géographie—1er pr Xavier Choquet, 2 pr Stanislas Malépart, 3 pr Isidore Julien. Arithmétique—1er pr Azarie Choquet, 2 pr Azarie Provost. Leçons de choses—1er pr Stanislas Malépart, 2 pr Azarie Choquet, 3 pr A Choquet. Chant, concours—1er pr Stanislas Malépart, 2 pr Adélar Jodoin, 3 pr Louis Jodoin. Assiduité—1er pr Adélar Jodoin, 2 pr J B Charbonneau. Encouragements et récompenses—Joseph Laverdure, Euclide Bernard, Joseph Favreau.

CLASSE ANGLAISE.

Epellation—1er pr Azarie Choquet, 2 pr Adélar Jodoin, 3 pr A Choquet. Lecture—1er pr Xavier Choquet, 2 pr Charles Malo. Traduction—1er pr Azarie Provost, 2 pr Xavier Choquet. Dialogue—1er pr Hilarie Mongeau, 2 pr Stanislas Malépart. Calcul—1er pr Adélar Jodoin, 2 pr Azarie Choquet.

COURS PRÉPARATOIRE.

Religion—1er pr Alphonse Décelle, 2 pr Louis Foisil, 3 pr Adolphe Jodoin, 4 pr Louis Gérard. Sagesse—1er pr Jean Jodoin, 2 pr Edouard Collette, 3 pr Elie Langlois. Lecture—1ère division—1er pr Arthur Delisle, 2 pr Wilfrid Jodoin, 3 pr Louis Aimé Massue, 4 pr Joseph Charbonneau. Epellation—1ère division—1 pr Joseph Levraut, 2 pr Xavier Robert, 3 pr Joseph Joffrion, 4 pr Joseph Sénécal. Lecture—2de division—1er pr Joseph Godu, 2 pr Azarie Brunelle, 3 pr Aldéric Jodoin, 4 pr Homère Joffrion. Epellation—2de division—1er pr Elie Langlois, 2 pr Joseph Brodeur, 3 pr Stanislas Savaria, 4 pr Louis Décelle. Table de Multiplication—1er pr Wilfrid Jodoin, 2 pr Joseph Sénécal, 3 pr Louis Foisil, 4 pr Pierre Bertrand. Numération et calcul—1er pr Pierre Bertrand, 2 pr Joseph Sénécal, 3 pr Wilfrid Jodoin, 4 pr Nérée Dubois. Poids et mesures—1er pr Ulric Dulude, 2 pr Wilfrid Jodoin, 3 pr Louis Foisil, 4 pr Louis Aimé Massue. Ecriture—1er pr Napoléon Jodoin, 2 pr Pierre Bertrand, 3 pr Ulric Dulude, 4 pr Nérée Dubois. Chant-concours—1er pr Victor Petit, 2 pr Arthur Delisle, 3 pr Richemond de Martigny. Leçons de choses—1er pr Arthur Delisle, 2 pr Louis Aimé Massue, 3 pr Ulric Dulude. Assiduité—1er pr Napoléon Jodoin, 2 pr Wilfrid Jodoin, 3 pr Jean Jodoin, 4 pr Elie Langlois. Encouragements et récompenses—Francis Durand, Elie Gérard, Pierre Décelle, Adolphe Joffrion, Hilarie Fugeaire, Anthyme Brunelle, Arsène Bernard, Alcine Bernard, Elie Desrochers.